



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 027
Le mercredi 9 février 2022

Présidence de l'honorable Anthony Rota

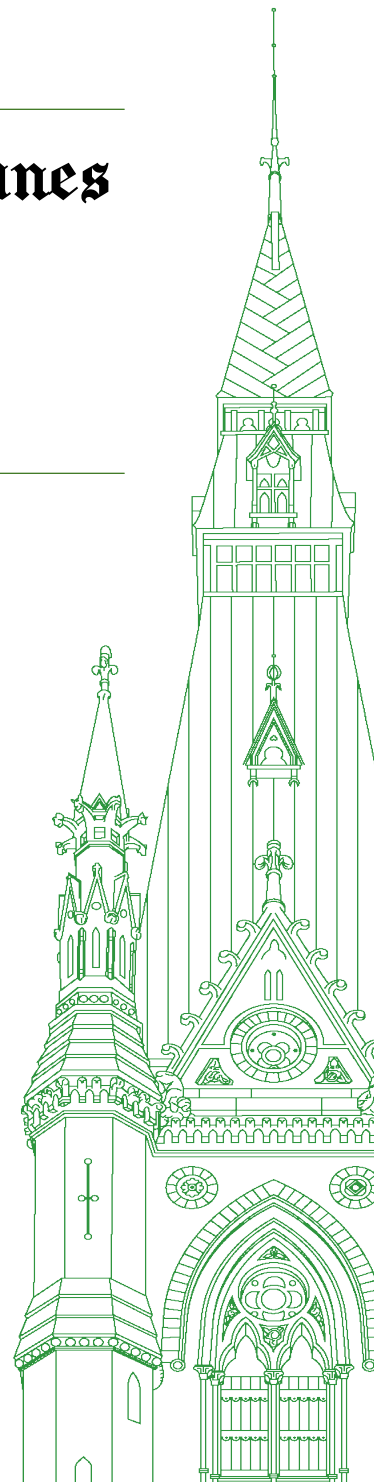


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 9 février 2022

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

• (1405)

[Traduction]

Le Président: Puisque nous sommes mercredi, nous allons maintenant chanter l'hymne national, qui sera entonné par le député d'Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest.

[Les députés chantent l'hymne national.]

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA SANTÉ

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à m'adresser aux véritables combattants de la liberté de la pandémie. Je veux saluer la grande majorité des Canadiens qui ont gracieusement accepté de remplir leur devoir de citoyen à maintes reprises. Je parle de ceux qui ont choisi d'exercer leur liberté dans l'intérêt du bien commun et de toujours protéger la santé et la sécurité d'autrui.

Ces personnes ont fait des sacrifices pour aider leur famille, leur collectivité et leur pays en cette période difficile. Elles ont donné un coup de pouce aux gens et ont fait preuve d'une compassion sans faille dans des situations extrêmement difficiles. Elles ont systématiquement accordé la priorité au bien-être collectif de leurs concitoyens au lieu de ressasser ce qu'elles ont eu à faire ou à sacrifier.

Nous leur serons éternellement reconnaissants d'avoir fourni leur part d'efforts, d'avoir fait confiance à la science et de s'être jointes aux quelque 90 % de Canadiens qui se sont fait vacciner. Ces personnes doivent savoir que leurs innombrables gestes désintéressés des deux dernières années sont beaucoup plus convaincants que tous les klaxons et les voix de manifestants en colère.

Les immenses contributions que ces personnes ont apportées à notre réponse à la pandémie représentent le convoi qui vaincra la COVID-19.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, c'est avec un profond sentiment de colère et de tristesse que je prends la parole aujourd'hui pour dénoncer les évé-

nements qui ont eu lieu lundi dans mes deux bureaux de circonscription et dans ceux de notre collègue le député de Nova-Ouest.

Nous avons reçu des enveloppes qui contenaient des produits chimiques irritants. Un membre de mon personnel a ouvert l'enveloppe par mégarde. On a dû l'amener d'urgence à l'hôpital, où il s'est fait soigner et décontaminer. Heureusement, il va bien et il est de retour au travail.

Ce geste met en évidence un problème plus profond relativement à l'effondrement de la civilité et du respect dans le discours démocratique tenu dans les médias sociaux, les courriels, le courrier et en personne. Nous pouvons discuter. Nous pouvons être en désaccord. Nous pouvons manifester pacifiquement. Ces éléments constituent l'essence de la démocratie. Les gestes haineux et violents commis à l'encontre des gens qui travaillent au service des Canadiens ne sont pas des attaques contre des personnes, mais contre la démocratie même. Une attaque contre un seul individu est une attaque contre tous.

Mon message est le suivant: aucun député ne sera intimidé. Nous continuerons de représenter nos collectivités et de faire du Canada un meilleur endroit pour tous.

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, février est le Mois de l'histoire des Noirs. C'est un moment pour en apprendre plus au sujet de l'histoire et de la culture des Canadiens noirs et de la façon dont ils ont enrichi le Canada. C'est aussi un moment pour célébrer leurs réalisations passées et celles qui s'écrivent en ce moment.

Ma circonscription, Humber River—Black Creek, doit beaucoup aux contributions des Canadiens noirs d'hier et d'aujourd'hui. C'est pourquoi je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour souligner la contribution de quelques leaders noirs clés de Humber River—Black Creek.

Il y a tout d'abord M. Winston LaRose, un leader si enraciné dans la communauté qu'on le surnomme M. Jane et Finch. Pour sa part, Devon Jones travaille auprès des jeunes du secteur à la Youth Association for Academics, Athletics and Character Education, ou YAAACE, pour faire court.

Il y a aussi Adaoma Patterson, présidente de la Jamaican Canadian Association; le pasteur Francis, de l'organisme Youth Now on Track Services; Risa Antoine, du Club garçons et filles Jane et Finch; le pasteur Olu, d'Inner City Outreach; et Cheryl Prescod, du Centre de santé communautaire de Black Creek, qui n'a pas ménagé ses efforts pour venir en aide à sa communauté pendant la pandémie.

Déclarations de députés

Je pourrais nommer des dizaines d'autres personnes, mais je n'en ai pas le temps. À tous ces leaders noirs tout simplement fantasmatiques de ma collectivité et d'ailleurs au pays, nous disons merci.

* * *

[Français]

OLYMPIQUES SPÉCIAUX CANADA

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, Olympiques spéciaux Canada est un organisme unique en son genre. Il offre une expérience sportive complète, du terrain de jeu au podium, pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Olympiques spéciaux Canada, c'est 50 000 athlètes et 23 000 bénévoles. Récemment, j'ai eu le plaisir de rencontrer Valérie, athlète médaillée en natation, qui a tenu à réitérer l'importance qu'a eu Olympiques spéciaux Canada dans son cheminement.

Malheureusement, nous avons appris que le financement fédéral supplémentaire accordé à l'organisme arrivait à échéance et qu'il ne serait pas renouvelé.

Or, pour pouvoir continuer sa mission essentielle et réussir à se reconstruire, Olympiques spéciaux Canada a besoin de ce financement additionnel. C'est pourquoi nous enjoignons le gouvernement à maintenir le financement supplémentaire actuel dans le cadre de son budget de 2022.

Je félicite Olympiques spéciaux Canada pour tout le travail accompli.

* * *

● (1410)

[Traduction]

LES COMMERÇANTS D'OTTAWA

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais aujourd'hui faire connaître à la Chambre les exploits philanthropiques d'un habitant d'Orléans qui se démarque par son sens du leadership. Il s'agit du propriétaire bien connu des restaurants Thali Ottawa et Coconut Lagoon, le chef Joe.

Le chef Joe n'a pas chômé pendant la crise. Sa détermination à aider les plus vulnérables force l'admiration.

Malgré le stress que représentent l'ouverture d'un restaurant et la gestion de personnel, le chef Joe a décidé de continuer à s'investir dans le bien-être des gens d'Ottawa. Encore cette semaine, il a donné l'équivalent de deux semaines de repas aux Bergers de l'espoir. Il faut toutefois dire que les activités de Joe ont été considérablement perturbées par le convoi de routiers.

Lundi aurait dû être une bonne journée pour Joe et pour bon nombre de restaurants et de commerces du centre-ville, mais ce fut tout sauf cela. Je tiens à saluer Joe ainsi que tous les commerçants et les habitants d'Ottawa. Nous savons qu'ils sont là et nous continuerons à les défendre.

* * *

LES TRANSFERTS EN SANTÉ

M. Jake Stewart (Miramichi—Grand Lake, PCC): Monsieur le Président, la pandémie a fait ressortir l'état du réseau de santé du pays. Les hôpitaux débordent, les besoins sont plus apparents que jamais, les pénuries se multiplient; bref, le réseau est au point de

rupture. Les soins intensifs sont toujours remplis au maximum de leur capacité, les opérations chirurgicales et les traitements de toute sorte sont remis à plus tard, et le personnel est à bout de souffle.

Le 4 février, les premiers ministres des provinces et des territoires se sont réunis pour demander l'aide du premier ministre, à qui ils réclament une hausse non conditionnelle de 28 milliards de dollars des transferts en santé.

Plus tôt cette semaine, le comité de la santé a appris l'existence de 70 milliards de dollars de dépenses supplémentaires, mais rien dans cette somme n'ira aux transferts aux provinces. Selon certains économistes, tout l'argent frais débloqué par le fédéral devrait être consacré aux transferts en santé.

Nous savons deux choses à propos du gouvernement libéral: primo, il adore dépenser, et secundo, il refuse d'écouter les Canadiens. Écouterait-il les premiers ministres des provinces et des territoires?

* * *

LA VIOLENCE FAMILIALE

Mme Ya'ara Saks (York-Centre, Lib.): Monsieur le Président, il y a deux ans aujourd'hui, nous avons été horrifiés d'apprendre le décès de Keira Kagan, une fillette de 4 ans, tuée par son père. Bien que sa mère, la Dre Jennifer Kagan, ait plaidé pour la sécurité de sa fille et fourni de nombreuses preuves selon lesquelles le père exerçait un contrôle coercitif et lui infligeait des mauvais traitements, le système judiciaire l'a laissée tomber et une petite fille brillante a perdu la vie.

L'appel à l'action de la Dre Kagan, en tant que mère, a résonné dans tout le Canada. La lutte des victimes de violence familiale et de contrôle coercitif pour se protéger et protéger leurs enfants est réelle et terrifiante et elle se joue dans des séances de médiation et devant les tribunaux de la famille partout au pays.

Lundi, je me suis jointe à mes collègues de Dorval—Lachine—LaSalle et de Oakville-Nord—Burlington pour présenter le projet de loi C-233 visant à assurer la formation et l'éducation des juges sur les signes avant-coureurs et les dangers de la violence familiale et du contrôle coercitif.

Je tiens à remercier les nombreuses familles qui se sont montrées solidaires de la Dre Kagan non seulement dans sa douleur, mais aussi dans son courage plaidoyer pour la protection des personnes les plus vulnérables. Nous entendons ce que dit la Dre Kagan. Nous la soutenons dans sa douleur et nous nous efforcerons de protéger la population contre toute forme de mauvais traitements. Que Keira veille sur nous de là-haut et que son souvenir soit pour toujours une source de réconfort.

* * *

EDWARD MOXON ROBERTS

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Monsieur le Président, j'invite mes collègues à se joindre à moi pour transmettre nos plus sincères condoléances à la famille du regretté Edward Moxon Roberts. Au fil de sa vie, Edward a été historien, leader politique, avocat et auteur. Cet homme politique a exercé une grande influence dans sa province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Durant cinq décennies, il a mis à profit sa grande détermination pour défendre de manière remarquable divers intérêts, la recherche et les politiques législatives qui ont façonné les collectivités, améliorant du même coup leurs perspectives d'avenir. Edward vouait un profond respect pour les personnes qui se sont engagées en politique pour servir la population, ayant lui-même occupé les fonctions d'élu avec loyauté et dévouement, notamment comme député à l'assemblée législative, ministre et 11^e lieutenant-gouverneur de sa province. En outre, de nombreux premiers ministres provinciaux sollicitaient ses judicieux conseils.

En 2009, il a été décoré de l'Ordre du Canada. Mon collègue de St. John's-Sud—Mount Pearl et moi avons eu le privilège de le compter parmi nos fidèles amis.

Nous saluons sa détermination et l'empreinte positive qu'il a laissée dans la vie des gens qui ont croisé sa route et pour les générations à venir.

* * *

• (1415)

LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE BRADFORD

M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC): Monsieur le Président, il est temps que les choses bougent dans York—Simcoe. Il aura fallu plusieurs décennies, mais la construction de la voie de contournement de Bradford devient enfin réalité. Pour les résidents, il sera donc plus rapide et plus sécuritaire que jamais de passer de l'autoroute 400 à l'autoroute 404. Ce lien allégera la congestion routière et les embouteillages et sera source d'avantages économiques. Grâce à lui, notre région en pleine croissance, dans laquelle de nouveaux immigrants viennent s'installer, sera prête pour l'avenir.

Plus de 85 % des résidents, dont les agriculteurs du marais Holland, le potager du Canada, qui ont besoin d'un accès plus sécuritaire à leurs champs et d'une meilleure façon d'acheminer leurs produits sont favorables à l'aménagement de la voie de contournement. Sa construction permettra de réduire les émissions de manière à contribuer à la lutte contre les changements climatiques et aura des conséquences minimales sur l'environnement et sur le bassin hydrologique du lac Simcoe.

Au centre-ville, des militants tentent d'empêcher la construction de la voie de contournement, mais ils ne comprennent pas à quel point l'autoroute nous est nécessaire. York—Simcoe se réjouit que le gouvernement de l'Ontario procède à la construction de la voie de contournement. Faisons en sorte qu'elle devienne réalité.

* * *

GUNRAJ GILL, LYNN WHITEHOUSE ET CHARITY AMOUZOU-MAY

M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.): Monsieur le Président, tous les politiciens sont reconnaissants envers ceux qui les aident. Aujourd'hui, j'aimerais rendre hommage à trois personnes qui ont joué un rôle important au sein de mon équipe et qui nous ont quittés.

Gunraj Gill n'était qu'un adolescent lorsqu'il s'est présenté pour travailler bénévolement à ma campagne électorale en 2014. Lorsqu'on lui a demandé quelle fonction il voulait occuper, il a répondu: « directeur de campagne ». Après mon élection, il m'a accompagné à Ottawa et il a adoré la Colline. Il est décédé tragiquement en juillet 2019, à l'âge de 23 ans.

Déclarations de députés

Lynn Whitehouse a travaillé pour la Chambre de commerce du Grand Langley pendant plus de 30 ans. Lynn luttait avec ardeur pour de bonnes politiques publiques favorables aux petites entreprises de notre collectivité. Après son départ à la retraite, Lynn s'est jointe à mon équipe de circonscription. Lynn a succombé à un cancer pendant le congé de Noël.

Charity Amouzou-May a travaillé bénévolement à mes campagnes de 2015 et de 2019. Elle a joué un rôle clé aux tables rondes des dirigeants religieux de ma circonscription et au sein du conseil jeunesse de ma circonscription. Charity a perdu son combat contre le cancer en janvier.

Je suis heureux d'avoir pu prendre un moment pour rendre hommage à ces trois personnes, à qui je pense tous les jours.

* * *

LA JOURNÉE AYEZ UN CŒUR

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, l'Université Blue Quills, près de St. Paul, à Lakeland, était un pensionnat autochtone dans les années 1930. Il y a cinquante ans, celui-ci est devenu le premier établissement d'enseignement géré par des Autochtones au Canada. Cette université valorise la fierté à l'égard de la culture autochtone et restaure le savoir et les pratiques traditionnelles. Elle est administrée par les Premières Nations de Beaver Lake, de Cold Lake, de Frog Lake, de Whitefish Lake, de Heart Lake, de Kehewin et de Saddle Lake, qui en sont également les propriétaires.

La Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations fait la promotion de la journée Ayez un cœur. L'Université Blue Quills encourage les étudiants à envoyer des cartes de la Saint-Valentin au premier ministre. Mon bureau s'occupera de la livraison. Les cartes renferment le message suivant:

Joyeuse Saint-Valentin! S'il vous plaît, ayez un cœur. Les enfants des Premières Nations ne devraient pas avoir à se battre pour des services dont jouissent tous les autres Canadiens. Donnez aux enfants des Premières Nations la même chance de grandir en sécurité avec leurs familles, de recevoir une bonne éducation, d'être en santé et d'être fiers de leurs cultures.

Je suis d'accord avec eux. Le premier ministre doit aller au-delà de l'empathie et des discours et prendre des mesures concrètes pour améliorer le bien-être et les perspectives d'avenir des enfants autochtones, comme c'est le cas pour les autres enfants canadiens.

* * *

LA SANTÉ

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, nous savons maintenant que, avant les dernières élections, le premier ministre a très délibérément choisi de diviser les Canadiens en fonction de leur statut vaccinal et de délibérément déchirer le tissu social qui unit les Canadiens dans le but de s'accrocher à ses privilèges et ses pouvoirs.

Le premier ministre continue d'attiser délibérément la colère et la division, dans l'espoir que les Canadiens s'en prendront les uns aux autres plutôt qu'à son gouvernement incompetent qui continue d'échouer sur toute la ligne dans sa réponse à la COVID. À ceux qui ont ressenti la douleur de cette discrimination venant de leur propre gouvernement, nous prenons acte de leur souffrance, leur traumatisme et leur perte. Nous les entendons, nous les voyons et nous continuerons à parler en leur nom.

Déclarations de députés

Il est temps de changer de cap. Il est temps pour les Canadiens de rejeter la politique de la peur et de la division. Il est temps d'apaiser les dissensions qui ont été semées intentionnellement. Il est temps d'unir les Canadiens, de leur redonner leur liberté, et d'en finir avec les exigences de vaccination discriminatoires une fois pour toutes.

* * *

[Français]

LA SEMAINE CANADIENNE DU COUNSELING SCOLAIRE

M. René Arseneault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, cette semaine marque la Semaine canadienne du counseling scolaire. J'aimerais donc prendre quelques instants pour souligner les contributions importantes des conseillers ou conseillères scolaires, une profession qui est en pleine progression au Canada.

[Traduction]

Les conseillers scolaires soutiennent le développement personnel, social, intellectuel et professionnel de tous les élèves au Canada, en plus de veiller à leur santé mentale et à leur bien-être, afin de les aider à réussir leurs études et à planifier leur carrière.

• (1420)

[Français]

Ces professionnels jouent un rôle déterminant dans le parcours scolaire des étudiants qui font face à certains défis. Ils sont à leur écoute et les encouragent à exprimer leurs émotions et expériences.

[Traduction]

Ces conseillers ont à cœur d'aider les élèves, de travailler en partenariat avec les parents et les enseignants, et de mettre l'accent sur des façons positives d'améliorer le développement des élèves.

Merci aux conseillers et aux conseillères scolaires d'être là pour nos élèves.

[Français]

Nous les remercions d'être à l'écoute de nos jeunes.

* * *

[Traduction]

LE MOYEN-ORIENT

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, la semaine dernière, Amnistie internationale a publié un rapport intitulé « L'apartheid d'Israël contre la population palestinienne: un système cruel de domination et un crime contre l'humanité ».

Ce rapport, préparé sur une période de quatre ans, contient un certain nombre de recommandations au gouvernement d'Israël, aux Nations unies et à des États et des donateurs comme le Canada. Les conclusions de ce rapport sont extrêmement graves. Les peuples palestiniens et israéliens ont tous deux le droit de vivre en sécurité. Or, ce rapport indique clairement que ce droit n'est pas respecté dans le cas des Palestiniens.

Le Canada doit en faire davantage pour amener Israël à respecter le droit international et les droits de la personne. Le Canada peut prendre des mesures concrètes, comme suspendre la vente d'armes à Israël et interdire l'achat de produits provenant des colonies illégales jusqu'à la fin de l'occupation illégale.

J'invite tous mes collègues de la Chambre à lire ce rapport. Nous devons en parler. En tant que parlementaires, nous avons l'obligation de nous informer sur les violations des droits de la personne, de rendre des comptes et de demander des comptes à nos alliés.

* * *

[Français]

LA SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, je désire souligner la Semaine des enseignantes et des enseignants.

Être enseignant, c'est prendre les enfants là où ils sont et les mener un peu plus loin dans chacune de leur intelligence, et c'est fait, pas seulement lorsque les enfants sont en classe.

On peut sortir l'enseignante de l'école, mais certainement pas l'école de l'enseignante, je peux le dire.

Si on veut faire une sortie avec une amie enseignante, il faut s'assurer de l'organiser en dehors de sa période de planification, en dehors de celle de suivi des apprentissages. Surtout il faut éviter la fin d'étape et sa correction.

De combien de livres a besoin un enseignant? Il lui en faut toujours un de plus; toujours juste un de plus. Passer devant une librairie sans prendre un livre est du domaine du miracle. Si on a besoin d'un crayon, il faut demander à un enseignant. Il en a toujours un à la main et a des réserves. Si on voit un enseignant acheter des articles scolaires, c'est pour sa classe.

En somme, les enseignants pensent à nos enfants 12 mois sur 12. Ils sont pleinement dévoués à leur profession, ils méritent notre respect.

Je remercie les enseignantes et les enseignants.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

Mme Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens ont beaucoup souffert au cours des deux dernières années en raison de l'isolement forcé, des innombrables restrictions liées à la pandémie et des règles du jeu qui changent constamment. Des pays comme le Royaume-Uni, le Danemark et la Suisse ont entamé un retour à une vie normale. Pourtant, le premier ministre du Canada ne signale aucune intention de faire la même chose. Cette situation entraîne de la confusion, de la frustration et du désespoir au sein de la population. La violence familiale a monté en flèche. Les problèmes de santé mentale sont à leur paroxysme. L'usage d'opioïdes atteint des sommets. Des traitements médicaux pouvant sauver des vies ont été suspendus. Le diagnostic de certains cancers a été repoussé et des Canadiens ont perdu leur emploi en raison des choix médicaux qu'ils ont faits.

Je demande au gouvernement de montrer de la compassion et d'abandonner les mesures de confinement nuisibles de même que les discours haineux qui bien souvent, les accompagnent. Notre nation doit se serrer les coudes pour entamer sa guérison. Nous devons rétablir la dignité, l'honneur et le respect. Cette responsabilité repose en grande partie sur les épaules du premier ministre. Je lui demande de faire preuve de compassion dès aujourd'hui. Je lui demande de mettre fin aux exigences liées à la vaccination une fois pour toutes.

* * *

LA VIOLENCE FAMILIALE

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Monsieur le Président, Keira Kagan allait changer le monde.

J'aurais aimé la rencontrer. C'était une fillette de 4 ans, belle et intelligente, dont la vie a été volée par son père coléreux. Il y a deux ans aujourd'hui, il l'a tuée avant de se suicider. Keira devrait être en train de jouer avec son frère et de faire rire et sourire sa mère, Jennifer, et son beau-père, Phillip. Au lieu de cela, Jennifer milite maintenant en faveur de changements au système judiciaire pour sensibiliser les juges à la violence familiale et au concept du contrôle coercitif. Je ne peux même pas imaginer l'immense douleur que Jennifer doit ressentir chaque jour. Cependant, je peux appuyer ses efforts pour qu'aucun autre enfant ne soit tué parce que notre système judiciaire ne croit pas que la violence familiale et le contrôle coercitif sont des problèmes réels devant être pris en compte. Je peux continuer de travailler avec Jennifer pour que la loi de Keira, qui est incluse dans le projet de loi d'initiative parlementaire C-233 de la députée de Dorval—Lachine—LaSalle, soit adoptée au Canada.

QUESTIONS ORALES

• (1425)

[Traduction]

LA SANTÉ

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, partout dans le monde, des pays commencent à alléger leurs mesures, même si certains ont des taux de vaccination plus bas que le Canada. Les provinces commencent à lever les restrictions et se dirigent vers un retour à la normale. Pourquoi? Tous ces gouvernements s'appuient sur les données scientifiques.

Les Canadiens sont prêts à reprendre une vie normale, mais le premier ministre semble vouloir vivre une pandémie sans fin. La Dre Tam, la Dre Henry, le Dr Moore, la Dre Hinshaw et le Dr Shahab s'entendent tous pour dire qu'il est temps d'alléger les restrictions et de retourner à une vie normale.

Pourquoi le premier ministre est-il autant en décalage par rapport à la science, mais aussi, semble-t-il, par rapport à un nombre de plus en plus important de ses propres députés?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, au contraire, nous avons l'intention de nous appuyer sur les données scientifiques et nous travaillons étroitement avec la Dre Tam et d'autres responsables de la santé publique pour que nous passions au travers de la pandémie le mieux possible, et c'est la vaccination qui s'impose pour y parvenir.

Questions orales

C'est notamment parce que 9 Canadiens sur 10 se sont fait vacciner que nous sommes capables de surmonter cette crise. C'est ainsi que nous avons pu éviter que nos systèmes de santé soient complètement débordés. La vaccination est le meilleur outil pour sortir de la crise, et c'est pourquoi nous continuons d'encourager les Canadiens à se faire vacciner. Bien franchement, je n'arrive pas à m'expliquer pourquoi les conservateurs sont malheureusement contre la vaccination.

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les données scientifiques et probantes vont à l'encontre de ce qu'avance le premier ministre. Bon nombre des raisons invoquées pour soumettre les Canadiens à des restrictions sont de moins en moins valables. Les autres pays sont en train de lever les restrictions. Les provinces aussi. Comme il l'a dit, 90 % des Canadiens se sont fait vacciner.

Le premier ministre doit mettre son ego de côté. Il doit faire ce qui s'impose pour le bien des Canadiens. Il doit lever les exigences vaccinales et les restrictions. Il doit écouter son propre caucus.

Le fera-t-il?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a bien mieux survécu à la pandémie que bien d'autres pays, et c'est grâce à la mobilisation des Canadiens. Ils ont fait preuve de solidarité et ils ont pu compter sur le gouvernement.

Nous avons étroitement collaboré avec les dirigeants des provinces et des territoires. Depuis le début, nous avons misé sur la vaccination, les mesures de soutien à la santé publique et d'aide aux entreprises; c'est ainsi que nous nous en sommes sortis. Les Canadiens continuent de se faire vacciner. Soixante mille Canadiens ont reçu leur première dose la semaine dernière seulement. Nous continuons d'encourager les Canadiens à se faire vacciner, car c'est de cette manière que nous sortirons de cette pandémie.

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous savons que le premier ministre politise la pandémie. L'été dernier, alors que la Colombie-Britannique était en proie aux flammes, que l'Afghanistan était en pleine chute et que la quatrième vague de COVID-19 déferlait sur le Canada, le premier ministre a déclenché des élections inutiles au coût de 600 millions de dollars afin de tirer parti de cette crise. Selon un député libéral chevronné, il a été décidé « d'adopter une approche qui divise et qui stigmatise ». Résultat: le pays est plus divisé que jamais.

Le premier ministre pourrait-il dire aux Canadiens pourquoi il politise la pandémie, pourquoi il tente de stigmatiser les Canadiens et pourquoi il fait cela à un pays déjà affligé et profondément affaibli par tant de ses politiques?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les élections de l'an dernier ont donné aux Canadiens l'occasion de donner leur avis quant à la voie à suivre pour notre pays et à la poursuite de la lutte contre la pandémie. Malheureusement, le Parti conservateur du Canada a refusé d'écouter les scientifiques et d'appuyer la vaccination. Il parlait de solutions pour sortir le Canada de cette pandémie, mais ne pouvait même pas confirmer que ses propres députés se faisaient vacciner.

Les Canadiens se sont exprimés haut et fort aux dernières élections. Ils ont dit que la clé consiste à suivre les conseils des scientifiques et à promouvoir la vaccination. Ils ont confié aux députés élus le mandat d'agir en ce sens, et c'est ce que nous avons fait.

Questions orales

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, à l'évidence, le premier ministre tente égoïstement de diviser et de stigmatiser les Canadiens à des fins stratégiques. Nous vivons dans un magnifique pays, mais le pays souffre. La population est divisée, elle est fatiguée et elle a besoin de leadership.

Encore une fois, je pose la question au premier ministre. Un député libéral chevronné a affirmé qu'une décision stratégique avait été prise pour adopter une approche « qui divise » et « qui stigmatise ». Ce sont les paroles du député, pas les miennes.

C'est ce qu'a fait le premier ministre. Pourquoi?

• (1430)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pendant que les Canadiens traversaient la pandémie, le gouvernement a fait preuve d'un leadership responsable en faisant de la sécurité et de la santé des Canadiens sa priorité. C'est exactement ce que nous avons fait. C'est exactement ce que nous avons promis pendant la dernière campagne électorale. C'est exactement ce que nous allons continuer de faire en suivant la science.

La députée d'en face parle de la souffrance des Canadiens. Les chaînes d'approvisionnement sont perturbées et les Canadiens restent terrés chez eux et ont peur de marcher dans la rue parce que les conservateurs continuent d'appuyer les blocus qui nuisent à des entreprises partout au pays.

La cheffe conservatrice va-t-elle condamner ces blocus?

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, hier, j'ai posé au premier ministre une question simple. L'actuel député de Louis-Hébert et ex-président du caucus libéral du Québec a clairement exprimé la motivation profonde du gouvernement libéral dans son approche face à la pandémie. Il a dit qu'à l'aube de la dernière élection, « [d]une approche positive et rassembleuse, une décision a été prise d'adopter une approche qui divise et qui stigmatise. »

Le député de Marc-Aurèle-Fortin est aussi de cet avis.

Est-ce que le premier ministre a lui-même pris cette décision de diviser et de stigmatiser la population pour son propre intérêt?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, au contraire, lors des dernières élections, nous avons été là pour rassembler les Canadiens autour de la vaccination obligatoire. On a vu les Canadiens voter en faveur d'un gouvernement qui allait mettre la science d'abord. Ils ont rejeté le Parti conservateur qui ne pouvait même pas assurer la vaccination de ses propres députés.

Maintenant, nous sommes dans un moment difficile où il y a des barrages à nos frontières et dans la ville d'Ottawa. Le Parti conservateur n'ose même pas condamner ces blocages et condamner leur impact sur les citoyens partout au pays qui perdent leur *job* et qui ont de la difficulté à avoir leur nourriture.

* * *

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, on est obligé de revenir sur les enjeux de leadership durant la crise actuelle. La critique dans les médias est extrême-

ment sévère et les enjeux internes du Parti libéral du Canada compromettent la capacité d'action du gouvernement.

Est-ce que le premier ministre reconnaît qu'il a besoin de mieux communiquer, peut-être avec un peu moins d'orgueil, d'adopter un ton plus conciliant sans pour autant changer l'objectif fondamental et qu'il n'y a pas que les camionneurs qui sont inquiets de plus en plus? Surtout, est-ce qu'il reconnaît que la levée du siège est urgente et qu'il faut que ce soit fait avant la fin de semaine?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je le reconnais absolument.

Notre gouvernement reconnaît depuis plus d'une semaine que ce siège est inacceptable. Cela a des impacts sur les petites entreprises, sur les manufacturiers, sur les chaînes d'approvisionnement.

Nous nous devons de faire tout ce que nous pouvons ensemble, tous les différents paliers de gouvernement, pour mettre fin à ces barrages aux frontières et à Ottawa.

Ce qui aiderait énormément, c'est que le Parti conservateur dise à ses sympathisants d'arrêter de bloquer notre économie et de retourner chez eux.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, il n'est pas un commentateur politique, il est le premier ministre.

La presse internationale ridiculise le Canada. Le seul leadership du Canada est de multiplier les fronts comparables à celui d'Ottawa dans d'autres villes du monde. Bravo! *Canada is back.*

C'est l'image du Canada qui est compromise et malheureusement aussi celle du Québec. Québec a bien géré, c'est-à-dire la Ville et le gouvernement.

Qu'est-ce qu'il va falloir au premier ministre pour se mettre à bouger, à sautiller, à faire quelque chose, à agir?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il y a quelques jours, lors des manifestations à Québec, les gouvernements de la province et de la municipalité ont pu très bien gérer la situation. Cependant, nous étions là au besoin pour envoyer plus d'aide. Ils ont bien fait cela, tout comme à d'autres endroits où l'on a bien fait cela aussi.

À Ottawa, il y a certains défis et nous sommes ici pour appuyer les autorités locales, pour faire le travail avec la province et pour nous assurer que l'ordre et le calme reviennent ici.

Toutefois, il serait important que le Parti conservateur du Canada appelle à une fin de ces barrages et arrête d'encourager ses supporters à continuer de bloquer le Canada et l'économie.

• (1435)

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, des camionneurs sont bloqués au poste frontalier de Coutts, en Alberta. D'autres sont bloqués au poste frontalier du pont Ambassador à Windsor. La ville d'Ottawa est occupée et ses citoyens, ses résidents et ses petites entreprises en paient le prix fort. Par ailleurs, nous savons que la majeure partie du financement de ce convoi provient des États-Unis.

Questions orales

Le premier ministre va-t-il faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin à ce convoi et à ces manifestations en communiquant avec les autorités américaines, en demandant une enquête sur la provenance de ces fonds et en collaborant avec elles pour y mettre fin?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous œuvrons d'arrache-pied avec nos partenaires de divers ordres de gouvernement pour nous assurer d'intercepter les fonds provenant d'activités criminelles. Nous allons continuer à le faire tout en veillant cependant à préserver le droit de manifester librement et ouvertement dans le respect de la loi. C'est extrêmement important dans notre pays.

Je tiens toutefois à souligner la profonde ironie de la situation que le député d'en face a évoquée: alors que ce convoi visait à l'origine à permettre aux camionneurs de manifester, ce sont maintenant ces derniers qui sont la cible de manifestations et qui se voient empêchés de faire leur travail qui consiste à nous approvisionner en vivres et à appuyer nos producteurs.

[Français]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, des camionneurs bloquent en ce moment la frontière à Coutts et à Windsor. Il y a aussi un siège, une occupation à Ottawa.

Les manifestations de ce convoi ont frappé fort partout au pays, et il est évident qu'elles sont en partie financées par de l'argent provenant de l'étranger.

Est-ce que le premier ministre va communiquer avec ses homologues des États-Unis pour faire enquête et faire cesser l'entrée de ces fonds?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons effectivement travaillé avec nos partenaires, y compris des partenaires internationaux, pour nous assurer de surveiller les fonds dirigés vers les organismes, les entreprises et les activités criminelles ici, au Canada, et ce travail va continuer.

Toutefois, il est intéressant de réfléchir au fait que des barricades et un convoi, censés être ceux des camionneurs au début, sont maintenant rendus à empêcher d'autres camionneurs de faire leur travail, c'est-à-dire de livrer des emplettes pour les Canadiens et de livrer de la marchandise et des produits à nos manufacturiers. Les camionneurs sont maintenant victimes de ces...

Le Président: À l'ordre. La parole est à l'honorable député de Cumberland—Colchester.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, l'an dernier, un comité parlementaire omnipartite a exhorté le premier ministre à promettre de ne pas déclencher des élections. En fait, à ce moment-là, le premier ministre lui-même avait déclaré qu'il ne voyait aucun intérêt à tenir des élections pendant la pandémie. Or, les Canadiens ont été trompés, puisque plutôt que d'accorder la priorité à la santé et à la sécurité de la population, le premier ministre leur a imposé des élections.

Force est alors de se demander pourquoi le premier ministre a décidé de mettre en péril la santé des Canadiens pour sauver son poste.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, lors de la campagne électorale, les Canadiens ont tenu des discussions extrêmement importantes sur la façon de se sortir de la pandémie. Ainsi, compte tenu notamment des réponses claires...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je dois interrompre le premier ministre. Le député de Cumberland—Colchester a posé une question, mais je suis certain qu'il n'arrive pas à entendre la réponse à cause de tout le chahut autour de lui. Je demande à tous les députés de baisser le ton afin que le député de Cumberland—Colchester puisse entendre la réponse.

Le premier ministre a la parole.

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, lors de la dernière campagne électorale, le gouvernement a proposé aux Canadiens un choix très clair entre une politique de vaccination ferme pour assurer la sécurité des Canadiens et la proposition des conservateurs qui consistait à ne pas resserrer les exigences vaccinales et à ne pas même exiger que les députés conservateurs soient tous vaccinés, sans que cette position soit fondée sur des données scientifiques comme le souhaitait la population.

Les Canadiens ont fait un choix très clair en votant pour les partis qui appuyaient des exigences vaccinales. Or, ce sont précisément ces exigences qui ont permis au Canada de traverser la pandémie jusqu'ici en enregistrant moins de décès que d'autres pays, en dépit des tragédies qui nous ont frappés.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, malheureusement, en définitive, cela a créé de la dissonance, et les Canadiens souffrent. Nous avons souffert financièrement, socialement, moralement, mentalement et physiquement, et, selon l'indice de la misère, le Canada est un pays très misérable.

Depuis maintenant près de deux ans, les Canadiens souffrent parce qu'ils subissent des pertes, vivent dans l'incertitude et manquent d'espoir. Les Canadiens sont au bout du rouleau. Ils sont dans la misère à cause du premier ministre. Nous voulons savoir à quelle date les exigences relatives à la vaccination prendront fin.

• (1440)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, les conservateurs sont prêts à déformer les faits à des fins partisans. En réalité, les exigences relatives à la vaccination et le fait que près de 90 % des Canadiens se soient mobilisés en se faisant vacciner ont permis au Canada de ne pas être aussi durement frappé par la pandémie que les autres pays du monde.

Nous avons continué de nous appuyer sur les données scientifiques et de promouvoir les règles de santé publique, et les Canadiens se sont mobilisés dans leurs collectivités, ainsi que pour les travailleurs de la santé de première ligne et leurs concitoyens. Le Canada n'a jamais été aussi fort et uni qu'il l'est maintenant.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, en novembre dernier, ce premier ministre a dit que la priorité absolue demeurerait d'assurer la sécurité des Canadiens et de suivre la science.

Questions orales

Aujourd'hui, on comprend qu'il n'a pas basé ses décisions sur la science. Pas un, mais deux de ses députés ont témoigné que la réponse du premier ministre à la pandémie était de politiser pour diviser les Canadiens.

Plus d'une douzaine de pays développés ont déjà commencé à supprimer les restrictions sanitaires, mais ce premier ministre tient à contrôler la population. Le premier ministre peut-il dire à cette Chambre à quelle date il va supprimer les restrictions fédérales liées à la COVID-19?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de cette pandémie, les Canadiens veulent tous savoir à quelle date ce sera fini, quand on va pouvoir revenir à ce qu'on faisait avant.

À chaque étape, nous avons dû ajuster les mesures, nous avons dû amener des propositions et des programmes pour aider les Canadiens au moment opportun. On voit qu'avec la baisse d'Omicron, on va pouvoir changer les choses. Les choses commencent déjà à changer partout au pays, mais nous allons être guidés par la science, par les données, par la protection des Canadiens, à chaque étape, comme nous l'avons été depuis le début.

M. Pierre Paul-Hus (Charlebourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, ce qui était clair, ce qu'on a appris hier, c'est que sous prétexte de combattre la pandémie, le premier ministre a volontairement joué avec la santé mentale des Canadiens.

Il a manipulé la population pour obtenir des votes aux dernières élections. Il a réduit au minimum les activités des parlementaires pour les empêcher de scruter les décisions de son Cabinet. Il a stigmatisé tout Canadien qui avait des opinions différentes de la sienne. Sa stratégie était de diviser les Canadiens.

Est-ce que le premier ministre peut enfin admettre qu'il a utilisé la pandémie à des fins électorales pour sauver son *job*?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, à chaque étape, nous avons mis la santé et la sécurité des Canadiens à l'avant-plan.

C'est exactement ce que nous avons fait en suivant la science, mais la réalité, c'est que le Parti conservateur continue à jouer des jeux partisans en appuyant ces barricades, en appuyant leurs supporters qui sont en train de bloquer nos chaînes d'approvisionnement et de bloquer la ville d'Ottawa.

Ils refusent de condamner ces manifestations illégales. Ils les appuient et leur donnent du café. Quand est-ce qu'ils vont faire preuve de leadership responsable?

[Traduction]

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, deux députés libéraux ont déclaré que le premier ministre a délibérément politisé la pandémie à des fins bassement politiques dans le but de sauver son poste. Le premier ministre a délibérément divisé les Canadiens. Les exigences fédérales relatives à la vaccination qui sont toujours en vigueur nuisent à des industries, comme celles du voyage et du tourisme, alors que dans d'autres pays, on trouve des façons de vivre avec le virus sur la base des mêmes données.

À quelle date, ce mois-ci, le gouvernement va-t-il abolir toutes les restrictions liées à la COVID?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, dans ce pays, les politiques sont établies par un gouvernement qui se fie à la science et aux données, et non par un gouvernement qui écoute des gens qui bloquent nos rues et nos frontières. Ce n'est pas ainsi qu'on établit des politiques publiques dans ce pays. Ce n'est pas ainsi qu'on rassemble les Canadiens.

Nous allons continuer de nous efforcer de garder les gens en vie, en santé, en sécurité, et même prospères. Le fait que le Parti conservateur persiste à refuser de condamner les blocus qui nuisent à nos chaînes d'approvisionnement, font grimper les prix et limitent notre capacité manufacturière partout au pays est tout simplement honteux.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, la Saskatchewan et l'Alberta ont annoncé la fin des restrictions. L'administratrice en chef de la santé publique du Canada demande un retour à la normalité. Deux députés libéraux ont dénoncé les dissensions créées par leur propre parti.

Les Canadiens ont fait tout ce qu'on leur a demandé ces deux dernières années et, alors que de nombreux autres pays offrent un plan d'espoir, les libéraux continuent d'étouffer des industries comme celles du voyage et du tourisme pour de maigres bénéfices. Il semble que le premier ministre soit rendu un peu trop habitué à utiliser la force du gouvernement au lieu de faire confiance aux Canadiens.

Quand exactement en février le gouvernement procédera-t-il à la levée de tous les avis aux voyageurs?

• (1445)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face parle d'étouffer des industries. La réalité, c'est que l'appui du Parti conservateur du Canada aux personnes qui bloquent nos rues et nos postes frontaliers nuit aux entreprises. Il nuit aux Canadiens qui mettent du pain sur la table. Il fait grimper les prix. Il cause de l'incertitude, de l'instabilité et de la frustration aux personnes qui ont trop souffert à cause de la pandémie au cours des deux dernières années. Il est temps pour le Parti conservateur de faire preuve d'un leadership responsable et de condamner ces barricades, et pour nous tous d'aller de l'avant ensemble.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, le député libéral de Louis-Hébert a compris, lui, que la position du premier ministre sur les transferts en santé est intenable.

Le premier ministre doit impérativement augmenter le financement de la santé à long terme. C'est incontournable pour qu'on puisse devancer les chirurgies délestées, engager des infirmières et augmenter le nombre de lits pour qu'on n'ait plus jamais à confiner toute une population afin de protéger le système de santé. Ce sont 85 % des citoyens qui exigent du premier ministre une augmentation des transferts en santé jusqu'à 35 % pour couvrir les coûts.

Le premier ministre va-t-il les écouter? C'est leur argent qu'il a entre les mains, pas le sien.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, depuis les débuts de cette pandémie, nous avons été là pour augmenter les transferts en santé, les investissements en santé, en plus des 43 milliards de dollars que nous transférons aux provinces et aux territoires chaque année pour leur système de santé.

Questions orales

Pendant cette pandémie justement, nous avons investi 63 milliards de dollars supplémentaires pour aider notre système de santé.

Oui, nous allons continuer d'être là à moyen et à long terme avec des augmentations pour nous assurer que les Canadiens sont en sécurité. Le gouvernement fédéral sera là pour eux, comme il l'a été depuis deux ans.

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, le terme « être là », on n'est plus capable.

Le premier ministre est seul à s'obstiner à ne pas augmenter à 35 % sa part du financement de la santé.

Même son député de Louis-Hébert le dénonce. Il rejoint ainsi tous les partis de l'Assemblée nationale, tous les gouvernements — ceux du Québec, des provinces et des territoires —, 85 % des Canadiens et 86 % des Québécois.

Quand on est tout seul à avoir raison, c'est souvent parce qu'on est trop entêté pour dire qu'on a tort. Ainsi, plutôt que de s'entêter contre tout le monde, quand le premier ministre va-t-il fournir sa juste part pour la santé?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je ne comprends pas ce que je peux dire de plus pour que le député d'en face accepte un « oui » comme réponse.

Oui, nous allons être là pour continuer d'augmenter les transferts en santé, parce que, oui, nous avons été là avec 63 milliards de dollars de plus du gouvernement fédéral pour nos systèmes de santé.

Nous allons continuer d'être là. Nous savons à quel point nous avons besoin de travailler ensemble pour offrir de meilleurs systèmes de santé à nos citoyens. Le gouvernement fédéral va être là pour nos systèmes de santé, tout comme il a été là avec 8 dollars sur 10 dépensés pendant la pandémie.

[Traduction]

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens un peu partout au pays réclament au premier ministre de la clarté, du leadership et de l'espoir. Les gens sont tellement exaspérés par le premier ministre que des manifestations naissent un peu partout au Canada. Les Canadiens veulent seulement être respectés et écoutés.

Étant donné le mépris flagrant affiché à l'égard des préoccupations légitimes suscitées par la situation au pays et le climat d'incertitude qui subsiste, je poserai au premier ministre cette simple question: peut-il nous dire quelles sont les données probantes qu'il a en main pour justifier l'imposition d'exigences interprovinciales en matière de vaccination des camionneurs?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous ne pouvons pas mettre fin à une pandémie en dressant des barricades. Nous ne pouvons pas faire cesser la pandémie par décret, et encore moins avec une loi. Nous pourrions nous sortir de cette pandémie grâce à la science et aux mesures de santé publique. Nous pourrions nous en sortir...

Des voix: Oh, oh!

• (1450)

Le Président: Je veux seulement souligner que lorsque le député de Regina—Lewvan a posé sa question, nous entendions voler une mouche à la Chambre. Je pense qu'il mérite le même respect lorsqu'il obtient sa réponse.

Le très hon. Justin Trudeau: Nous ne pouvons pas mettre fin à une pandémie en dressant des barricades. Nous ne pouvons pas faire cesser la pandémie par décret, et encore moins avec une loi.

Nous pourrions nous en sortir en nous appuyant sur la science, en suivant les mesures de santé publique et en recourant à la vaccination. Voilà ce sur quoi nous nous sommes concentrés pendant les deux dernières années. Alors même que les Canadiens sont fatigués et impatients que tout cela se termine, nous allons continuer de les soutenir et de faire tout ce qui est nécessaire pour mettre fin à la pandémie.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre vient de démontrer pourquoi les Canadiens sont si frustrés. Il n'écoute pas. Je lui ai demandé de nous fournir les preuves et les données scientifiques qui justifient les mesures sanitaires obligatoires qui visent le secteur du camionnage interprovincial et il a totalement ignoré la question.

Ma question lui semblera sûrement redondante, mais il réussira peut-être à y répondre cette fois-ci. Jusqu'où le prix du panier d'épicerie devra-t-il grimper? Combien de tablettes vides devra-t-il voir dans les supermarchés avant de mettre un terme aux mesures sanitaires obligatoires qui touchent les camionneurs interprovinciaux?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, premièrement, le député d'en face a critiqué quelque chose que nous n'avons même pas fait; c'est déjà un premier problème. Deuxièmement, il parle des tablettes vides dans les épicerie et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement.

La réalité est que, en ce moment, les habitants de Windsor souffrent et perdent leur emploi parce que les pièces d'auto ne peuvent pas franchir le pont Ambassador. Les habitants de l'Alberta se frappent le nez à des tablettes vides à l'épicerie parce que les marchandises ne peuvent pas franchir le poste frontalier de Coutts. Pourtant, les conservateurs appuient ces barrages et aucun d'entre eux ne se lève pour dire aux manifestants: « C'est assez, il est temps de rentrer à la maison. »

M. Chris Warkentin (Grande Prairie—Mackenzie, PCC): Monsieur le Président, l'Irlande, la Suède, la Norvège, Israël, la République tchèque, le Royaume-Uni, l'Espagne et le Danemark sont tous en train d'éliminer les restrictions, notamment les exigences relatives à la vaccination, alors que leur taux de vaccination est inférieur à celui du Canada. Les gouvernements provinciaux de la Saskatchewan et de l'Alberta ont aussi annoncé leur plan pour l'élimination des restrictions.

Quand le premier ministre se décidera-t-il à suivre l'exemple de nos alliés internationaux et des premiers ministres provinciaux et à se fier à la science et aux conseils des experts? Quand fournira-t-il aux Canadiens un plan qui indique quand il éliminera les restrictions fédérales relatives aux voyages?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de la pandémie, les différentes administrations choisissent des façons différentes de procéder. Cela comprend les différentes administrations d'un bout à l'autre du Canada, que nous soutenons depuis le début, ainsi que des pays où la COVID a fait beaucoup plus de ravages qu'au Canada et d'autres où les restrictions ont été beaucoup plus serrées.

Questions orales

La réalité, c'est que nous allons continuer de prendre les mesures qui s'imposent pour protéger les Canadiens tandis que nous traversons cette pandémie. Oui, je comprends que les Canadiens sont à bout et que nous avons besoin d'en finir avec la pandémie, mais nous n'y arriverons pas avec un décret. La seule façon d'y arriver, c'est de continuer de faire confiance à la science et d'accroître la vaccination.

M. Chris Warkentin (Grande Prairie—Mackenzie, PCC): Monsieur le Président, voilà le problème. Encore une fois, le premier ministre refuse de répondre à la question. Il semble qu'il préfère diviser et stigmatiser les Canadiens. Le problème, c'est que les Canadiens valent mieux que ça. Ils n'en peuvent plus de ces jeux de division. Ils ont fait leur part et ils méritent de savoir quand le Canada suivra ses alliés à l'étranger et mettra fin aux restrictions.

À quelle date les mesures seront-elles levées?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens ont fait leur part. Ils n'ont jamais cessé de répondre à l'appel et se sont fait vacciner à des taux qui dépassent ceux du caucus conservateur. Les Canadiens ont continué à suivre les conseils de la santé publique. Ils ont continué à s'entraider et à s'épauler.

Maintenant, nous constatons que le Parti conservateur encourage encore ses partisans à fermer des postes frontaliers et à bloquer le centre-ville d'Ottawa parce qu'il est contrarié d'avoir perdu les élections. Nous allons continuer à nous efforcer de soutenir les Canadiens, à assurer la sécurité de tous et à vacciner la population.

• (1455)

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, les Canadiens ont fait leur part, en se faisant vacciner et en se conformant aux mesures de santé publique. Ils veulent maintenant un plan pour sortir de la pandémie. Ce plan nécessitera une collaboration avec les responsables de la santé publique. Il faudra aussi nous assurer de ne plus jamais faire subir au système de santé des pressions telles qu'il a frôlé l'effondrement.

Le premier ministre présentera-t-il un plan qui trace la voie pour sortir de la pandémie, y compris un financement adéquat pour le système de santé, afin qu'il soit là lorsque nos êtres chers en auront le plus besoin?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que les systèmes de santé ont été mis à rude épreuve au cours des deux dernières années. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a continuellement répondu à l'appel.

Chaque année, le fédéral verse environ 43 milliards de dollars aux provinces pour soutenir leur système de santé. Au cours des deux dernières années, en plus des transferts réguliers, nous avons investi environ 63 milliards de dollars en santé, que ce soit pour les vaccins, les transferts aux provinces et d'autres mesures pour assurer la protection des Canadiens. Oui, nous augmenterons les transferts au titre de la santé, pour que le système médical soit plus solide à l'avenir.

[Français]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, les Canadiens et les Canadiennes sont vaccinés. Ils ont suivi les conseils des experts de la santé publique. Maintenant, ils ont besoin d'un plan. Comment allons-nous sortir de la pandémie?

Ce plan va suivre les conseils de la santé publique. Ce plan doit aussi reconnaître que nos soins de santé et notre système de santé

ont été en péril plusieurs fois pendant cette pandémie. Le premier ministre s'engagera-t-il à investir dans nos soins de santé pour s'assurer qu'ils sont là pour nos proches quand ils en ont besoin?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, oui, nous allons être là pour investir encore plus dans nos systèmes de santé.

Pendant les deux dernières années, nous avons investi 63 milliards de dollars supplémentaires dans nos systèmes et les mesures de santé pour nous assurer que les Canadiens passent à travers la pandémie.

Nous sommes en discussion avec les provinces, justement. Nous allons continuer ces discussions parce que nous savons que cela va effectivement prendre plus d'investissements pour avoir de meilleurs résultats et assurer plus de résilience dans les systèmes de santé.

Nous allons être là comme partenaires pour les provinces et territoires.

* * *

[Traduction]

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. Iqwinder Gaheer (Mississauga—Malton, Lib.): Monsieur le Président, que ce soit en instaurant des services de garde à 10 \$ par jour ou en faisant des investissements historiques dans le logement abordable, le gouvernement est déterminé à rendre la vie plus abordable pour les familles canadiennes. Nous savons que, depuis toujours, les Canadiens doivent payer des factures de téléphone cellulaire parmi les plus élevées du monde.

Le premier ministre peut-il informer la Chambre des mesures prises pour rendre les forfaits cellulaires plus abordables?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je veux d'abord remercier le député de Mississauga—Malton de son importante question. Nous avons promis aux familles canadiennes que nous allons réduire leur facture de téléphone cellulaire.

Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer que nous avons atteint notre objectif de réduction de 25 % des prix. En fait, nous y sommes parvenus trois mois plus tôt que prévu. C'est une excellente nouvelle, mais nous savons qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. Nous ne relâcherons pas nos efforts pour améliorer la couverture cellulaire et pour rendre la vie plus abordable pour tous les Canadiens.

* * *

L'ÉCONOMIE

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, la ministre des Finances continue d'essayer de convaincre les Canadiens que l'économie se porte à merveille, mais elle ne semble pas comprendre que la majorité des Canadiens ne voient pas les choses de la même façon.

Ce qu'ils constatent, c'est que leur famille ne peut pas se payer le même panier d'épicerie qu'auparavant, et qu'ils essaient d'aller chercher les enfants à l'école juste une fois de plus avant de devoir faire le plein d'essence à nouveau.

Questions orales

Les Canadiens sont aux prises avec une crise du coût de la vie. Quand la ministre des Finances va-t-elle prendre cette crise de l'inflation au sérieux et trouver des solutions?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la députée sait-elle ce qui fait grimper le coût de la vie, le coût de l'épicerie et le coût des pièces dans le secteur manufacturier cette semaine? Ce sont les blocus au poste frontalier de Coutts, au pont Ambassador, à Windsor, et même au centre-ville d'Ottawa, et que le Parti conservateur continue d'appuyer.

Les Canadiens vivent une situation difficile depuis deux ans à cause des nombreux effets de la pandémie. Ils se sont mobilisés, ils ont fait des sacrifices et nous les avons soutenus. Comment se fait-il que le Parti conservateur ne soit plus là pour les appuyer maintenant, et pourquoi a-t-il plutôt choisi de soutenir les gens qui paralysent leurs voisins et l'économie?

• (1500)

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, après six ans, les libéraux n'ont toujours pas réussi à améliorer le sort des Canadiens. Ils ont plutôt causé la pire augmentation des prix des 30 dernières années au Canada. De surcroît, les politiques énergétiques anti-canadiennes d'Ottawa n'ont fait qu'empirer la situation économique au pays.

La hausse du prix de l'énergie se répercute dans presque tous les secteurs d'activités de l'économie canadienne. Pourquoi le premier ministre victimise-t-il les aînés, les familles de travailleurs et les petites entreprises?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les petites entreprises du centre-ville d'Ottawa connaissent des difficultés depuis deux semaines parce que les conservateurs appuient ceux qui bloquent la circulation.

Des entreprises de Windsor sont aux abois parce qu'il est impossible d'acheminer les marchandises par le pont Ambassador. Pourtant, on incite les partisans du Parti conservateur à poursuivre les blocus. En Alberta, l'épicerie coûte de plus en plus cher parce que le poste frontalier de Coutts est bloqué. Pourtant, le Parti conservateur ne condamne pas ces manifestants et il ne leur demande pas de partir.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, c'est du jamais vu au Québec: l'essence ordinaire dépasse 1,60 \$ le litre.

C'est toute une inflation, qui aura des répercussions sur tout ce qui est transporté partout au Canada. Pendant ce temps, le premier ministre semble dépourvu par les temps qui courent.

Que va-t-il faire, et quand, pour aider les familles à faible revenu devant cette hausse sans précédent du prix de tout ce qu'elles mangent et utilisent dans la vie de tous les jours?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la crise d'inflation mondiale qu'on est en train de vivre est due à la COVID-19. Les dérangements dans la chaîne d'approvisionnement sont dus à la COVID-19 et, en partie, aux barricades qui sont appuyées par les conservateurs.

Nous allons continuer de lutter contre la COVID-19 en utilisant la vaccination et les mesures de santé publique pour nous assurer que les Canadiens reviennent bientôt à ce qu'ils aiment faire le plus,

c'est-à-dire se rassembler et être les uns avec les autres. C'est ce que nous visons et nous travaillons très fort pour y arriver.

[Traduction]

M. Rob Morrison (Kootenay—Columbia, PCC): Monsieur le Président, le prix de l'essence a augmenté de 34 %, le prix des habitations, de près de 27 %, le prix du sucre, de 20 % et le prix du bacon canadien, de 17 %. L'inflation augmente deux fois plus vite que le salaire des travailleurs de ma circonscription, Kootenay—Columbia.

Les familles canadiennes sont à bout de souffle. Quand le premier ministre délaissera-t-il son MacBook et son chalet pour remédier à la hausse faramineuse du prix des maisons, aux pénuries dans la chaîne d'approvisionnement et à la crise du coût de la vie?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous reconnaissons qu'une crise d'inflation s'abat présentement sur le monde entier en raison de la COVID-19. Notre meilleur moyen de défense, c'est de mettre fin à la pandémie de COVID-19. Malheureusement, cela ne peut se faire en adoptant des projets de loi et en érigeant des barricades. La seule solution, c'est de suivre les conseils des scientifiques et donc, de se faire vacciner.

Si le Parti conservateur se préoccupe réellement de nos chaînes d'approvisionnement et du coût de la vie au Canada, ses députés devraient dire à ses partisans de lever les barricades à Coutts et à Windsor et de laisser les marchandises être acheminées jusqu'aux Canadiens.

* * *

[Français]

LES AÎNÉS

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le Président, depuis huit mois, le premier ministre fait des coupes dans le Supplément de revenu garanti des aînés qui ont légitimement reçu de la PCU. On parle d'aînés moins nantis qui travaillent à temps partiel pour payer le loyer, l'épicerie et leurs médicaments.

Après des mois, le premier ministre a réalisé que c'était inacceptable, et il va les indemniser. Toutefois, la compensation arrivera seulement en mai, et il continue de faire des coupes dans les prestations chaque mois jusqu'en juin.

Après huit mois de sacrifices de la part de ces aînés, le premier ministre convient-il qu'ils méritent mieux que de manger de la misère jusqu'à la fin du printemps?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la pandémie a été très difficile pour les aînés, et notre gouvernement a été là pour les aider.

Nous aidons les aînés au moyen d'un paiement unique pour les personnes âgées dont les prestations ont été affectées par les mesures de soutien de la pandémie et, aujourd'hui, nous avons présenté le projet de loi C-12 pour exclure le revenu de prestations liées à la pandémie aux fins du calcul du SRG.

Nous demandons donc à tous les partis, incluant le Bloc québécois, de nous appuyer et d'adopter rapidement ce projet de loi afin d'empêcher toute réduction future du SRG pour les aînés à faible revenu. Notre gouvernement continuera d'être présent pour les aînés.

Questions orales

● (1505)

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le Président, parmi les aînés victimes des coupes dans le Supplément de revenu garanti, il y a des gens qui ne mangent pas à leur faim, qui vendent leurs biens, qui perdent même leur logement. Ces gens ne peuvent pas attendre jusqu'à la fin du printemps que la machine fédérale dégele.

Le premier ministre a prouvé, avec la PCU, qu'il est capable d'envoyer des chèques rapidement quand il le veut. Si le premier ministre a été capable d'envoyer de la PCU à des millions de personnes dans les 10 jours suivant leur demande, il est capable d'indemniser les aînés les moins nantis avant la fin du printemps.

Qu'est-ce qui l'empêche d'agir?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été là pour les Canadiens pendant deux ans, avec du jamais vu en matière de soutien pour les Canadiens, y compris les aînés. Nous les avons aidés avec de l'argent supplémentaire pendant cette pandémie, parce que nous savons que cela a été très difficile.

Effectivement, à cause de cet argent, certains aînés sont à risque de perdre les prestations dont ils ont besoin cette année. C'est pour cela que nous envoyons rapidement un paiement unique et que nous proposons, au moyen d'un projet de loi déposé hier, de régler une fois pour toutes ce défi. Nous nous attendons à ce que les autres partis qui se préoccupent des aînés nous appuient.

* * *

[Traduction]

LA VIE PRIVÉE

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, il y a deux semaines, les membres du comité de l'éthique, y compris tous les membres libéraux, ont convenu à l'unanimité qu'il fallait reporter un appel d'offres afin d'empêcher les libéraux de recueillir en secret des données sur la mobilité des Canadiens jusqu'à ce que les députés aient la certitude que l'on ne porte pas atteinte au droit à la vie privée des Canadiens.

Cependant, chose incroyable, hier, tous les membres du caucus libéral, y compris les mêmes députés qui avaient voté en faveur de la mesure, se sont opposés à ce qu'on suspende la demande de propositions. C'est une honte. Pourquoi le premier ministre voterait-il contre les recommandations du comité pour veiller à la protection de la vie privée des Canadiens?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, contrairement aux conservateurs, nous croyons que notre intervention dans la lutte contre la COVID-19 doit être guidée par des données, la science et des preuves scientifiques, qui sont essentielles pour orienter les politiques et la prise de décisions.

L'Agence de la santé publique du Canada s'est servi de données dépersonnalisées, c'est-à-dire sans éléments d'identification personnelle, pour éclairer l'intervention du gouvernement dans la lutte contre la COVID-19. Nous avons aussi rendu cette information publique pour que les Canadiens soient au courant. Nous continuons de mettre l'accent sur la santé et la sécurité des Canadiens et de respecter les normes auxquelles ils s'attendent, à juste titre, en matière de protection de la vie privée.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, pourquoi le vote d'hier était-il si important? Parce que les libéraux, en votant « non », ont indiqué qu'ils vont continuer à re-

cueillir des données sans le consentement des Canadiens. Si nous faisons les rapprochements qui s'imposent, nous voyons une tendance se dessiner: les libéraux se servent de la pandémie pour étendre considérablement leur mainmise sur les Canadiens et bafouer leurs droits et leurs libertés, notamment leur droit à la vie privée.

Le premier ministre pourrait-il au moins nous donner une bonne raison qui expliquerait pourquoi il estime que c'est une mauvaise idée de suspendre cet appel d'offres jusqu'à ce que nous puissions garantir que le droit des Canadiens à la vie privée est protégé?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous luttons actuellement contre une pandémie mondiale, et pour le faire, nous nous appuyons depuis le début sur les données scientifiques. Il est évident que nous protégeons le droit des Canadiens à la vie privée — qui est toujours important —, mais nous utiliserons les outils dont nous disposons pour protéger les Canadiens et défendre leurs droits et leurs valeurs.

Malheureusement, nous voyons aussi une tendance se dégager au sein du Parti conservateur, qui a tenté de supprimer la version longue du questionnaire du recensement, et qui remet constamment en question les données scientifiques en s'enfermant dans le déni.

Nous continuerons de nous fier aux faits et à la science pour prendre nos décisions.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, hier, au comité de la sécurité publique, j'ai demandé au chef adjoint du Service de police de Toronto si le plan des libéraux de dépenser 1 milliard de dollars de fonds publics pour racheter des armes à feu améliorerait la sécurité publique. Comme d'autres représentants des forces de l'ordre au pays, il a répondu que le rachat d'armes à feu ne fonctionne pas.

Ma question pour le premier ministre est la suivante: pourquoi ignore-t-il l'opinion des experts? Pourquoi refuse-t-il d'abandonner ce programme idéologique à la fois inefficace et coûteux?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il est on ne peut plus clair que les députés du Parti conservateur du Canada sont en train de nous demander de légaliser à nouveau les armes d'assaut. C'est un sujet qui a été abordé pendant la campagne électorale et qu'ils s'efforcent d'oublier.

Nous avons interdit...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Je rappelle aux députés de surveiller leur langage.

Je vais devoir demander au député de s'excuser ou de retirer ses propos.

● (1510)

M. Glen Motz: Monsieur le Président, je dirai que...

Le Président: Je demande au député de s'excuser, et non de se lancer dans une longue diatribe.

M. Glen Motz: Monsieur le Président, je ne me lancerai pas dans une diatribe. Je m'excuse d'avoir dit que le premier ministre a menti, mais, en 1977...

Questions orales

Le Président: Non, c'est fini. Je ne veux plus rien entendre. Asseyez-vous. Vous vous êtes excusé. C'est tout ce que je vous demandais.

J'invite le très honorable premier ministre à poursuivre son intervention.

Le député de Sturgeon River—Parkland devrait être en mesure d'écouter la réponse à sa question.

Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, l'année dernière, nous avons interdit 1 500 modèles d'armes d'assaut au Canada. Le Parti conservateur propose de lever cette interdiction sous le prétexte qu'elle ne protégera pas les Canadiens. Eh bien, les conservateurs ont notamment fait campagne sur cette question, et les Canadiens ont rejeté clairement cet argument.

Les Canadiens veulent que les collectivités soient plus sûres. C'est pourquoi nous cherchons à renforcer le contrôle des armes à feu. Malheureusement, les conservateurs, eux, cherchent inexplicablement à l'affaiblir.

* * *

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. Heath MacDonald (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, l'interruption du commerce de la pomme de terre causée par des éclosions localisées de gale verruqueuse à l'Île-du-Prince-Édouard a durement touché l'économie de la province et de nombreuses personnes de ma circonscription. Des petites exploitations agricoles familiales multigénérationnelles aux grands producteurs, sans oublier les entreprises d'emballage, de transformation et de transport, à peu près tous les habitants de l'île ont été touchés.

Je sais que le gouvernement travaille fort dans ce dossier et, hier, une avancée majeure a été obtenue. Est-ce que le premier ministre peut informer la Chambre de ce que le gouvernement fait pour assurer la reprise des exportations des meilleures patates de la planète?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Malpeque de sa question, de son vaillant travail et des efforts qu'il déploie pour défendre les habitants de l'île.

Rétablir l'accès au marché américain pour les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et soutenir les agriculteurs de la province font partie des priorités du gouvernement. Grâce au travail fondé sur la science de deux de nos collègues qui sont allés à Washington, l'exportation de pommes de terre de table vers Porto Rico peut reprendre.

Nous allons continuer de défendre les agriculteurs canadiens et d'employer une approche fondée sur la science jusqu'à ce que l'exportation de pommes de terre soit entièrement rétablie.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, le 13 août, le premier ministre annonce la vaccination obligatoire à l'échelle fédérale. Le 15 août, il déclenche des élections inutiles. Le 8 février, le chat sort du sac.

Contrairement à ce qu'il dit depuis le début de la période des questions orales, deux députés de son propre caucus dénoncent la décision prise par son parti d'avoir sciemment adopté une approche qui divise et stigmatise à des fins strictement électorales. Comme le dit si bien Emmanuelle Latraverse, « le premier ministre a beau [dire] qu'il "suit la science", on a tous compris que c'est bien relatif. »

Pourquoi le premier ministre a-t-il tourné le dos aux Canadiens? À quelle date a-t-il pris cette décision de diviser et de stigmatiser pour mieux régner?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, à la dernière campagne électorale, nous avons présenté aux Canadiens une vision très claire de comment nous allons pouvoir passer au travers de cette pandémie.

Cela incluait la vaccination obligatoire pour tous ceux qui voulaient embarquer dans un avion ou prendre un train et pour les employés de la fonction publique fédérale. Les Canadiens ont pu se prononcer lors de ces élections sur ces enjeux-là et ils ont voté en grande majorité pour des députés de partis qui appuyaient ces mandats de vaccination. C'est la réalité. C'était très important pour ce pays de pouvoir aller de l'avant avec un mandat clair pour assurer la fin de cette pandémie par la vaccination, et c'est exactement ce que nous avons fait.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, le député de Louis-Hébert était beaucoup plus clair.

On ne peut pas mettre fin à la pandémie sans leadership. On ne peut pas mettre fin à la pandémie en divisant et en stigmatisant la population. On ne peut pas mettre fin à la division en restant caché et en refusant de prendre ses responsabilités. Il a fallu qu'un des propres députés du premier ministre, le président du caucus libéral du Québec, dénonce son plan électoral machiavélique pour qu'il sorte de sa cachette.

Est-ce que le premier ministre va admettre son erreur, s'excuser aux Canadiens d'avoir pris cette fameuse décision et travailler avec les chefs de parti pour mettre fin à la division et aux manifestations?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement a fait le choix pendant cette pandémie de suivre la science, d'être là pour appuyer les petites entreprises, les aînés et les travailleurs, d'encourager la vaccination pour tout le monde, d'amener des mandats pour les voyageurs et la fonction publique fédérale. Toutes ces choses ont sauvé des vies et ont assuré que nous avons pu passer à travers cette pandémie mieux que bien d'autres pays.

Les Canadiens ont continuellement été là les uns pour les autres. C'est ce que le gouvernement va continuer de faire, mais j'encourage les conservateurs d'être là pour les Canadiens et de demander la fin des blocages.

Questions orales

• (1515)

[Traduction]

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi d'être claire: les conservateurs souhaitent la fin des manifestations et des barrages. Nous voulons permettre aux gens de retourner au travail et de rentrer chez eux sachant qu'ils ont été écoutés et respectés. C'est le premier ministre qui en détient la clé. J'ai lui ai fait parvenir une lettre pour lui demander s'il serait disposé à rencontrer d'autres dirigeants et moi-même afin que nous puissions travailler de manière constructive pour sortir de cette impasse.

Acceptera-t-il de nous rencontrer? Pouvons-nous collaborer à la recherche d'une solution?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la cheffe intérimaire du Parti conservateur sait bien que nous avons discuté, juste après son élection à la tête du parti, de la possibilité de collaborer pour mettre fin à cette pandémie et à ces barrages. Malheureusement, nous voyons des députés conservateurs continuer à encourager et à appuyer les barrages au centre-ville d'Ottawa, au poste frontalier de Coutts et au pont de Windsor.

Quand les conservateurs vont-ils défendre les Canadiens ordinaires en permettant l'approvisionnement de leurs épiceries et en préservant leurs emplois? Quand vont-ils se lever et condamner ces barrages?

* * *

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Monsieur le Président, cette semaine est la Semaine du développement international.

On tient à remercier les travailleurs, les partenaires et les bénévoles du secteur qui travaillent fort pour améliorer la vie des gens dans de nombreux pays. Cette année, j'aimerais attirer l'attention sur les femmes et les filles qui font face à des défis uniques exacerbés par la pandémie.

L'honorable premier ministre peut-il nous dire ce que fait le Canada pour soutenir les femmes et les filles à l'étranger?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier ma collègue de Dorval—Lachine—LaSalle de cette question et de son travail acharné.

Elle a tout à fait raison, c'est pourquoi nous avons transformé la façon dont le Canada travaille à l'étranger pour être à l'avant-garde de cet effort mondial. Grâce à notre politique d'aide internationale féministe, nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires internationaux, afin de réduire la pauvreté et l'inégalité et de relever les défis uniques auxquels sont confrontées les femmes et les filles.

Nous allons continuer nos efforts à cet égard.

[Traduction]

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, le passage frontalier du pont Ambassador à Windsor est l'un des plus achalandés au Canada, et il est vital pour les gens de Windsor et de la région. En effet, la population de Windsor et des alentours dépend fortement des déplacements transfrontaliers. Les résidents et les gens des petites entreprises et du secteur manufacturier sont régulièrement appelés à traverser la frontière. Or, à l'heure actuelle, à cause des convois de manifestants, des camionneurs sont bloqués et cette situation nuit sérieusement à Windsor et à la région environnante.

Que fait le premier ministre pour mettre fin à ce blocus et ouvrir la frontière pour que les camionneurs puissent rentrer chez eux et livrer les marchandises destinées aux gens de Windsor et des environs?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le pont Ambassador est un lien névralgique pour le commerce et ce blocus met sérieusement en péril les chaînes d'approvisionnement. Le blocage illégal de routes commerciales entraîne une pénurie de produits sur les tablettes des marchands, une hausse des prix et des licenciements dans les secteurs du camionnage, de la fabrication et de la vente au détail. Il est paradoxal qu'une manifestation et un blocus organisés par des camionneurs empêchent maintenant d'autres camionneurs de circuler.

Les Canadiens ont le droit de manifester pacifiquement, mais ils n'ont pas le droit de bloquer illégalement des routes et de harceler leurs concitoyens. Je remercie encore une fois les camionneurs vaccinés — soit 90 % des camionneurs, je le souligne — qui s'emploient jour après jour à faire tourner l'économie canadienne.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'aimerais exprimer au premier ministre et à ses enfants mes vœux de prompt rétablissement.

Cela fait deux ans cette semaine que la société Trans Mountain a présenté son dernier bilan financier. Le gouvernement a bêtement fait l'acquisition regrettable du pipeline Trans Mountain qui est très néfaste pour l'environnement. Voilà maintenant qu'on apprend que les coûts seraient cinq fois plus élevés que les estimations initiales.

Le premier ministre convient-il qu'un examen complet et totalement transparent des coûts et des avantages présumés doit être présenté avant de gaspiller un seul sou de plus pour ce projet?

• (1520)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens savent que nous devons décarboniser notre économie afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Cependant, notre économie va continuer de dépendre du secteur pétrolier et gazier au cours des prochaines années. C'est pourquoi il est primordial de tout mettre en œuvre pour obtenir le meilleur prix possible pour ces ressources afin de pouvoir investir dans la transformation de l'économie. Le pipeline Trans Mountain joue un rôle important pour notre économie parce qu'il nous donne la possibilité d'acheminer le produit ailleurs qu'aux États-Unis. Parallèlement, il nous aidera à investir dans la transition vers une économie plus verte.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — MODIFICATION À LA CONSTITUTION DU CANADA (LOI SUR LA SASKATCHEWAN)

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 8 février, de la motion.

Le Président: Comme il est 15 h 20, conformément à l'ordre adopté le jeudi 25 novembre 2021, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion du député de Regina—Lewvan concernant les crédits.

Convoquez les députés.

Avant le vote:

Le Président: Je tiens à féliciter notre équipe technique. Ces derniers jours, la communication était saccadée. L'équipe a trouvé le problème et elle voulait s'assurer que tout était sécuritaire. Je tiens à la féliciter pour son travail. Je m'adresse à nos techniciens en coulisse, qui s'assurent que tout se passe bien.

• (1535)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 21)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Aldag
Alghabra	Ali
Allison	Anand
Anandasangaree	Angus
Arnold	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Baldinelli
Barlow	Barrett
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bennett	Benzen
Bergen	Bergeron
Berthold	Bérubé
Bezan	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney
Block	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Bragdon
Brassard	Brière
Brock	Brunelle-Duceppe
Calkins	Cannings
Caputo	Carr
Carrie	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Chambers
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Chong
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cooper	Cormier
Coteau	Dabrusin
Dalton	Damoff
Dancho	Davidson
Davies	DeBellefeuille
Deltell	d'Entremont
Desbiens	Desilets

Travaux des subsides

Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Doherty	Dong
Dowdall	Dreeshen
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Epp
Erskine-Smith	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Fergus	Ferreri
Fillmore	Findlay
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Gallant
Garneau	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Généreux
Genuis	Gerretsen
Gill	Gladu
Godin	Goodridge
Gould	Gourde
Gray	Green
Guilbeault	Hajdu
Hallan	Hanley
Hardie	Hepfner
Hoback	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek
Jeneroux	Johns
Joly	Jones
Jowhari	Julian
Kayabaga	Kelloway
Kelly	Khalid
Khera	Kitchen
Kmiec	Koutrakis
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Kusmierczyk	Kwan
Lake	Lalonde
Lambropoulos	Lametti
Lamoureux	Lantsman
Lapointe	Larouche
Lattanzio	Lauzon
Lawrence	LeBlanc
Lebouthillier	Lehoux
Lemire	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lightbound	Lloyd
Lobb	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKenzie
MacKinnon (Gatineau)	Maguire
Maloney	Martel
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLean

Affaires courantes

McLeod	McPherson
Melillo	Mendès
Mendicino	Miao
Michaud	Miller
Moore	Morantz
Morrice	Morrison
Morrissey	Motz
Murray	Muys
Naqvi	Nater
Ng	Noormohamed
Normandin	O'Connell
Oliphant	O'Regan
O'Toole	Patzer
Paul-Hus	Pauzé
Perkins	Perron
Petipas Taylor	Plamondon
Poillievre	Powlowski
Qualtrough	Rayes
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Rood
Ruff	Sahota
Sajjan	Saks
Samson	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Scheer	Schiefke
Schmale	Seeback
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Shields	Shipley
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Small	Sorbara
Soroka	Steinley
Ste-Marie	Stewart
St-Onge	Strahl
Stubbs	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thomas	Thompson
Tochor	Tolmie
Trudeau	Trudel
Turnbull	Uppal
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Van Popta
Vandal	Vandenbeld
Vecchio	Vidal
Vien	Viersen
Vignola	Villemure
Virani	Vis
Vuong	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Weiler
Wilkinson	Williams
Williamson	Yip
Zahid	Zarrillo
Zimmer	Zuberi — 334

CONTRE

Aucun

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

Je désire informer la Chambre que, en raison du vote par appel nominal différé, l'étude des ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 14 minutes.

AFFAIRES COURANTES

● (1540)

[Traduction]

LA LOI SUR LES PARCS NATIONAUX DU CANADA

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD) demande à présenter le projet de loi C-248, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada (parc urbain national Ojibway du Canada).

— Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de présenter ce projet de loi, qui donnerait naissance au parc national Ojibway. Il s'agit du fruit de plusieurs années de labeur — près d'une dizaine d'années pour être exact. Le futur parc urbain national Ojibway regrouperait le parc Ojibway, l'aire naturelle Spring Garden, le parc Black Oak Heritage, le parc patrimonial Tallgrass Prairie, la réserve naturelle provinciale Ojibway Prairie et le site Ojibway Shores, un espace vert de 33 acres d'une grande valeur, mais aussi le dernier secteur riverain national encore non développé de la région de Windsor-Detroit.

On y trouve plus de 130 espèces en péril. Il s'agit également d'un lieu d'une grande valeur environnementale, puisqu'il prend origine aux États-Unis et ouvre la voie vers la partie sud de l'Ontario et le reste du Canada. Si ce parc voit le jour, il englobera environ 900 acres de parcs et se révélera d'une grande importance pour les gens du coin, mais aussi pour le reste du pays, puisque les parcs urbains nationaux sont partie prenante des infrastructures de demain.

Je remercie les rédacteurs des services législatifs qui ont préparé ce projet de loi. Ils ont fait de l'excellent travail et je leur en suis immensément reconnaissant. Je suis ravi de l'occasion qui se présente aujourd'hui à moi, car elle me permet de faire de la politique positive, et je suis réellement fier de m'investir dans ce processus et de porter la vision qui le sous-tend, pour la population de ma circonscription et pour les Canadiens en général.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LOI SUR LE SOUTIEN À LA CROISSANCE DU SECTEUR DES CRYPTOACTIFS

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC) demande à présenter le projet de loi C-249, Loi concernant le soutien à la croissance du secteur des cryptoactifs.

— En ce moment même, le Canada devrait attirer des investissements de milliards de dollars dans l'industrie des cryptoactifs, un secteur en pleine croissance. En ce moment même, des fonctionnaires discutent des cryptoactifs et élaborent des politiques à ce sujet. Signalons que beaucoup de fonctionnaires et de législateurs n'ont pas une connaissance approfondie des cryptoactifs, de leur fonctionnement ou du fort potentiel de croissance économique qu'ils offrent.

Affaires courantes

Pour être un chef de file mondial dans ce domaine, le Canada doit faire en sorte que les experts en cryptoactifs et les investisseurs nous disent de quelles politiques ils ont, ou n'ont pas, besoin. Le projet de loi que je présente prévoit l'obligation pour le ministre des Finances de voir officiellement à ce que la voix de ces personnes contribue à orienter l'élaboration des politiques. Il prévoit aussi l'obligation pour le ministre d'élaborer, en tirant parti de leur expertise, un cadre qui permettrait au Canada d'attirer des investissements et des talents liés aux cryptoactifs tout en protégeant les travailleurs du secteur.

Le projet de loi créerait un mécanisme afin qu'on tire officiellement parti de l'expertise des investisseurs et des innovateurs du secteur des cryptoactifs pour l'élaboration des politiques et d'un cadre soutenant la croissance du secteur.

Cette mesure législative est la première du genre au Canada et je suis ravie de la présenter à la Chambre aujourd'hui. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à sa préparation, y compris les rédacteurs. Ce sera un plaisir de collaborer avec les députés de tous les partis pour faire avancer ce domaine de politique publique novateur.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

● (1545)

LE CODE CRIMINEL

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC) demande à présenter le projet de loi C-250, Loi modifiant le Code criminel (interdiction de fomenter l'antisémitisme).

— Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter mon projet de loi d'initiative parlementaire qui vise à modifier le Code criminel afin d'interdire la promotion de l'antisémitisme. Je remercie la députée de Thornhill d'avoir appuyé cet important projet de loi.

Du début de 1941 au printemps de 1945, 6 millions d'enfants, de femmes et d'hommes juifs ont été tués dans le cadre d'un génocide parrainé par l'État que nous appelons désormais l'Holocauste. Il faut contrer et condamner le plus fermement possible le travestissement et le déni de l'Holocauste ainsi que l'antisémitisme. L'ignorance alimente l'intolérance. Il faut continuer à enseigner les vérités du passé. L'éducation protège l'histoire. Nous devons faire face à l'histoire avec courage, en dénonçant et en contrant vigoureusement l'intolérance, peu importe où elle se manifeste. L'adoption de ce projet de loi contribuerait à protéger la vérité.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LOI SUR LA CONSERVATION DES STOCKS DE POISSONS ET LA GESTION DES PINNIPÈDES

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC) demande à présenter le projet de loi C-251, Loi concernant l'élaboration d'un cadre fédéral sur la conservation des stocks de poissons et la gestion des pinnipèdes.

— Monsieur le Président, au nom des habitants de Coast of Bays—Central—Notre Dame, je suis heureux de présenter mon projet de loi, Loi concernant l'élaboration d'un cadre fédéral sur la

conservation des stocks de poissons et la gestion des pinnipèdes. Les efforts de conservation déployés par les pêcheurs commerciaux et récréatifs n'ont pas permis de reconstituer les stocks de poissons et nous sommes maintenant confrontés à une catastrophe écologique.

Les populations de pinnipèdes, un groupe d'animaux marins comprenant les phoques et les otaries, sont maintenant de deux à cinq fois plus importantes que ce qui a été enregistré par le passé. Dans les régions côtières du Canada, les pinnipèdes consomment 50 fois plus de poissons que ce que les pêcheurs récoltent. Si le projet de loi est adopté, la ministre des Pêches et des Océans, en consultation avec les groupes autochtones, d'autres intervenants de l'industrie et des scientifiques canadiens et étrangers, créera un cadre sur la gestion des pinnipèdes afin de rétablir l'équilibre des écosystèmes marins.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LOI SUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ DES ENFANTS

Mme Patricia Lattanzio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-252, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (interdiction — publicité d'aliments et de boissons destinée aux enfants).

— Monsieur le Président, je suis fière de présenter mon projet de loi, qui propose de modifier la Loi sur les aliments et drogues en restreignant la publicité d'aliments et de boissons à teneur élevée en sucre, en gras saturés ou en sel destinée directement aux enfants. Même avant la COVID-19, des études ont démontré que 90 % des annonces publicitaires de tels aliments et boissons étaient vues par les enfants canadiens à la télévision ou en ligne. On peut alors s'imaginer à quel point la situation a empiré au cours des deux dernières années.

La consommation de tels aliments et boissons est associée à une augmentation des risques pour la santé, notamment l'obésité, l'hypertension artérielle, les maladies cardiaques, le diabète et le cancer. Une population en santé, y compris des enfants en santé, risque beaucoup moins d'avoir de graves problèmes de santé et est à la base d'une économie saine. Cette question préoccupante a déjà été débattue à la Chambre. Nous revenons à la charge aujourd'hui, car le temps est venu de protéger les enfants, de faire en sorte que leur santé ne soit plus compromise et de soutenir les parents partout au pays qui cherchent à aider leurs enfants à adopter de saines habitudes alimentaires.

J'espère obtenir l'appui de la Chambre pour l'adoption de ce projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

● (1550)

LA LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DE LA BANQUE DU CANADA

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC) demande à présenter le projet de loi C-253, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

Affaires courantes

— Monsieur le Président, je remercie sincèrement mon collègue le député de Carleton, qui fait des mises en garde contre les dangers de l'inflation depuis quelque temps. Ce sujet a un rapport direct avec mon projet de loi.

Mon projet de loi s'intitule « Loi sur la responsabilité de la Banque du Canada ». À l'heure actuelle, la Banque du Canada est exemptée de l'examen du vérificateur général. Le vérificateur général n'est pas en mesure d'y faire les vérifications qu'il mène auprès des ministères et des autres organismes du gouvernement.

Depuis le début de la pandémie, la Banque du Canada a énormément accru la masse monétaire au Canada. Par conséquent, nous constatons une inflation galopante. En plus d'acheter des obligations d'État, la Banque du Canada a acheté des obligations de sociétés. Ce projet de loi propose de donner au vérificateur général le pouvoir de mener ses vérifications usuelles, en plus de vérifications du rendement, à la Banque du Canada pour que nous ayons une meilleure idée de ce qu'elle fait. Ultiment, la Banque rendrait des comptes au Parlement.

Nos partenaires commerciaux ailleurs dans le monde le font déjà. Au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande, les vérificateurs généraux jouent ce rôle auprès de la banque centrale. Il est grand temps que nous élargissions les mesures de responsabilité et de transparence dont est responsable le vérificateur général pour qu'elles incluent la Banque du Canada.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

PÉTITIONS

LE KAZAKHSTAN

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, les pétitionnaires indiquent que des personnes sont allées manifester contre un gouvernement tyrannique dans la capitale, et qu'ils sont vivement préoccupés par les mesures qui rendent le coût de la vie moins abordable. Le gouvernement a traité ces manifestants de terroristes et s'est livré à différentes tactiques d'intimidation, notamment en torturant des gens et en ordonnant aux policiers d'abattre les manifestants. Je parle évidemment de la situation au Kazakhstan, où le gouvernement a publié des données faisant état d'au moins 225 morts et de plus de 4 000 blessés. Des organismes de défense des droits de la personne ont des raisons de croire que ces chiffres sont sous-estimés.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de condamner les violations des droits de la personne commises par le gouvernement du Kazakhstan, de réclamer la libération des prisonniers politiques et des militants pour les droits de la personne, y compris Bekizhan Mendygazyev, et de se joindre à l'Union européenne pour imposer des sanctions ciblées contre des hauts dirigeants.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, dans la prochaine pétition que je souhaite présenter, les pétitionnaires indiquent que le Parti communiste chinois a recours à la diplomatie des otages en emprisonnant de façon arbitraire des citoyens canadiens dont ils se servent comme monnaie d'échange. Les Canadiens ont été grandement soulagés lorsque Michael Kovrig et Michael Spavor ont été libérés. Cependant, il faut savoir qu'au moins 115 autres Canadiens sont toujours

détenus en Chine. Cette pétition souligne plus particulièrement le cas d'Huseyin Celil, un Canadien détenu en Chine depuis 2006 pour avoir dénoncé le génocide commis contre les Ouïghours. Le gouvernement de la Chine refuse de reconnaître la citoyenneté canadienne de M. Celil et de lui accorder l'accès à des services consulaires.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'exiger que le gouvernement de la Chine reconnaisse la citoyenneté canadienne de M. Celil et lui donne accès à des services consulaires et juridiques, de faire de la détention injuste de M. Celil un dossier prioritaire pour le gouvernement du Canada, de nommer un envoyé spécial chargé d'obtenir la libération de M. Celil et de travailler avec l'administration Biden et d'autres alliés pour obtenir la libération de M. Celil.

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, au milieu des Jeux olympiques de Pékin, les Canadiens vont s'assurer que le Parlement continue de tenir le Parti communiste chinois responsable en matière de droits de la personne.

Le cas de Peng Shuai nous rappelle que les athlètes eux-mêmes sont également vulnérables aux actes de répression et de violence du PCC. Les sondages montrent que 7 Canadiens sur 10 s'inquiètent de la santé et de la sécurité de nos athlètes canadiens.

Les signataires de cette pétition souhaitent que le gouvernement du Canada prenne des mesures plus sévères à l'égard des violations des droits de la personne commises par le gouvernement chinois, en particulier à l'encontre des Ouïghours, et utilise la loi de Magnitski pour sanctionner les individus impliqués dans les violations des droits de la personne.

● (1555)

[Traduction]

HONG KONG

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, la quatrième pétition que je présente porte aussi sur des violations des droits de la personne commises en République populaire de Chine, plus précisément à Hong Kong. Elle note que le Canada doit s'engager à défendre le caractère libre et équitable des procès, l'indépendance judiciaire et la primauté du droit. Hong Kong est le théâtre de plus en plus de violations des droits fondamentaux de la personne.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada: de faciliter l'accès au Canada et le traitement des demandes à ce sujet pour les personnes qui n'ont pas commis de véritables crimes, mais qui ont été reconnues coupables d'infractions politiques à Hong Kong; d'affirmer son engagement à considérer comme nulles et non avenues, aux fins de l'alinéa 36(1)c) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, toutes les accusations et condamnations prononcées sous le régime de la loi sur la sécurité nationale; et faire en sorte que toutes les personnes reconnues coupables de tout autre crime politique puissent venir au Canada.

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, la cinquième pétition que je présente appuie le projet de loi S-223. Le projet de loi érigerait en infraction le fait de se rendre à l'étranger pour obtenir un organe prélevé sans le consentement du donneur et il créerait un mécanisme pour qu'une personne puisse être interdite de territoire au Canada en raison de son implication dans le prélèvement forcé et le trafic d'organes.

C'est un important projet de loi pour la cause des droits de la personne. Les pétitionnaires espèrent que la présente législature sera celle où nous verrons enfin un projet de loi sur le prélèvement et le trafic d'organes devenir loi.

L'ENVIRONNEMENT

M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour déposer une pétition qui a été signée par plus d'une centaine de Canadiens, dont de nombreux citoyens de ma circonscription, Halifax. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'adopter de nombreuses mesures de lutte contre les changements climatiques, notamment de réduire les émissions, de mettre fin aux subventions pour les combustibles fossiles, de créer des emplois verts pour les travailleurs des industries délaissées et d'investir dans le transport en commun.

En tant que député, j'ai le privilège et le devoir de faire entendre le point de vue des citoyens que je représente. Je suis convaincu que le gouvernement accordera à cette pétition toute l'attention qu'elle mérite.

POSTES CANADA

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, je suis très fière de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour présenter une pétition provenant de résidents de l'île Savary, située dans ma circonscription. Depuis 1980, cette petite collectivité, où une centaine de personnes habitent à temps plein, n'a plus de bureau de Postes Canada. À l'heure actuelle, cette île n'est accessible que par bateau, et la traversée n'est pas une mince affaire.

Nous devons veiller à ce que le service de courrier soit accessible à tous les Canadiens. J'attends avec impatience la réponse du gouvernement.

LE PARC DE LA REINE JULIANA

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole pour présenter une pétition concernant une question plutôt urgente. Elle vient de résidents de la région d'Ottawa et concerne la décision de la Ville d'Ottawa de construire le nouvel hôpital Civic sur le terrain du parc de la reine Juliana. Je voudrais rendre justice à la pétition, mais je devrai faire un résumé.

Le parc de la reine Juliana a été créé en hommage aux 7 600 Canadiens qui ont perdu la vie lors de la libération des Pays-Bas et, bien sûr, en l'honneur de la reine Juliana, reine des Pays-Bas. Aujourd'hui, 750 arbres matures seront coupés dans le parc. C'est exactement comme dans la chanson de Joni Mitchell, on va paver le paradis et y bâtir un stationnement. De nombreux acres d'une zone boisée seront supprimés, tout comme l'importante biodiversité que cette dernière abrite.

Plus de 8 000 Canadiens ont signé une autre pétition lancée sur le site Change.org. Les signataires s'indignent du fait que les choses

Affaires courantes

n'aient pas été faites selon les règles et que les consultations publiques aient été abrégées. Des consultations antérieures indiquaient qu'un autre endroit serait choisi. La Commission de la capitale nationale avait recommandé que l'hôpital soit construit au pré Tunney.

En résumé, les pétitionnaires demandent que la recommandation faite à l'origine par la Commission de la capitale nationale soit reprise pour le choix idéal du site de l'hôpital afin de préserver l'ensemble des espaces verts du parc de la reine Juliana et de la Ferme expérimentale centrale. Le comité, qui était formé de nombreuses sommités, a recommandé la tenue d'une enquête publique par la province de l'Ontario afin de comprendre pourquoi la recommandation de la Commission de la capitale nationale avait été rapidement écartée en secret.

• (1600)

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter.

La première est signée par des habitants de ma circonscription qui dénoncent les effets négatifs que pourrait avoir le projet d'accumulation par pompage que propose TC Energy au Centre d'instruction de la 4^e Division du Canada, à Meaford. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'arrêter le projet.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, la deuxième pétition est signée par des personnes pré-occupées par la détention arbitraire de Canadiens par le Parti communiste chinois, comme nous l'avons vu récemment. Plus d'une centaine de Canadiens sont encore en détention. La pétition mentionne plus précisément M. Huseyin Celil, Canadien détenu en Chine depuis 2006. Le gouvernement chinois refuse de reconnaître sa citoyenneté canadienne et lui refuse l'accès aux services consulaires.

Les signataires de la pétition demandent que le gouvernement chinois reconnaisse la citoyenneté canadienne de M. Celil et lui donnent accès à des services juridiques et consulaires. Ils demandent également que cette détention injuste devienne une priorité pour le gouvernement canadien, que celui-ci nomme un envoyé spécial ayant pour mission d'obtenir la libération de M. Celil. Ils veulent enfin que le gouvernement canadien travaille avec l'administration américaine et d'autres alliés pour libérer M. Huseyin Celil des geôles du régime communiste chinois.

[Français]

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

Mme Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, j'ai l'honneur de déposer une pétition signée par les concitoyens et les concitoyennes de ma circonscription, Sherbrooke. Ils demandent à la Chambre des communes de changer le nom du programme de la Sécurité de la vieillesse pour un libellé respectueux qui reflète mieux les valeurs de notre gouvernement, comme « la pension pour les aînés » ou « le programme de pension pour aînés ». En effet, être âgé de 65 ans ne correspond plus à la perception sociale du terme « vieillesse ». Je remercie les gens de Sherbrooke de leur engagement à ce sujet.

Affaires courantes

[Traduction]

LES EXIGENCES RELATIVES À LA VACCINATION

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je présente une pétition signée par des citoyens d'un peu partout au Canada. Ces Canadiens demandent la levée des restrictions au motif que les exigences relatives à la vaccination ont causé des divisions au Canada. Les pétitionnaires sont solidaires des agents de la GRC, des agents des services frontaliers, des travailleurs des postes et des camionneurs qui contestent ces exigences. Ils affirment qu'ils sont opposés aux vaccins contre la COVID et veulent s'assurer que les gens n'aient pas à choisir entre le vaccin ou leur gagne-pain. Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes d'annuler immédiatement toutes les exigences relatives à la vaccination.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition concernant le fait que le Parti communiste chinois détient arbitrairement des citoyens canadiens pour les utiliser comme monnaie d'échange dans le cadre de la diplomatie des otages. Même si c'est un soulagement de savoir que Michael Spavor et Michael Kovrig ont finalement été libérés de la prison chinoise où ils ont été gardés en otage pendant plus de 1 000 jours, le gouvernement du Canada ne doit pas oublier que plus de 115 autres Canadiens sont toujours détenus en Chine.

La pétition souligne le cas de Huseyin Celil, un Canadien détenu en Chine depuis 2006 parce qu'il a dénoncé le génocide dont sont victimes les Ouïghours. Le gouvernement chinois refuse de reconnaître la citoyenneté canadienne de M. Celil et de lui permettre d'avoir accès à des services consulaires.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'exiger que le gouvernement chinois reconnaisse la citoyenneté canadienne de M. Celil et lui permette d'avoir accès à des services consulaires et juridiques; de veiller à ce que l'emprisonnement injuste de M. Celil soit une priorité pour le gouvernement canadien; de nommer un envoyé spécial pour assurer la libération de M. Celil; et de travailler avec l'administration Biden et d'autres alliés dans le but d'obtenir la libération de M. Huseyin Celil.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter une pétition. Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'adopter une position plus ferme contre les violations flagrantes des droits de la personne commises par le régime communiste chinois, notamment en reconnaissant le génocide commis actuellement contre les Ouïghours. Ils réclament l'imposition des sanctions prévues dans la loi de Magnitski à l'égard des auteurs de ces violations des droits de la personne.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, le Parti communiste chinois se sert de la détention arbitraire de citoyens canadiens comme monnaie d'échange dans la diplomatie des otages. Certes, c'est un soulagement de voir que Michael Spavor et Michael Kovrig ont enfin été remis en liberté par le gouvernement chinois après plus de 1 000 journées interminables, mais le gouvernement du Canada ne doit pas oublier que plus de 115 autres Canadiens sont toujours détenus en Chine.

Cette pétition met en évidence le cas de Huseyin Celil, un Canadien détenu en Chine depuis 2006 pour s'être exprimé au sujet du génocide des Ouïghours. Le gouvernement chinois refuse de recon-

naître sa citoyenneté canadienne et lui refuse l'accès à des services consulaires.

Les pétitionnaires présentent un certain nombre d'appels à l'action au gouvernement. Ils veulent que le gouvernement du Canada exige que le gouvernement chinois reconnaisse la citoyenneté canadienne de M. Celil et lui fournisse des services consulaires et juridiques; qu'il déclare que la question de la détention injuste de M. Celil est une priorité du gouvernement du Canada; qu'il nomme un envoyé spécial chargé d'obtenir la libération de M. Celil; qu'il demande l'aide de l'administration étatsunienne et d'autres alliés pour obtenir la libération de M. Huseyin Celil.

• (1605)

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des Canadiens inquiets qui affirment qu'il est clair que le Parti communiste chinois fait tout en son pouvoir pour se blanchir. Les signataires demandent au gouvernement de recourir à la loi de Magnitski pour imposer des sanctions contre le régime communiste, de veiller à ce que le régime réponde de ses gestes, et, surtout, de reconnaître la situation des Ouïghours et le génocide commis à leur endroit.

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Monsieur le Président, le Parti communiste chinois utilise la détention arbitraire de citoyens canadiens comme monnaie d'échange sur le plan diplomatique.

La libération tant attendue de Michael Spavor et de Michael Kovrig après 1 092 longs jours de détention en Chine est un soulagement, mais le gouvernement du Canada ne doit pas oublier que plus de 115 autres Canadiens sont toujours détenus en Chine. Cette pétition souligne le cas de Huseyin Celil, un Canadien qui est détenu en Chine depuis 2006 pour avoir dénoncé le génocide des Ouïghours. Le gouvernement chinois refuse de reconnaître la citoyenneté canadienne de M. Celil et lui refuse l'accès aux services consulaires.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada: premièrement, d'exiger que le gouvernement chinois reconnaisse la citoyenneté canadienne de M. Celil et lui fournisse des services consulaires et juridiques; deuxièmement, de faire de la détention injuste de M. Celil un dossier prioritaire pour le gouvernement du Canada; troisièmement, de nommer un envoyé spécial chargé d'obtenir la libération de M. Celil; et, quatrièmement, de travailler avec l'administration Biden et d'autres alliés pour obtenir la libération de M. Huseyin Celil.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DE LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE DE 2021

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 7 février, de la motion portant que le projet de loi C-8, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique et budgétaire déposée au Parlement le 14 décembre 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, c'est un grand honneur de prendre la parole au nom des résidents de la circonscription de Davenport pour parler du projet de loi C-8, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique et budgétaire, qui a été présenté à la Chambre par notre vice-première ministre et ministre des Finances le 14 décembre 2021.

C'est un important projet de loi. Il propose la mise en place d'un plus grand nombre de mesures de soutien essentielles pour les travailleurs et les entreprises qui en ont besoin, afin de les aider à composer avec la COVID-19. Ce projet de loi propose notamment de soutenir les systèmes de santé provinciaux et territoriaux pour ce qui est de l'administration des vaccins, mais il contient aussi des propositions pour améliorer la ventilation dans les écoles et financer des tests de dépistage rapides. En outre, ce projet de loi propose des mesures fiscales, comme des crédits d'impôts pour les entreprises achetant des installations de ventilation et pour les enseignants qui achètent des fournitures scolaires dans le cadre de l'enseignement à distance.

Depuis le début de la pandémie, la priorité absolue du gouvernement fédéral a été de protéger les Canadiens pour qu'ils ne tombent pas malades. Les Canadiens ont dû faire de grands sacrifices depuis 23 mois, afin de se protéger et de protéger les autres. Lorsque nous en aurons finalement terminé avec cette pandémie, notre gouvernement fera en sorte que les leçons apprises pendant cette crise servent à mieux préparer le Canada à l'éventualité d'une autre pandémie, afin que le Canada soit toujours prêt et qu'il continue d'avancer. En attendant, nous devons prendre des mesures pour continuer de protéger les Canadiens et pour amorcer la reprise.

Mes observations porteront surtout sur quatre éléments clés du projet de loi, soit l'amélioration de la ventilation dans les écoles et les bâtiments communautaires, les tests antigéniques rapides, le crédit d'impôt pour petites entreprises pour l'amélioration de la qualité de l'air, et le volet Résilience à la COVID-19.

Parlons d'abord de l'amélioration de la ventilation dans les écoles et les bâtiments communautaires. Comme les députés le savent, la pandémie de COVID-19 a été difficile pour les familles et les éducateurs à cause des fermetures d'écoles, suivies de réouvertures plus ou moins complètes. Maintenant que les élèves partout au pays sont de retour à l'école, et que les effets du variant Omicron continuent de se faire sentir, nous devons nous assurer que nos enfants et que les enseignants sont dans un environnement sûr, et l'amélioration de la ventilation dans les écoles serait un pas important dans cette direction. C'est pourquoi le projet de loi à l'étude aujourd'hui propose de verser aux provinces et aux territoires un paiement maximal de 100 millions de dollars par l'entremise du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire, ainsi que 10 millions de dollars aux Premières Nations pour les écoles situées dans les réserves.

Ordres émanant du gouvernement

Nous donnons aussi aux provinces et aux territoires la souplesse dont ils ont besoin afin qu'ils utilisent les fonds pour apporter les améliorations à la ventilation qu'ils jugent les plus importantes. Cela inclut la réparation ou le remplacement des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, l'amélioration de leur entretien pour en assurer le fonctionnement optimal, et d'autres interventions visant à accroître l'entrée d'air extérieur ou à améliorer l'assainissement de l'air, comme l'installation de fenêtres mobiles ou d'unités mobiles de filtration de l'air.

Comme les députés s'en souviennent peut-être, le Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire, initialement annoncé en août 2020, a permis de verser 2 milliards de dollars aux provinces et aux territoires pour leurs efforts visant à assurer une rentrée scolaire sécuritaire et à protéger la santé des élèves et du personnel. Le Fonds aide les provinces et les territoires à financer, par exemple, des espaces d'apprentissage adaptés, de meilleurs systèmes de ventilation, une meilleure hygiène des mains et l'achat d'équipement de protection individuelle et de produits de nettoyage. Dans la circonscription de Davenport, 18 écoles ont bénéficié de ce fonds, ce qui est extraordinaire.

S'ils sont approuvés, les fonds supplémentaires que nous proposons dans le cadre du projet de loi C-8, dont nous discutons en ce moment, apporteraient aux provinces et aux territoires l'argent dont ils ont besoin pour travailler avec les commissions scolaires locales afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel tout au long de l'année scolaire.

Alors que notre économie continue de se rétablir et de croître, les parents devraient avoir la possibilité de retourner pleinement au travail en ayant la certitude que leurs enfants apprennent dans un environnement sain et sûr. L'école est essentielle au développement des enfants, à leur santé mentale et à leur réussite future.

J'en viens maintenant aux tests antigéniques rapides et à la nécessité de veiller à ce qu'ils restent disponibles pour les Canadiens et les entreprises. Ces tests joueront un rôle essentiel pour assurer la sécurité des Canadiens à mesure que nous sortons de cette pandémie et que nous entrons dans une économie post-COVID.

● (1610)

Tout au long de la pandémie, le gouvernement fédéral s'est assuré que les provinces et les territoires soient en mesure de prendre des décisions guidées par les avis de la santé publique plutôt que par des limites budgétaires. D'ailleurs, nous travaillons ensemble pour protéger la santé et la sécurité des élèves, des enseignants, des employés de soutien et de leur famille durant cette année scolaire sans précédent. Par exemple, nous avons fourni plus de 3 milliards de dollars en transferts directs aux provinces et aux territoires dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire pour les tests de dépistage et le traçage des contacts.

En outre, le gouvernement fédéral a investi massivement dans la mise en place de capacités de dépistage au sein des systèmes de santé provinciaux et territoriaux. Ainsi, plus de 900 millions de dollars ont servi à l'achat et à l'envoi de plus de 80 millions de tests de dépistage rapide. Vu la demande constante pour ces tests, le projet de loi C-8 fournirait 1,72 milliard de dollars de plus au ministre de la Santé pour l'achat et la distribution de tests antigéniques rapides aux provinces et aux territoires, et directement aux Canadiens. Grâce à cette initiative et au financement provenant du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire, le gouvernement fédéral contribue à renforcer la sécurité des élèves et de leurs enseignants.

Ordres émanant du gouvernement

Parlons à présent du crédit d'impôt pour l'amélioration de la qualité de l'air dans les petites entreprises. Évidemment, le soutien du gouvernement fédéral ne se limite pas à la salle de classe. Nous aidons aussi les entreprises et les organisations à améliorer leur système de ventilation et la qualité de l'air pour assurer la sécurité des Canadiens. Une ventilation adéquate a pour effet d'assainir l'air intérieur et aide à réduire les risques de transmission de la COVID-19.

Bon nombre de petites entreprises sont présentes sur les premières lignes de la pandémie. Elles font respecter les exigences vaccinales, installent des barrières de protection et veillent à la sécurité des travailleurs et des visiteurs. Nombreuses sont celles qui souhaitent également améliorer la qualité de l'air à l'intérieur de leurs installations, mais il peut être très coûteux d'investir dans de l'équipement pour améliorer la ventilation.

Dans le projet de loi C-8, le gouvernement fédéral propose aux petites entreprises un crédit d'impôt remboursable de 25 % pour les dépenses admissibles visant à améliorer la qualité de l'air. Il en coûtera ainsi moins cher aux petites entreprises d'investir dans des systèmes de ventilation et de filtration de l'air plus sûrs et plus sains. Les entreprises pourraient bénéficier du crédit pour les dépenses admissibles faites entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 décembre 2022, pour l'achat ou l'amélioration de systèmes mécaniques de chauffage, de ventilation et de climatisation et l'achat d'appareils de filtration autonomes munis de filtres à air à particules de haute efficacité. Le montant maximal du crédit est de 10 000 \$ par emplacement et de 50 000 \$ au total.

Au nombre des entreprises admissibles, mentionnons les sociétés privées sous contrôle canadien et les propriétaires uniques d'entreprises non constituées en société. Les sociétés et les personnes participant à des partenariats dans des entreprises admissibles pourraient également se prévaloir du crédit. En aidant les entreprises à investir pour améliorer la ventilation, le gouvernement contribue à assurer la sécurité des Canadiens aujourd'hui et dans l'avenir.

Enfin, en ce qui concerne le volet Résilience à la COVID-19, nous savons que des Canadiens de tous âges — enfants, aînés, jeunes parents, athlètes amateurs et plus encore — réintègrent graduellement les lieux communautaires tels que les arénes, les piscines, les bibliothèques et les centres communautaires, mais ces édifices nécessitent également des améliorations sur le plan de la ventilation. Faisant fond sur l'enveloppe de 150 millions de dollars annoncée en 2020 pour améliorer la ventilation dans les bâtiments publics et communautaires, la mise à jour économique et budgétaire accorde 70 millions de dollars supplémentaires sur trois ans à Infrastructure Canada pour appuyer des projets de ventilation dans les immeubles publics et communautaires comme les hôpitaux, les bibliothèques et les centres communautaires. Le financement sera assuré par le volet Résilience à la COVID-19 du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada.

En conclusion, je peux assurer à la Chambre que le gouvernement continuera de travailler en collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux afin d'offrir un milieu scolaire sain aux élèves, aux enseignants et aux autres membres du personnel en ces temps difficiles. Nous allons continuer de faire tout ce qu'il faut aussi longtemps qu'il le faudra pour vaincre la COVID-19 et protéger les Canadiens et les entreprises canadiennes pendant cette crise. Voilà pourquoi il est si important d'appuyer le projet de loi C-8. J'invite tous les députés à adopter rapidement ce projet de loi afin

que l'on puisse veiller à mettre en œuvre toutes les mesures qu'il contient le plus vite possible.

• (1615)

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi de lire un extrait d'un article paru le 12 janvier dernier. Voici:

La semaine dernière, le premier ministre [...] a promis que le gouvernement libéral enverrait aux provinces 140 millions de tests rapides. Ce serait quatre fois le nombre de tests rapides que le gouvernement fédéral a distribué en décembre — assez pour que chaque Canadien en ait un par semaine [...]

Mais certaines provinces ont signalé que les livraisons ont mis du temps à arriver.

C'était déjà un problème il y a près d'un mois. Je me demande si la députée peut nous expliquer pourquoi le gouvernement est si lent à réagir. Nous demandions déjà des tests rapides il y a un an, et ils ne sont toujours pas arrivés.

Mme Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, nous voulons que les provinces et les territoires reçoivent des tests rapides dans les meilleurs délais. Je sais que la plupart d'entre eux ont stocké un grand nombre des tests rapides que nous leur avons fournis et qu'ils les distribuent au fur et à mesure qu'ils les reçoivent.

Ce matin, on a annoncé que l'Ontario avait reçu beaucoup de tests rapides du gouvernement fédéral. La province commence à les distribuer dans les pharmacies et les épiceries. Elle a fait un plan de match. Je suis convaincue que le gouvernement fédéral continuera d'acheminer des tests rapides aussi rapidement que possible aux provinces et aux territoires.

• (1620)

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, la députée de Davenport a beaucoup parlé du besoin d'un climat sain et d'une bonne aération dans les écoles. Je constate qu'elle se préoccupe des enfants et des jeunes.

Une autre façon d'offrir de bonnes conditions de vie est par l'entremise de logements sains, de logement social, d'habitations à loyer modique ou de coopératives de logement. Le gouvernement peut prendre de telles initiatives, ce qui aiderait en même temps à réduire les écarts de richesse.

Pourquoi est-ce que ce n'est pas dans le projet de loi C-8? Il me semble qu'il y a un manque sur ce plan dans le projet de loi.

[Traduction]

Mme Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, comme le sait la députée, la Stratégie nationale du logement est une mesure législative majeure et une politique essentielle, d'une grande importance pour le gouvernement fédéral. Le gouvernement continuera d'avoir pour priorité d'investir pour améliorer la situation, non seulement en ce qui a trait aux logements sociaux et abordables, mais aussi à l'abordabilité des logements.

C'est l'une des principales demandes que nous avons entendues au cours des dernières élections et cela continue d'être une priorité pour tous les Canadiens. Je peux assurer à la députée que cela restera une priorité. Nous continuerons à nous employer à trouver des solutions afin que chaque Canadien puisse avoir un endroit sûr, abordable et accessible où vivre.

Ordres émanant du gouvernement

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD): Monsieur le Président, je remercie la députée de Davenport de nous avoir parlé des mesures d'aide prévues pour les petites entreprises. Celles de ma circonscription me disent qu'elles en arrachent. La vie n'a jamais coûté aussi cher. Les petites entreprises traversent une véritable crise, et une multitude d'entre elles n'ont d'autre choix que de fermer leurs portes.

En quoi le projet de loi C-8 pourra-t-il éviter la faillite aux entreprises alors qu'il ne propose rien d'autre, pour le moment, qu'un allègement fiscal pour celles qui se dotent d'un système de ventilation?

Mme Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, nous nous en faisons tous pour les petites entreprises du Canada, car ce sont elles qui font rouler l'économie; elles en sont le cœur et l'âme.

Nous allons continuer de leur offrir divers mécanismes de soutien, comme ceux qui sont prévus dans le projet de loi C-8. Celui-ci prévoit des sommes conséquentes pouvant atteindre 10 000 \$ pour les petites entreprises qui amélioreront leur système de ventilation. Ce n'est pas rien, comme investissement.

Cette mesure permettra de continuer à améliorer la qualité et la circulation de l'air dans les entreprises, pour le bien des employés et des clients. Nous avons toujours été là pour les petites entreprises, et ce n'est pas près de changer.

[Français]

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Monsieur le Président, le directeur parlementaire du budget a dit qu'il était temps que le gouvernement cesse de dépenser de l'argent, comme ces 100 milliards de dollars qui ont été prévus dans le dernier budget. Je pense que le directeur parlementaire du budget est un officier indépendant de la Chambre des communes. Que pense ma collègue de cette recommandation du directeur parlementaire du budget?

[Traduction]

Mme Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, le pays est plongé dans une pandémie sans précédent depuis près de deux ans. Pour stabiliser l'économie nationale, protéger les Canadiens et offrir un fondement économique solide aux entreprises afin qu'elles profitent à plein de la relance qui suivra la fin de la COVID-19, nous avons dû dépenser des sommes substantielles. Dans les faits, nous avons ajusté et adapté nos investissements au fil du temps. C'est ce que nous faisons encore aujourd'hui et c'est ce que nous continuerons de faire jusqu'à ce que la COVID ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

[Français]

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, chacun a son histoire, et j'entends beaucoup d'histoires malheureuses ces jours-ci. L'histoire la plus commune que j'entends des Canadiens, c'est que les gens pensent qu'ils perdent le contrôle de leur vie.

Il ne s'agit pas juste de la pandémie. L'histoire inclut les jeunes de 30 ans qui vivent dans le sous-sol de leurs parents, parce qu'ils ne peuvent pas payer 800 000 \$ pour la maison typique, aujourd'hui, au Canada. Ils ont fait le calcul qu'ils n'auront peut-être jamais la capacité d'acheter une maison.

Leur histoire est même encore pire quand ils voient des grandes firmes d'investissement et des gens très bien nantis, ayant reçu cet argent imprimé que le gouvernement a créé, acheter des maisons et de l'immobilier dans leurs communautés et louer ces maisons à des

locataires qui ne pourront peut-être jamais avoir leur propre maison.

Je parle à une jeune femme. Elle a lancé une entreprise à l'hiver 2020, et, une fois après l'autre, les gouvernements l'ont fermée. Son rêve d'être entrepreneure a été tué par les politiques des gouvernements.

Je parle aux immigrants qui viennent ici avec une formation de médecin ou d'ingénieur, mais qui ne peuvent pas exercer leur métier à cause des obstacles de la bureaucratie locale.

Je parle aux Autochtones qui veulent utiliser leurs ressources naturelles pour créer des emplois et sortir leurs jeunes de la pauvreté, mais qui sont empêchés de le faire par les gouvernements.

Je parle aussi aux Autochtones qui veulent pouvoir posséder leur propre maison, mais qui ne peuvent pas à cause des règles imposées par Ottawa, par un système qui empêche cette possibilité.

Finalement, j'entends les histoires des Canadiens qui ont été ciblés pour leur choix personnel. Moi, je suis vacciné. J'encourage les autres à faire la même chose, mais je comprends que les autres Canadiens ont pris une décision différente.

Avant de les insulter, peut-être devrions-nous entendre leur histoire. Il est possible que ces gens-là aient eu de mauvaises expériences avec des médicaments, que des médecins leur aient donné des médicaments par erreur. Peut-être ont-ils une condition médicale non reconnue. Peut-être aussi ont-ils eu des expériences dans d'autres pays où les gouvernements ont menti pour nuire à la citoyenneté et que, maintenant, ils se méfient chaque fois qu'un gouvernement leur dit de faire quelque chose pour leur propre bien.

Au lieu d'écouter les histoires des Canadiens qui ont des hésitations, au lieu d'avoir l'humilité de dire qu'il comprend qu'ils ont peur, mais qu'il est là pour répondre à leurs questions et qu'il va essayer de les convaincre, car ils font toujours partie de notre famille canadienne, le gouvernement a pris la position insultante d'attaquer ces personnes.

Le premier ministre, avec sa propre histoire raciste, voulait insulter les autres, des gens qu'il ne connaît même pas. Il a essayé de congédier les camionneurs, des gens qui travaillent dans un camion, tout seuls, 22 heures par jour. Ces gens qui ont peut-être le moins de contact avec les autres sont maintenant ciblés par une vaccination obligatoire. C'est pour cela que les manifestations sont arrivées ici, sur la Colline parlementaire.

• (1625)

Toutefois, il y a quelque chose de positif. La liberté est en marche. On le voit partout au pays. En Alberta, à minuit, on a supprimé le passeport vaccinal. On a vu...

• (1630)

Le vice-président: L'honorable député de Mirabel invoque le Règlement.

M. Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, le débat courant porte sur le projet de loi C-8. Je me demande si le collègue de Carleton n'est pas hors sujet.

Le vice-président: Les députés doivent faire de leur mieux et demeurer pertinents dans leurs discours.

L'honorable député de Carleton a la parole.

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, pour le Bloc québécois, la liberté n'est jamais pertinente.

En Saskatchewan, c'est la même chose; le premier ministre a annoncé qu'il allait éliminer les restrictions et le passeport vaccinal. Le premier ministre du Québec a fait une annonce par rapport aux mesures sanitaires. À l'Île-du-Prince-Édouard, ils commencent aussi à redonner ces libertés aux citoyens.

Maintenant, on entend même des députés libéraux qui commencent à se lever pour contrer l'approche partisane que le gouvernement a prise contre les Canadiens. Deux députés courageux se sont directement prononcés contre l'approche du premier ministre et en faveur de la liberté des Canadiens. Je demande donc au gouvernement de commencer à redonner la liberté aux gens, d'éliminer la vaccination obligatoire, de permettre aux fonctionnaires de retourner à leur travail et que chaque Canadien puisse reprendre contrôle de sa vie.

Notre but devrait être que le Canada soit le pays le plus libre au monde pour que chaque Canadien soit l'auteur...

Le vice-président: L'honorable député de Lac-Saint-Jean invoque le Règlement.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur le Président, je comprends que mon honorable collègue est en train de faire un discours préélectoral pour la chefferie, mais la Chambre étudie présentement le projet de loi C-8.

Par ailleurs, la liberté est importante pour le Bloc québécois. C'est pour cela que nous voulons l'indépendance du Québec.

Le vice-président: Encore une fois, je rappelle aux députés de traiter du projet de loi à l'étude.

L'honorable député de Carleton a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, on voit que le Bloc québécois a peur et qu'il essaie de me faire taire. C'est un bon signe.

Nous allons redonner la liberté aux Canadiens et nous allons permettre à chacun d'être l'auteur de sa propre histoire. C'est là l'approche que nous allons prendre comme conservateurs.

[Traduction]

Chacun a son histoire et, en ce moment, ce que j'entends c'est que les gens ont l'impression de ne plus être maîtres de leur vie. Un jeune couple vit dans le sous-sol de leurs parents, même à 30 ans, faute d'avoir les moyens de se payer une maison de 800 000 \$. Selon leurs calculs, ils ne seront peut-être jamais propriétaires.

Je songe aussi aux immigrants venus au Canada pour pratiquer la médecine, mais qui ne peuvent le faire parce que la bureaucratie les empêche d'obtenir leur permis. Je pense également aux communautés autochtones désireuses d'exploiter leurs ressources pour se sortir de la pauvreté, mais dont les tentatives sont bloquées par les contrôleurs du gouvernement.

Plus récemment, d'innombrables petites entreprises ont fait faillite à cause des confinements interminables et de règles qui, souvent, n'avaient aucun lien avec les données scientifiques. Enfin, je songe aux camionneurs qui travaillent fort pour acheminer les marchandises dans les collectivités pour que nous puissions les trouver sur les tablettes et les mettre sur la table de la cuisine, mais qui se font maintenant traiter de tous les noms et qui ne peuvent pas

faire leur travail à cause d'un premier ministre qui ne s'intéresse pas à ce qu'ils ont à dire.

Je suis vacciné et j'encourage les gens à se faire vacciner, mais chacun a son histoire et ses raisons. Ces dernières peuvent être d'ordre médical ou culturel. Certains ont peut-être eu de mauvaises expériences avec des médicaments sur ordonnance, ce qui fait en sorte qu'ils ont du mal à se décider. Toutefois, la décision leur appartient. C'est leur corps et ils sont maîtres de leurs propres décisions.

Au lieu d'écouter ce que ces gens ont à dire, le premier ministre les a insultés et injuriés. Il ne leur a laissé d'autre choix que de participer à des manifestations légitimes et pacifiques. S'il veut que les manifestants rentrent chez eux, s'il veut vraiment renforcer l'unité du pays, il devrait plutôt suivre l'exemple des administrations qui ont amorcé le déconfinement, parce que la liberté est en marche d'un bout à l'autre du Canada.

La Saskatchewan, l'Alberta, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec commencent à lever les restrictions. À minuit, le passeport vaccinal a pris fin en Alberta. Partout au pays, les Canadiens montrent qu'ils veulent retrouver leur liberté, y compris deux députés dans le clan du premier ministre.

Mettons fin aux restrictions. Redonnons des ailes à l'économie. Ramenons la liberté. Rendons aux Canadiens le pouvoir de créer leur propre histoire.

• (1635)

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, je note que le député a dit, dans son discours, que la manifestation qui se déroule au centre-ville d'Ottawa était une manifestation pacifique.

Ce que nous savons, c'est que de nombreux types d'activités non pacifiques ont eu lieu. En fait, un certain nombre de ses collègues conservateurs ont également qualifié la situation d'occupation.

Je serais curieux de savoir si le député serait d'accord pour que nous demandions aux manifestants de partir, maintenant qu'ils ont fait valoir leur point de vue, ou s'il pense que ce qui se passe est tout à fait légitime et devrait se poursuivre dans sa forme actuelle.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je ne souhaite pas que cela se poursuive. En fait, les camionneurs eux-mêmes ont dit qu'ils s'en iraient immédiatement si le premier ministre annonçait la levée des mesures liberticides que subissent les Canadiens.

Pour ce qui est du député qui insulte ceux qui ont pris la parole, je l'encourage à écouter le député de son propre parti, le député de Québec, un libéral qui est allé à la manifestation et qui y a vu une grand-mère très gentille qui manifestait pour ses petits-enfants. Elle était loin d'avoir l'air d'une militante pour la suprématie blanche, pas plus que les Canadiens noirs, sikhs et autochtones que j'ai vus manifester en me rendant sur la Colline du Parlement ces deux dernières semaines ou à Québec samedi dernier.

J'ai trop de respect pour mes concitoyens pour les affubler d'étiquettes simplistes et absurdes.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de son discours. Jamais je ne voudrais le faire taire, je bois ses paroles lorsqu'il fait un discours à la Chambre. C'est un de mes préférés.

Maintenant, nous sommes d'accord sur une chose, lui et moi. La gestion de la crise du gouvernement d'en face a été pourrie. Nous nous entendons là-dessus. Il n'y a pas eu de leadership, cela se voit. Je suis 100 % d'accord avec mon honorable collègue sur cela.

Pendant que mon honorable collègue prenait des égoportraits avec certains de ces manifestants, certains de ses collègues conservateurs du caucus du Québec demandaient la fin immédiate du blocage de la ville d'Ottawa.

J'aimerais savoir si mon honorable collègue est plus d'accord avec lui-même et ses égoportraits ou avec les membres de son caucus.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je remercie l'honorable député de sa question. Ma position, c'est que je suis pour la liberté. Je veux mettre fin au blocage gouvernemental que ce gouvernement et les autres gouvernements imposent aux Canadiens. Cela veut dire mettre fin à la vaccination obligatoire, redonner les emplois aux fonctionnaires légitimes qui ont été congédiés à cause de leur statut vaccinal, éliminer l'obligation de se faire vacciner pour les camionneurs qui nous livrent les produits d'épicerie, ainsi que d'autres produits.

Redonner la liberté aux Canadiens va mettre fin à toutes les manifestations et cela va nous aider à commencer à travailler pour faire du Canada le pays le plus libre au monde.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le Président, je félicite le député de Carleton de son accession prochaine à la tête du Parti conservateur.

Le paradoxe tient au fait que les manifestations ont causé un confinement pire que ceux vécus au cours des deux dernières années. Le député rapporte de tristes histoires. J'en ai aussi quelques-unes provenant de travailleurs et d'entreprises du centre-ville d'Ottawa qui sont incapables de se rendre au travail ou d'ouvrir leurs portes. J'ai de tristes histoires provenant de camionneurs qui sont coincés à Coutts ou à Windsor à cause des manifestations. Ces travailleurs tentent d'acheminer des marchandises par-delà la frontière et de ravitailler les collectivités.

Le député de Carleton prendra-t-il la défense de ces gens en faisant en sorte que le reste de son caucus entende leurs tristes histoires, et encouragera-t-il les manifestants à rentrer chez eux?

• (1640)

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, une seule personne est responsable du gâchis: le premier ministre. Il l'a causé en attaquant des citoyens canadiens et en les privant de leurs libertés.

Le reste du monde est en train de tourner la page. Partout dans le monde, des pays lèvent les restrictions. Certaines provinces canadiennes font de même, mais il y a un certain blocage. Le premier ministre s'entête et, par dépit et par orgueil, il refuse de lever les restrictions, lesquelles sont injustifiées et sans fondement scientifique. S'il acceptait de les lever, les camionneurs pourraient retourner au travail et les autres manifestants reprendraient leur vie. Les

choses reviendraient à la normale au Canada et les gens redeviendraient maîtres de leur existence.

[Français]

Le vice-président: À l'ordre. Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera ce soir à l'heure de l'ajournement, à savoir: le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, Le logement; le député de Brantford—Brant, Les pensions; le député de Kamloops—Thompson—Cariboo, Les anciens combattants.

[Traduction]

M. Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, je me sens comme un joueur de baseball qui s'avance vers le marbre après que son coéquipier a frappé un coup de circuit. Cela dit, je ferai de mon mieux à la suite du discours du député de Carleton.

J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-8, soit la Loi d'exécution de la mise à jour économique et budgétaire de 2021. Le projet de loi porte sur plusieurs sujets, mais je vais me concentrer sur quelques éléments importants liés aux agriculteurs et au logement, en plus de parler de ce que la mesure législative représente globalement.

Pour les agriculteurs, le projet de loi revient tout simplement à admettre que le gouvernement faisait fausse route. Il reconnaît les conséquences néfastes de la taxe sur le carbone sur les agriculteurs, mais il y a un problème: la solution proposée est nettement insuffisante. Au lieu de réduire la taxe sur le carbone au point de vente, le gouvernement tente de mettre en place une méthode de remboursement compliquée. Il impose un fardeau supplémentaire aux agriculteurs qui doivent accumuler leurs reçus. À la fin de l'année, une partie de la taxe sur le carbone payée leur sera remboursée. Un crédit d'impôt n'est pas suffisant. Les agriculteurs méritent bien mieux. Quelles données scientifiques justifient de traiter différemment le diésel et l'essence par rapport au gaz naturel et au propane?

J'espère que tous les députés comprennent bien à quel point les agriculteurs jouent un rôle important dans ce pays. Si un citoyen se déplace principalement par avion et regarde par le hublot pendant que l'avion survole une région rurale, il aura une vue magnifique sur les vastes étendues de terres agricoles. Bon nombre de collectivités rurales du pays sont nées grâce à l'agriculture, et dans bien des cas, c'est grâce à l'agriculture qu'elles existent encore.

L'agriculture est l'une des principales activités qui font la renommée du Canada à l'échelle internationale. Je me permets de citer l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire, qui a dit ceci: « Le Canada est le cinquième exportateur agricole au monde, après [l'Union européenne], les États-Unis, la Chine et le Brésil », et « [p]lus [de] 90 [%] des [...] agriculteurs [du Canada] dépendent des exportations [...] »

Les agriculteurs canadiens doivent concurrencer les agriculteurs du monde entier. C'est une industrie mondiale, et les agriculteurs de partout au Canada, y compris dans ma circonscription, suivent le prix des denrées sur les marchés mondiaux, ce qui les aide à déterminer ce qu'ils sèmeront. Ensuite, ils suivent les nouvelles internationales pour savoir quelle est la meilleure période pour vendre leurs produits. S'il y a une sécheresse en Allemagne, les agriculteurs savent qu'ils pourront probablement obtenir un meilleur prix pour leur canola en raison des effets de l'offre et de la demande.

Ordres émanant du gouvernement

Lorsque la taxe sur le carbone a été annoncée, les agriculteurs étaient d'abord inquiets. Ils savaient qu'ils ne pouvaient pas augmenter leurs prix comme d'autres industries, et il leur était impossible de consommer moins de carburant. Toute augmentation des coûts a une incidence directe sur leurs profits. Les agriculteurs ont donc moins d'argent pour subvenir aux besoins de leur famille à la fin de l'année, et moins d'argent pour payer des travailleurs.

Si ce n'était pas clair, les agriculteurs utilisent beaucoup de carburant. Le réservoir de carburant d'un grand tracteur peut en contenir 400 gallons. Heureusement, la ministre a compris que l'idée d'imposer le diésel et l'essence était vouée à l'échec, mais ce ne sont pas les seuls carburants utilisés par les agriculteurs. Le propane et le gaz naturel sont essentiels à l'agriculture. Ils offrent à de nombreux agriculteurs des moyens efficaces et peu dispendieux de chauffer et de climatiser les grands bâtiments, comme les ateliers où ils effectuent des travaux de réparation et les lieux où ils gardent le bétail pendant les mois froids de l'hiver. Ces carburants sont essentiels à la vente de la majorité des récoltes parce que les agriculteurs font sécher leurs produits. Avant qu'ils puissent expédier le maïs vers le marché, ils doivent le faire sécher pour qu'il contienne un taux d'humidité précis. Cela leur coûte des milliers de dollars chaque mois pour le séchage.

Hier soir, j'ai parlé avec quelques agriculteurs de ma circonscription. Ils pensent que ce projet de loi n'en fait pas assez, et cela se voit. Ils m'ont envoyé une copie de certaines factures. J'en ai une avec moi ici. Seulement pour le mois d'octobre à novembre, la facture de gaz naturel de l'agriculteur s'élève à presque 58 000 \$. La taxe sur le carbone de cette facture s'élève à 13 000 \$. C'est un coût supplémentaire incroyable ajouté au coût mensuel pour exploiter l'entreprise agricole. Un autre agriculteur de ma circonscription, Will, dépense entre 40 000 \$ et 50 000 \$ certains mois sur le carburant.

Ce fort prix à payer pour les agriculteurs est la raison pour laquelle la Fédération de l'agriculture de l'Ontario a demandé au gouvernement de repenser la façon dont la taxe sur le carbone s'applique aux exploitations agricoles en mars. Le gouvernement fédéral doit le comprendre et s'employer à réduire les répercussions négatives de la taxe sur le carbone sur la capacité des agriculteurs de l'Ontario d'être compétitifs sur le marché national comme international. Les agriculteurs nous ont demandé de comprendre les conséquences de cette taxe, car il semble que le gouvernement ne comprend pas leur ampleur. C'est peut-être ce qui explique que la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a jugé approprié de dire, après avoir présenté cette taxe, que cette dernière n'avait pas d'effet significatif sur les agriculteurs.

• (1645)

Je voudrais souligner que, comme pour la taxe carbone, le gouvernement semble avoir tendance à ne pas écouter les Canadiens lorsqu'il élabore ses politiques.

J'aimerais maintenant remercier mon collègue, le député de Northumberland—Peterborough-Sud, du travail qu'il a effectué dans ce dossier. Il a dit que cette taxe paralysait le secteur agricole. Sans son travail, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire aurait pu continuer à penser que la taxe sur le carbone avait peu d'incidence. Le député de Northumberland—Peterborough-Sud a demandé que soit mise en place une exemption et il a présenté un projet de loi dans ce sens pour le gaz naturel et le propane. Malheureusement, à cause des élections inutiles qui ont eu lieu, le projet est mort au Feuilleton à la fin de la dernière législature.

Le crédit d'impôt proposé est compliqué, il est contraignant et il n'est pas équitable pour les autres combustibles. Nous disposons d'une excellente solution pour aider les agriculteurs. Cette solution est simple et elle ne figure pas dans ce projet de loi. Elle consiste en une exemption complète au point de vente.

Nous pourrions aussi reprocher au gouvernement la même chose concernant sa proposition de taxe sur les immeubles vacants, une taxe nationale annuelle de 1 % sur la valeur des biens immobiliers résidentiels appartenant à des non-résidents et à des non-Canadiens et considérés comme vacants ou sous-utilisés. Il s'agit là encore d'une taxe très complexe.

Le logement était l'un des thèmes majeurs de la dernière campagne électorale. Notre parti, le Parti conservateur, a proposé un plan pour limiter et interdire pendant deux ans l'achat de maisons au Canada par des investisseurs étrangers qui ne vivent pas ici ou qui ne comptent pas s'y installer. Ce plan a été bien accueilli. Cette pause de deux ans nous offrirait tous un répit et nous permettrait de réduire la demande record de logements, qui fait grimper les prix pour tous.

Durant nos débats sur le logement, le gouvernement aime nous rappeler qu'il s'est engagé à créer un registre de la propriété effective. Cependant, comme bon nombre de Canadiens, je doute que le gouvernement respectera cet engagement. Il n'est pas mentionné dans le projet de loi, et le gouvernement a depuis longtemps pris l'habitude de ne pas tenir ses promesses.

Le projet de loi montre que le gouvernement est déconnecté de la réalité et qu'il ne comprend pas que ses dépenses ont des conséquences. Dépenser plus d'argent: c'est là sa réponse passe-partout. C'est la seule solution qu'il propose depuis deux ans. En fait, c'est la seule solution qu'il propose depuis 2015, année de son arrivée au pouvoir.

Quand la pandémie de COVID-19 s'est déclarée, c'était une situation sans précédent. Même si je n'étais pas député à ce moment-là, j'étais content de voir tous les partis unir leurs efforts pour le bien des Canadiens et pour faire en sorte que les entreprises, les familles et tous les Canadiens reçoivent le soutien dont ils avaient besoin pour traverser la pandémie.

Toutefois, ce temps est révolu. Les experts préviennent le gouvernement qu'il doit cesser ses dépenses effrénées et ils soulignent les répercussions qu'ont ces dépenses sur l'inflation. Il faut se doter d'un plan financier crédible axé sur la croissance et non sur la redistribution, un plan qui tient compte des risques que les dépenses supplémentaires posent pour les Canadiens.

Il faut assumer nos responsabilités. La Chambre ne peut continuer d'approuver des projets de loi prévoyant des milliards de dollars de dépenses sans avoir de plan précisant d'où proviendra cet argent ni tenir de débat pour établir comment nous comptons économiser ailleurs pour compenser ces dépenses. C'est un exercice qui pourrait en valoir la peine. C'est le moins que le gouvernement puisse faire. En fait, je suggère au gouvernement de trouver des économies pour compenser le coût de chaque nouvelle mesure qu'il présente.

Cette montagne de dettes n'est pas l'héritage post-COVID que nous souhaitons léguer à nos enfants. Ils méritent mieux que cela.

• (1650)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a deux ans à peine, les conservateurs nous ont abreuvés de discours sur les désavantages de la taxe sur le carbone. Ils ont ensuite nommé un chef flambant neuf. Il n'y a pas si longtemps, ils ont fait campagne en disant qu'ils étaient d'accord pour mettre un prix sur la pollution. C'est ce qu'ils ont dit. Ils ont donc changé leur fusil d'épaule à un moment donné, car ils appuient maintenant cette politique. Or, si l'on se fie à leurs discours jusqu'ici sur le projet de loi C-8, nous pouvons dire que ce sont de vraies girouettes.

Le député est-il d'accord pour dire que les conservateurs renouent avec leurs racines réformistes en adoptant une position de principe contre l'environnement et contre la tarification de la pollution?

M. Adam Chambers: Monsieur le Président, je ne sais pas si c'est simplement de la chance, mais je suis très heureux de répondre à une autre question du député, puisque cette question porte sur mon dernier discours.

Les discussions sur la taxe sur le carbone n'aident en rien l'agriculteur qui paie chaque mois 13 000 \$ de taxe sur le carbone. Où prend-il cet argent? Le député peut-il nous dire ce qu'en pensent les agriculteurs auxquels il a parlé, car il s'agit bel et bien ici des répercussions de la taxe sur le carbone sur les agriculteurs.

Il est important de reconnaître que certaines de ces personnes et certains de ces propriétaires d'entreprise ne peuvent pas à la fois maintenir leurs dépenses et absorber les augmentations d'impôts. C'est pourquoi les députés de ce côté-ci de la Chambre vont continuer à défendre les intérêts des agriculteurs et à contester une taxe sur le carbone qui ne fonctionne pas.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

Je l'ai entendu dire que le gouvernement dépensait trop et qu'il fallait trouver des endroits où l'on pouvait couper.

J'ai pour lui une proposition.

Le gouvernement dépense des milliards de dollars chaque année en subventions pour l'industrie pétrolière et gazière, alors qu'il a des objectifs climatiques très ambitieux de réduction des gaz à effet de serre d'entre 40 et 45 %. Il ne les atteindra jamais s'il continue de subventionner l'industrie pétrolière.

Qu'en pense-t-il? Est-il d'accord avec moi que l'on pourrait couper les subventions à l'industrie pétrolière et gazière?

[Traduction]

M. Adam Chambers: Monsieur le Président, lorsqu'il est question de subventions à l'industrie pétrolière et gazière, nous devons avoir un débat nettement plus approfondi et honnête sur ce que représente ce genre d'aide. Force est de reconnaître que le secteur pétrolier et gazier constitue un important moteur économique et qu'il a largement contribué à la richesse, au progrès économique et à la productivité que connaît le Canada depuis quelques générations.

Outre l'examen du budget, je propose que le gouvernement examine également l'efficacité de ses dépenses, ce qui n'a pas été fait depuis plus de 10 ans. Le gouvernement peut se pencher sur de nombreux postes budgétaires pour trouver où réduire les dépenses

Ordres émanant du gouvernement

afin d'investir davantage dans les secteurs prioritaires. Comme je l'ai mentionné, le gouvernement devrait peut-être financer de très importantes priorités dans l'avenir, mais il doit auparavant savoir où faire des coupes.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, à titre de porte-parole du NPD pour les aînés, je note que, dans la mise à jour économique, le gouvernement n'a pris aucun engagement envers les aînés qui ont perdu leur Supplément de revenu garanti à cause des mesures de récupération du gouvernement, un enjeu pour lequel je milite. Les aînés les plus vulnérables du pays, les aînés qui travaillent, ont tout perdu dans certains cas.

Je parle à des aînés qui ont perdu leur logis et vivent dans un véhicule. J'ai parlé à des aînés qui n'ont pas les moyens d'acheter des médicaments. J'ai entendu parler, il n'y a pas longtemps, d'un aîné qui n'avait pas les moyens de se nourrir convenablement ni d'acheter ses médicaments pour le diabète et qui est donc mort à cause de cette récupération fiscale du Supplément de revenu garanti.

Le député pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il pense de cette situation et ce que nous devrions faire, selon lui, pour traiter les aînés du pays avec plus de respect.

M. Adam Chambers: Monsieur le Président, je remercie la députée de tous les efforts qu'elle déploie pour faire avancer ce dossier et voir à ce qu'il soit traité comme il se doit.

La récupération du Supplément de revenu garanti découle d'une erreur du gouvernement qui touche un système relativement complexe, et elle place les aînés dans une situation difficile. Les propositions faites à la Chambre en vue de corriger cette erreur ont tout mon appui. Il convient toutefois d'agir sans tarder. Il faut agir immédiatement et non attendre jusqu'en juin ou en juillet.

• (1655)

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour répondre à la mise à jour économique du gouvernement, officiellement appelée le projet de loi C-8. J'ai eu l'occasion, au cours des dernières semaines, depuis notre retour à la Chambre, de parler de quelques aspects économiques importants qui sont un énorme fardeau pour notre pays à l'heure actuelle.

J'utiliserai mon temps de parole pour parler de deux principaux thèmes qui ressortent sans cesse des commentaires que j'entends, et pas seulement des gens de ma circonscription. C'est un message exprimé haut et fort aux quatre coins du pays.

Je commencerai par le logement. Quand les libéraux sont arrivés au pouvoir en 2015, le prix moyen d'une maison au Canada était de 435 000 \$. Aujourd'hui, nous en sommes arrivés à presque 800 000 \$ comme prix moyen. C'est une augmentation de 85 % du prix des maisons en six ans. Dans certaines régions, l'augmentation a été de 25 % l'an dernier seulement. D'aucuns affirment qu'il s'agit d'un phénomène international, ou du moins c'est ce que le gouvernement dira. C'est absolument faux si l'on se penche sur le degré et la gravité de la crise du logement dans notre pays. Selon Bloomberg, c'est au Canada que l'on trouve la deuxième bulle immobilière en importance dans le monde.

Ordres émanant du gouvernement

Nous voyons ce qui se passe, localement, dans nos régions. Notre travail consiste entre autres à faire part ici, à la Chambre des communes, de récits et d'exemples de nos circonscriptions. Pendant la période des questions, j'ai mis en évidence la situation à laquelle sont confrontés les gens de Stormont—Dundas—South Glengarry, la région de l'est de l'Ontario que j'ai l'honneur de représenter. Je suis reconnaissant à la chambre immobilière de la ville et du district de Cornwall d'avoir compilé des statistiques. Selon ces chiffres, la crise du logement est aujourd'hui essentiellement deux fois pire qu'elle l'était il y a cinq ans. Pour un mois, la moyenne était de plus de 400 000 \$.

Un agent immobilier m'a dit que ce n'était pas inhabituel. Le manque d'offre continue d'être un défi majeur. Qui voudrait vendre sa maison? Certes, cela permet de faire de l'argent, mais ensuite où les gens sont-ils censés vivre? Le manque d'offre est un défi et le prix l'est également, et ce, partout. Une maison a reçu 13 offres en quatre jours. On n'a qu'à parler à n'importe quels agents immobiliers et ils diront malheureusement qu'ils s'attendent à ce que le problème se poursuive cette année et aussi les suivantes.

L'une des choses que je veux faire, c'est de faire entendre à la Chambre une partie de ce que les gens de ma circonscription me disent. Nous parlons du prix des maisons, et cette situation touche les personnes qui veulent accéder à la propriété. On m'a raconté un certain nombre d'exemples de personnes de 30 à 35 ans qui vivent dans le sous-sol de leurs parents, même s'ils ont un emploi à temps plein, pour pouvoir épargner en vue d'acheter une maison. Même s'ils ont les moyens de payer l'hypothèque, ils sont stoppés par le risque d'une hausse des taux d'intérêt dans les prochaines années.

Lorsque nous discutons du logement — une dimension essentielle de la qualité de vie —, il y a un autre aspect que nous ne devons pas oublier: le marché locatif. Les loyers sont à la hausse partout au pays, y compris dans ma circonscription, Stormont—Dundas—South Glengarry, que ce soit à Winchester, à Cornwall, à Lancaster, à Morrisburg ou partout ailleurs. L'offre est très basse, et les prix explosent. Cette semaine, un gestionnaire immobilier m'a dit que le loyer d'un logement à trois chambres à coucher s'élevait à 1 400 \$ par mois, plus les services publics. Je ne sais pas s'il s'agit d'une maison ou d'un appartement, mais 127 demandes ont été reçues en une semaine. Cette situation est intenable.

Les gens vont nous demander ce que nous pouvons faire au fédéral. Nous sommes d'avis que le gouvernement fédéral doit agir pour enfin s'attaquer au blanchiment d'argent dans notre pays. Le Canada a la réputation d'être une destination pour le blanchiment d'argent au moyen de son marché immobilier, une réputation qui se consolide au lieu de s'étioler. Nous devons interdire très clairement les investissements étrangers dans ce marché en surchauffe.

J'ai une autre idée constructive: au lieu d'interdire complètement les investissements étrangers dans le marché immobilier, ils devraient être dirigés vers la construction d'appartements et de logements en location pour aussi aider ce marché.

● (1700)

L'approche économique du gouvernement à cet égard n'est pas la bonne. Le gouvernement entend dépenser des milliards de dollars supplémentaires afin que les gens disposent des fonds nécessaires pour acheter une maison. La science économique démontre que ce n'est pas la bonne solution, que cela ne fera qu'alimenter la bulle immobilière. Quand 17 acheteurs potentiels font une offre sur une maison en sachant qu'ils pourront peut-être obtenir une aide finan-

cière supplémentaire, il y a fort à parier que le prix moyen des habitations dans la région de Cornwall va passer de 400 000 \$ à plus d'un demi-million de dollars.

L'optimisme dans le marché de l'habitation au pays n'a jamais été aussi bas. La situation n'est pas à la veille de se résorber vu les projets de loi et les politiques fiscales déplorables que le gouvernement propose. Le gouvernement a injecté dans le marché 400 milliards de dollars de nouvelle dette, d'argent à bon marché. On constate une corrélation directe entre cette décision et la situation du marché immobilier.

Puisqu'on parle d'économie et de mises à jour financières, la période actuelle devrait être une période de bonheur et d'optimisme dans ce pays. Partout dans le monde, des pays présentent des plans et des mises à jour pour se sortir de la pandémie, stimuler la reprise économique et supprimer les mesures sanitaires. Ils présentent un plan et redonnent espoir aux gens, tant du point de vue économique et financier que du point de vue de la santé mentale.

Regardons la situation actuelle au Canada. Les appels que je reçois montrent que le ton et l'humeur s'assombrissent au Canada. Le premier ministre tient un discours et des propos inacceptables. Les gens sont de plus en plus divisés, fâchés, amers et pessimistes à l'égard du ton et du dialogue au pays alors que ce pourrait être tout le contraire.

Je suis fier de dire que je suis vacciné. On a pu constater à la Chambre et dans les médias sociaux que j'encourage les gens à se faire vacciner. Il est avantageux que nous comptions parmi les pays où la population est la plus vaccinée dans le monde. Des millions de Canadiens ont obtenu une dose de rappel et, en février 2022, le nombre de cas était à la baisse. Nous sommes sur la bonne voie. Le premier ministre devrait communiquer aux Canadiens un plan visant à éliminer les obligations liées à la vaccination. En ce qui concerne les voyages, nous sommes le seul pays du G7 à exercer des pratiques de dépistage désuètes. Les Canadiens deviennent de plus en plus frustrés et pessimistes.

Il faudrait proposer un plan et un échéancier pour donner de l'espoir aux gens, à l'instar de bon nombre de nos alliés et de pays comparables dans le monde entier. Il suffit de regarder la situation au Sud, où les démocrates comme les républicains, ainsi que les gouverneurs, suscitent l'espoir et l'optimisme, laissent entrevoir la lumière au bout du tunnel, affirment que les choses s'améliorent, offrent aux gens un répit qui améliore leur santé mentale et favorisent le retour au travail.

Notre milieu politique est paralysé, car le premier ministre préfère insulter tout le monde et traiter de racistes ou de misogynes, entre autres, les gens qui veulent revenir à la normale, vivre leur vie et retrouver leur liberté.

Chez moi, les gens me répètent inlassablement que cela doit cesser. Notre pays est merveilleux. Les Canadiens en sont fiers, mais ils sont aussi extrêmement contrariés par le manque de leadership et le ton du premier ministre. En fait, même si tout le monde se prépare à la sortie du confinement et est optimiste, le premier ministre reste sur ses positions, comme en témoignent les membres de son caucus — dont deux députés qui sont intervenus à juste titre et je les en remercie —, il s'obstine à diviser les gens et, selon moi, à créer encore plus de dissensions dans tout le pays.

Les libéraux envisagent de mettre en place des exigences inter-provinciales en matière de vaccination pour les camionneurs. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie qu'on pense à mettre en place ces restrictions aux frontières de toutes les provinces de notre pays.

Il faut prendre le pouls de la situation. Ni la science ni les Canadiens n'appuient le gouvernement. Je m'oppose à ce projet de loi. Je m'oppose à la direction dans laquelle le gouvernement se dirige. Je ferai en sorte que nous puissions retrouver nos libertés, rouvrir l'économie et reprendre enfin une vie normale. Cette situation a assez duré.

• (1705)

Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le député a soulevé beaucoup de bons points, et je pensais que nous pourrions nous entendre. Il est important que tous les partis travaillent ensemble pour régler la crise du logement.

Toutefois, vers la fin de son intervention, le député a commencé à tenir les mêmes propos que nous entendons constamment de la part de l'opposition. Il soutient que c'est le premier ministre qui envenime la situation, mais je crois que c'est l'opposition. Les Canadiens sont en faveur de la vaccination. S'ils ne l'étaient pas, ils ne se seraient pas fait vacciner en si grand nombre. Le Canada s'est très bien débrouillé depuis le début de la pandémie, et c'est grâce au leadership du premier ministre et du gouvernement.

Le député ne croit-il pas que les Canadiens appuient les mesures sanitaires, qu'ils souhaitent vivre en sécurité et qu'ils veulent que le gouvernement fasse preuve de cohérence?

M. Eric Duncan: Monsieur le Président, nous sommes l'un des pays où le taux de vaccination est le plus élevé au monde. Donc, à ce stade-ci, avec toutes les données scientifiques à notre disposition, nous devrions alléger les restrictions et revenir à la normale. Les gens devraient retourner au travail.

Au lieu de cela, la population voit une tentative délibérée de politiser la pandémie, de semer la peur, de stigmatiser des gens et de laisser croire que nous ne pouvons pas rouvrir l'économie. Ce n'est pas moi qui le dis, ni d'ailleurs d'autres députés de l'opposition, mais bien des députés libéraux.

Je le répète: il faut prendre le pouls de l'opinion publique. Les Canadiens ont suivi les conseils de santé. Ils sont doublement ou triplement vaccinés. Ils ont suivi les règles, et ils observent ce qui se passe partout dans le monde. Ils voient les autres pays alléger leurs restrictions, retrouver un semblant de normalité et mettre la COVID derrière eux une fois pour toutes. Il est temps de commencer à suivre leur exemple.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, j'ai adoré le discours de mon honorable collègue. Je pense qu'il a parlé avec son cœur; il était très sincère. Il nous a parlé entre autres de division. Là-dessus, je ne peux faire autrement que de lui donner raison. En effet, avec les politiques qu'il a mises de l'avant, ce gouvernement fait en sorte qu'il y a beaucoup de divisions présentement, partout à l'échelle du Québec et du Canada.

Par contre, là où il y a un consensus, c'est sur le grand oublié de cette mise à jour économique: les transferts en santé. Je pense que mon collègue va être d'accord avec moi. Il n'y a pas d'augmentation des transferts en santé, alors que 85 % de la population canadienne le demande, alors que les premiers ministres du Québec et

Ordres émanant du gouvernement

de toutes les provinces et des territoires le demandent. Tout le monde, tous les partis de l'opposition ici demandent une augmentation des transferts en santé. Pourtant, il n'y a rien là-dedans.

Mon collègue a parlé de leadership, mais aucun membre du Parti conservateur ne m'a encore dit qu'il était d'accord sur la demande des premiers ministres des provinces et du Québec d'augmenter les transferts à 35 %.

Est-ce que mon collègue serait le premier du caucus conservateur à avoir du leadership et à me dire qu'il appuie la demande du Québec et des provinces d'augmenter à 35 % les transferts en santé?

[Traduction]

M. Eric Duncan: Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue du Bloc pour cette intervention et cette observation. Je suis d'accord avec lui.

J'ai bien ri à la Chambre l'autre jour lorsque nous parlions de ce projet de loi. Un député des banquettes ministérielles a déclaré que le gouvernement avait eu 35 réunions avec les premiers ministres des provinces au cours des deux dernières années. La principale demande des premiers ministres pendant tout ce temps-là portait sur une augmentation permanente des transferts en matière de santé afin de leur permettre d'accroître la capacité d'appoint dont nous avons besoin, non seulement en ces temps de COVID, mais aussi pendant les mois d'hiver de chaque année.

Il existe un sujet qui me tient particulièrement à cœur depuis l'époque où j'étais maire dans notre région, celui des soins de longue durée. Nous devons investir davantage dans l'amélioration de la qualité des soins.

Je suis d'accord avec le Bloc québécois pour dire que nous avons besoin d'une hausse importante et permanente des transferts en matière de santé. Le gouvernement a tout promis sauf cela. C'est la demande numéro un des provinces, et le gouvernement est bien loin d'y répondre. Encore une fois, à ce stade-ci, cela devrait être l'élément central d'une mise à jour économique et financière. Pourtant, ce n'est pas le cas.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Monsieur le Président, j'ai vraiment apprécié les propos du député sur l'offre de logements. Ce que je tiens à souligner, c'est l'offre de logements abordables.

Nous sommes nettement en retard. Cela fait maintenant 30 ans que les gouvernements fédéraux conservateurs et libéraux négligent complètement le dossier du logement abordable. Nous accusons un déficit de 500 000 logements abordables par rapport à nos besoins actuels, et le NPD a proposé de construire dès maintenant ces 500 000 logements.

Je me demande si le député peut dire que les conservateurs nous appuient, car c'est de logements abordables que nous avons vraiment besoin, des logements permettant à tous d'avoir un toit sur la tête.

• (1710)

M. Eric Duncan: Monsieur le Président, j'ai fait de la politique municipale pendant plusieurs années, et je sais que la question de l'offre de logements relève des municipalités et des provinces. Cependant, je suis tout à fait d'accord, nous avons besoin d'augmenter l'offre de logements au Canada. Cela contribuera à favoriser l'abordabilité.

Ordres émanant du gouvernement

Nous entendons souvent les gens dire, « pas dans ma cour ». Il faut construire des logements, mais « pas dans ma cour ». Une autre partie du problème, à laquelle nous devons aussi nous attaquer aux échelons national, provincial et municipal, est la mentalité qui consiste à ne rien vouloir construire nulle part, et surtout pas à proximité de rien d'autre, et celle des citoyens qui sont contre pratiquement tout.

Tous les ordres de gouvernement doivent commencer à travailler ensemble à la planification des transports en commun et ainsi de suite. Cela encouragera la création de logements abordables par le secteur privé. C'est la première chose que nous pourrions faire, et je remercie le député de son intervention à cet égard.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi C-8, la loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique et budgétaire de l'automne.

Le présent débat se déroule alors que le Canada vit une véritable crise de leadership. Nous savons que le premier ministre a déclenché des élections pendant l'été alors que les Canadiens n'en voulaient pas et qu'il s'est habilement servi de la division et de la peur où il fallait pour obtenir de justesse un autre gouvernement minoritaire soutenu par les mêmes partenaires intéressés, le Bloc et le NPĐ. Le premier ministre prétendait que les élections de 2021 étaient nécessaires parce que le pays vivait une période de transformation sans pareille depuis 1945 et qu'il lui fallait un nouveau mandat pour mettre en œuvre un nouveau programme audacieux correspondant à cette période historique grandiose. Une fois élu, soutenu par les mêmes partenaires qui tendaient déjà la main au gouvernement pour lui permettre de faire tout ce qu'il voulait, quelle transformation extraordinaire qui exigeait la tenue d'élections et un nouveau mandat le premier ministre a-t-il faite? Aucune. Il n'a absolument rien fait. Il a attendu des semaines avant d'apporter quelques changements à son Cabinet. Il a ensuite attendu quelques semaines encore avant de convoquer le Parlement; il a produit un discours du Trône vide et recyclé et, plus tard encore, une semaine avant Noël, il a présenté ce qu'il continue d'appeler l'énoncé économique de l'automne.

Qu'y avait-il dans cette mise à jour tant retardée? Quels programmes si importants, uniques et porteurs de changement nécessitaient un nouveau mandat pour être mis en œuvre? Nous n'avons absolument rien vu. L'énoncé s'inscrit dans la continuité de la trajectoire que suit le gouvernement depuis le début de la crise de la COVID et qu'il suivait même avant. L'énoncé économique de l'automne montre que le gouvernement adopte la même vieille stratégie, celle des dépenses effrénées, des augmentations d'impôt et de l'inflation persistante qui risque de déclencher une hausse inexorable des prix, des taux d'intérêt et des paiements hypothécaires pour les consommateurs, et une hausse des coûts du service de la dette pour les gouvernements, ce qui finira par entraîner des impôts plus élevés et des compressions dans les programmes de services. C'est la trajectoire que nous suivons actuellement, et elle a commencé bien avant la pandémie de COVID.

Les Canadiens traversent une crise de l'abordabilité. L'inflation est à son niveau le plus élevé depuis des décennies. Les familles peuvent s'attendre à voir le coût de leur panier d'épicerie augmenter de 1 000 \$ cette année. Pour des millions de Canadiens, cela signifie qu'ils devront faire des choix difficiles au sujet des choses dont ils devront se passer. La grande majorité des Canadiens n'ont pas 1 000 \$ de plus par année à consacrer à l'épicerie. Avant la pandémie,

près de la moitié des Canadiens étaient pratiquement sans le sou après avoir payé toutes leurs obligations mensuelles et ils ne peuvent tout simplement pas absorber la hausse du coût des aliments.

Il y a le coût du chauffage. C'est absolument nécessaire pour vivre au Canada. Personne au Canada, pas même les habitants de la côte Ouest, ne peut simplement affronter l'hiver en se contentant de mettre un chandail quand il fait froid. Quand le temps se refroidit, et il peut faire un froid sibérien dans toutes les régions du Canada, les Canadiens ont besoin d'une source d'énergie fiable et abordable pour chauffer leur maison, mais le gouvernement a imposé une taxe sur le carbone sans cesse croissante sur les coûts de chauffage pour des millions de Canadiens.

Les transports sont également plus chers, car l'essence est plus chère. Cette situation est également attribuable en partie à la taxe sur le carbone. Cette taxe touche tout le monde, que l'on possède une voiture ou non, que l'on prenne sa voiture ou l'autobus. Elle augmente le coût pour se rendre au travail en voiture et le coût des laissez-passer d'autobus, et elle exerce une pression sur les municipalités, qui doivent assumer des coûts croissants pour utiliser les véhicules de police, d'incendie, d'ambulance, de collecte des déchets et de transport en commun. Ces coûts accrus ont entraîné une augmentation des impôts fonciers ou des compressions dans les services, et c'est loin d'être terminé.

Le marché immobilier canadien est sans contredit le secteur où la hausse du coût de la vie et la crise de l'inflation sont les plus flagrantes. Le marché locatif abordable et l'accès à la propriété traversent une crise profonde au Canada sous le gouvernement actuel. La situation s'est beaucoup aggravée pendant la crise de la COVID, et ce projet de loi n'est absolument pas porteur d'espoir pour tout acheteur ou locataire éventuel. Ce projet de loi est en fait le prolongement des politiques qui ont mis l'accès à la propriété hors de la portée des jeunes familles.

La COVID a eu un effet dévastateur sur l'économie canadienne et a provoqué une chute significative du PIB ainsi que d'importantes pertes d'emplois. Pourtant, le prix des propriétés résidentielles a augmenté, et pas qu'un peu. Le marché immobilier canadien a connu la plus spectaculaire hausse du prix des maisons jamais enregistrée. Le prix moyen d'une maison canadienne a augmenté de 30 % en plein milieu d'une contraction économique accompagnée de pertes d'emplois massives. Comment cela a-t-il bien pu se produire? Y a-t-il eu un effondrement massif dans une autre catégorie de biens pour contrebalancer cet afflux d'argent sur le marché immobilier résidentiel? Non. Les marchés boursiers ont eux aussi fait des bonds spectaculaires pendant la pandémie. D'où est donc venu tout cet argent?

• (1715)

Il est entendu à présent que les déficits monstrueux rendus possibles par les banques centrales, qui accroissent considérablement la masse monétaire en rachetant la dette du gouvernement avec de l'argent nouvellement créé, font gonfler la valeur des actifs sans vraiment créer de réelle richesse. C'est la « Justinflation ».

Ce projet de loi, riche en déficits, mais pauvre en cibles budgétaires sérieuses, ne reconnaît pas la crise inflationniste. Voilà une copie conforme de l'énoncé économique de l'automne et du budget de l'an dernier. Ce texte ne contient rien pour donner espoir aux Canadiens en un avenir fait de maisons abordables, de produits de première nécessité à des prix raisonnables, de réductions d'impôts ou de services publics améliorés auxquels ils aspirent et dont ils ont besoin.

Cet énoncé ne renferme rien qui convaincra les Canadiens que leurs dirigeants font preuve de prudence dans la gestion des finances publiques. En fait, le directeur parlementaire du budget a souligné que les raisons invoquées par le gouvernement pour justifier les milliards de dépenses supplémentaires énumérées dans cette mise à jour n'existent plus. Il a également fait remarquer que depuis le début de la pandémie, des milliards de dollars ont été affectés à des programmes qui n'ont rien à voir avec la COVID.

En plus de l'aspect pécuniaire, le directeur parlementaire du budget a souligné les lacunes du gouvernement en matière de transparence financière. Je cite:

« Cette année, le rapport financier annuel ainsi que les comptes publics ont été publiés le 14 décembre 2021, ce qui en fait la publication la plus tardive depuis 1993-1994. À titre de comparaison, le Canada a été l'un des derniers pays du G7 à publier ses comptes financiers pour l'exercice 2020-2021 ».

Le directeur parlementaire du budget ajoute que les comptes publics fédéraux sont publiés plus tard que la plupart des comptes publics provinciaux et territoriaux. Selon lui, le « Canada ne satisfait pas à la norme sur les pratiques avancées énoncée dans les directives du Fonds monétaire international en matière de présentation de l'information financière [...] ».

Dans un certain sens, je crois que ce sont les affirmations du directeur parlementaire du budget au sujet de la compétence et de la transparence qui me dérangent le plus. Depuis six ans, le gouvernement paralyse toujours plus le pays par son incurie.

Il s'est doté de systèmes de paie qui ne paient personne, de systèmes d'approvisionnement qui n'achètent rien et il a créé un enchevêtrement réglementaire dont le seul but est de tuer les projets dans l'œuf. Il tergiverse depuis des années dans le dossier Huawei, au mépris de la sécurité nationale. Il défie les ordres du Parlement. Il a présidé à la démission de huit généraux, d'un greffier du Conseil privé et d'une gouverneure générale.

Voilà maintenant que l'incapacité de produire ses rapports budgétaires à temps s'ajoute à la litanie interminable de fiascos d'un gouvernement confus et incompétent. Aujourd'hui, tandis que nous débattons du projet de loi de mise en œuvre de l'énoncé économique de l'automne, le Canada est plus divisé que jamais. Le gouvernement s'est longtemps employé à monter l'Est contre l'Ouest, ou les régions urbaines contre les régions rurales, et voilà qu'il essaie maintenant de monter les vaccinés contre les non-vaccinés. Pour le gouvernement, c'est toujours « eux contre nous », mais heureusement, il a fini par être dénoncé par l'un des siens pas plus tard que cette semaine.

Je terminerai en disant que je n'appuierai pas le projet de loi. C'est une question de confiance envers le gouvernement, et il s'avère que je ne fais aucunement confiance à celui-ci.

• (1720)

Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue a beaucoup parlé de logement, mais il a omis de dire que l'offre avait baissé depuis le début de la pandémie. Il a

Ordres émanant du gouvernement

longuement parlé des dépenses du gouvernement, mais il s'est bien gardé d'expliquer pourquoi ces dépenses étaient nécessaires.

J'aimerais que le député me dise quelle prestation il voudrait voir disparaître. Croit-il que nous n'aurions pas dû aider les entreprises? Ou les aînés? Le projet de loi à l'étude contient des mesures qui feront baisser le prix des maisons et des propriétés domiciliaires. Est-il contre cette idée?

L'inflation n'est pas un problème uniquement canadien, mais planétaire, et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement en sont la principale cause. J'aimerais avoir le point de vue du député là-dessus.

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, il y a beaucoup de choses à dire et je ferai du mieux que je peux avec le temps qu'il reste.

Pour commencer par la fin de la question: oui, l'inflation existe ailleurs dans le monde. Par contre, aucun autre pays avancé ne connaît une inflation comparable à celle qui touche le Canada. Si nous nous comparons avec nos pairs, nous pouvons dire que c'est un phénomène canadien.

Pour ce qui est du logement: oui, l'offre pose bel et bien un problème. Le gouvernement actuel n'a rien fait pour régler ce problème adéquatement. C'est même l'inverse. Nous maintenons les règlements existants, et c'est aussi le cas dans les autres ordres de gouvernement, mais, certainement, il y a des problèmes d'offre. Toutefois, en créant de l'argent frais pour compenser ses déficits, le gouvernement a causé une inflation de tout l'immobilier, comme j'en ai parlé.

En ce qui concerne les programmes: oui, nous avons appuyé toutes les mesures de soutien qui étaient nécessaires pour combattre la COVID. Cependant, comme la députée l'a peut-être entendu dans mon discours, le directeur parlementaire du budget a signalé que les critères pour les mesures de relance et la justification du gouvernement à ce sujet n'existaient plus, mais que les dépenses étaient toujours là.

Enfin, je remercie la députée de participer au débat. C'est agréable de voir des députés autres que ceux de Winnipeg-Nord et de Kingston et les Îles vraiment faire leur travail et intervenir à la Chambre des communes.

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, mon collègue de Calgary Rocky Ridge a dénoncé le fait que le gouvernement libéral n'avait pas de politique ou de programme novateur. Or, dans le budget du printemps dernier, il y avait des mesures pour être plus ferme dans le dossier de l'évasion fiscale et ensuite, plus rien. Il n'y a rien à cet égard dans le projet de loi C-8.

L'espoir dont mon collègue parlait pour les citoyens et la confiance que ceux-ci devraient avoir dans les finances du gouvernement ne seraient-ils pas au rendez-vous avec des mesures ambiguës pour contrer les paradis fiscaux?

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, la députée a tout à fait raison. Le gouvernement a passé beaucoup de temps, pendant les réunions des comités, et parfois à la Chambre, à faire de beaux discours sur le problème du blanchiment d'argent au Canada. C'est un très grave problème que nous observons dans le secteur de l'immobilier. Ce n'est rien de nouveau, mais c'est un problème auquel le gouvernement ne s'est pas attaqué convenablement. À ce sujet, je suis d'accord avec la députée.

[Français]

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Monsieur le Président, je viens de voir sur Facebook qu'à Rivière-du-Loup, dans ma circonscription, le prix de l'essence ordinaire est de 1,66 \$ le litre, et de pratiquement 1,90 \$ le litre pour l'essence super. C'est du jamais vu dans toute l'histoire du Canada.

Le directeur parlementaire du budget, auquel mon collègue a fait référence, a dit qu'il était temps d'arrêter de dépenser de l'argent et que c'était devenu inutile parce que l'inflation continue à augmenter de façon épouvantable.

J'aimerais avoir son opinion à ce sujet.

[Traduction]

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député et je suis convaincu que dans sa circonscription, la plupart des gens comptent sur leur véhicule personnel pour aller travailler. Il n'y a pas de métro dans la circonscription du député. L'inflation constitue donc un véritable problème pour les travailleurs canadiens, surtout en ce qui a trait au transport, et les préoccupations soulevées par le directeur parlementaire du budget à propos des dépenses effrénées s'avéraient justes.

• (1725)

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, nous débattons aujourd'hui d'un projet de loi sur la mise à jour économique de l'automne. Je pense que nous devons prendre en compte que la situation actuelle constitue le contexte dans lequel nous débattons de ce projet de loi.

Depuis que je suis députée, je n'ai jamais vu le Canada aussi divisé ni le genre de crise nationale dans laquelle nous sommes plongés. Nous voici au début de la troisième année de la COVID. Tous les députés présents à la Chambre et ceux qui participent au débat à distance connaissent des personnes dans leur circonscription qui sont fatiguées, qui sont aux prises avec une crise de santé mentale, qui souhaitent la stabilité et de la certitude, qui ont perdu leur emploi et qui cherchent du travail. Le pays est confronté à un gros problème dans le moment, car il connaît des troubles civils.

À mon avis, le projet de loi que le gouvernement présente en ce moment et le ton qu'il emploie à l'égard de ces problèmes ne sont pas sérieux. Il est facile de présumer que le Canada sera toujours un pays merveilleux, dynamique, inclusif et pluraliste à la croissance économique incessante, mais nous ne pouvons faire de tels postulats. Pour atteindre ces objectifs, il faut du travail et des efforts. Il ne faut pas créer une polarisation politique profonde ni profiter des situations de crise pour se faire du capital politique. Il faut plutôt tâcher de travailler les uns avec les autres pour trouver des solutions. Or, dans sa forme actuelle, ce projet de loi ne tient compte de rien de tout cela.

Les gens de ma circonscription voient le coût de la vie grimper en flèche. L'autre soir, alors que j'étais dans une épicerie de ma collectivité, j'ai vu une femme prendre un paquet de poitrines de poulet puis le remettre sur l'étagère. Elle l'a repris, puis encore remis sur l'étagère. Elle l'a repris une autre fois, l'a remis une fois de plus sur l'étagère, puis elle est partie. Cette situation se reproduit dans tous les groupes d'âge. Les choses évoluent très vite, et les gens ne savent pas s'ils auront les moyens de répondre à leurs besoins essentiels.

Le projet de loi à l'étude ne s'attaque pas à ce problème, car il ne se penche pas sur les causes profondes de l'inflation. Nous ne nous penchons pas sur les déficits qui se sont accumulés continuellement depuis le début de la pandémie. Je crois vraiment qu'il est temps d'adopter une nouvelle façon de faire. Je crois que nous ne devrions pas débattre de nouvelles mesures budgétaires tant que nous n'aurons pas de plan pour l'élimination des restrictions liées à la pandémie.

Je comprends pourquoi nous en sommes venus à imposer des restrictions au début de la pandémie. Plusieurs raisons expliquent ce choix. Le gouvernement avait besoin de temps pour comprendre la COVID-19, surtout dans le contexte où les corps dans les housses mortuaires s'accumulaient dans différentes régions du pays. L'objectif était d'essayer de contenir le virus. Nous savons maintenant que c'est impossible. Il est impossible de ramener à zéro le nombre de cas. C'est une utopie. Nous devons apprendre à cohabiter avec cette maladie.

Les restrictions devaient nous permettre de gagner du temps jusqu'à l'arrivée des vaccins et des traitements. C'est chose faite maintenant, car nous disposons de ces deux outils, Dieu merci. Les restrictions devaient inciter les gens à se faire vacciner et de très nombreux Canadiens l'ont fait et ont reçu une dose de rappel. D'ailleurs, je tiens à les en remercier. Cependant, à mon avis, les gens qui ne sont toujours pas vaccinés après six mois à crouler sous le poids des nombreuses restrictions ont fait leur choix. Honnêtement, le discours politique entourant la vaccination que l'on nous a servi durant les élections fédérales n'a pas contribué à accroître le pourcentage de personnes vaccinées. Le seul résultat a été de diviser encore plus le pays.

En terminant, j'aimerais dire que les restrictions ont apparemment été mises en place afin d'aider les politiciens de tous les ordres de gouvernement à gagner du temps pour renforcer les capacités du système de soins de santé, qui est en très piteux état.

Pour ce qui est des quatre premiers points, les restrictions ne sont plus nécessaires. En ce qui concerne le cinquième point, les restrictions ne contribueront pas au renforcement des capacités du système de santé chancelant du Canada et elles ne remédieront pas à ses failles. Seule la volonté politique nous permettra d'y arriver.

• (1730)

Le projet de loi rate la cible. J'aimerais voir le gouvernement fédéral présenter immédiatement un plan pour mettre fin aux restrictions relatives à la pandémie. Selon moi, cela calmerait le jeu un peu partout au pays et servirait de point de départ à une réflexion sur la manière dont le pays se remettra de ce qui a été un traumatisme collectif partout au Canada. Voilà ce qui devrait être le point de départ.

Le projet de loi ne traite pas du cinquième point que je viens de mentionner — ce qui aurait vraiment dû être le cas, étant donné le montant des dépenses qui y sont prévues —, c'est-à-dire la manière dont nous allons corriger les failles du système de santé canadien. Je sais que la quatrième ronde de restrictions répondait en grande partie aux inquiétudes causées par quelques centaines de nouveaux patients souffrant de la COVID. On craignait qu'ils engorgent les unités de soins intensifs du pays. Je suis consciente que les soins de santé sont de compétence provinciale. Le fédéral a aussi un rôle à jouer en cas de crise nationale: il peut rallier les gouvernements provinciaux pour leur demander comment nous pouvons les aider, régler le problème et soutenir les médecins et les infirmières, qui réclament, à juste titre, des solutions de notre part à tous.

Quand les différents ordres de gouvernement se blâment mutuellement, on ne peut pas s'attendre à ce que les Canadiens continuent de se sacrifier en suivant des restrictions et en se pliant à des mesures qui portent atteinte à nos libertés. Nous ne pouvons pas continuer de diviser les Canadiens. J'espère sincèrement que le gouvernement se penchera sur ce genre de mesures tournées vers l'avenir afin de passer à une gestion de la phase endémique de la COVID-19, et que nous nous efforcerons de déterminer comment nous pouvons unir nos efforts, trouver un terrain d'entente et mieux nous comprendre mutuellement au lieu de nous contenter de faire des discours partisans pour semer la division.

J'espère que le gouvernement fédéral jouera un rôle rassembleur pour nous amener à trouver des façons d'aider les provinces et de corriger les lacunes du système de santé afin d'éviter que cette situation se reproduise. J'espère que le gouvernement fédéral veillera à ce que le genre de restrictions que nous avons vues dans les deux dernières années ne deviennent pas la norme, et que nous mettrons en place des balises pour savoir quand le gouvernement fédéral peut recourir à de telles mesures, afin que les Canadiens n'aient plus à vivre constamment dans l'anxiété et l'incertitude en se demandant quand ces restrictions leur seront imposées de nouveau. J'espère que le gouvernement fédéral investira des ressources pour renforcer le système d'alerte en cas de pandémie. Nous ne devrions pas avoir à dépendre d'autres sources de données comme l'Organisation mondiale de la santé. Nous devrions disposer de nos propres données pour pouvoir déterminer comment gérer nos frontières le mieux possible.

Il y a tant de choses que nous pourrions faire. Or, le projet de loi semble prolonger le statu quo au beau milieu d'une crise nationale au lieu de chercher les moyens de nous en sortir et de surmonter les divisions causées par le traumatisme collectif que notre pays a traversé, puis d'axer nos efforts sur la reconstruction.

Les derniers jours et les dernières semaines ont été difficiles pour tous les Canadiens. J'ai reçu un grand nombre de courriels et d'appels de la part de gens de toutes les allégeances politiques qui sont pris de panique en pensant à l'avenir. C'est notre travail de rétablir une stabilité et de donner de l'espoir en l'avenir. J'ai regardé la période des questions aujourd'hui, et nous devons tous faire beaucoup mieux.

La cheffe intérimaire du Parti conservateur du Canada a demandé au premier ministre d'avoir une rencontre. Elle lui a proposé une rencontre avec tous les chefs de parti pour non seulement déterminer la façon d'aller de l'avant et d'empêcher que des infrastructures essentielles ne soient bloquées, mais également pour faire en sorte que les restrictions sanitaires soient levées. Ce sont deux objectifs raisonnables pour faire progresser les choses, et c'est pourquoi nous

Ordres émanant du gouvernement

sommes ici. C'est notre travail. Nous ne pouvons pas nous ranger chacun de notre côté en espérant que quelque chose va arriver. Les deux côtés doivent reconnaître la situation, mais ce n'est pas ce que j'observe ici.

Il ne s'agit pas là d'une remontrance. Je veux plutôt encourager tous mes collègues qui écoutent mon intervention aujourd'hui, de même que tous les gens qui nous écoutent chez eux. Si nous ne commençons pas à prendre la situation au sérieux, elle continuera de se détériorer. Tant de générations ont travaillé fort pour construire le Canada. Nous devons l'empêcher d'être démoli.

C'est pourquoi j'encourage mes collègues à collaborer sans partisanerie pour trouver des solutions, calmer les esprits et investir dans notre avenir.

• (1735)

Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.): Madame la Présidente, j'ai trouvé le discours de ma collègue fort intéressant.

Premièrement, elle a remercié Dieu pour les tests de dépistage rapide et les vaccins que le Canada a réussi à se procurer. Je sais qu'elle doutait grandement que nous fussions en mesure de le faire.

Comme elle, je suis une personne croyante. Cependant, je crois que nous devrions remercier le gouvernement d'avoir réussi à gérer une situation aussi difficile. Nous avons été en mesure d'acquiescer suffisamment de doses de vaccins pour tout le pays. Je sais que la députée a pratiquement exigé que le gouvernement fournisse des tests rapides à toutes les provinces, et c'est ce qu'il a fait. Toutes ces mesures sont prévues dans la présente mise à jour budgétaire, qui améliore aussi la ventilation dans les écoles.

Nous avons demandé aux provinces ce dont elles ont besoin. Elles nous ont dit qu'elles avaient besoin de fonds pour leurs passeports vaccinaux et de mesures de soutien pour leurs entreprises. La mise à jour budgétaire répondrait à ces besoins.

Je suis un peu fatiguée d'entendre les députés de l'opposition émettre des idées extrêmes. Au tout début de la pandémie, ils réclamaient la fermeture immédiate de toutes les frontières. Maintenant, ils veulent que nous ouvrons...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je dois donner l'occasion de répondre à la députée de Calgary Nose Hill.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la Présidente, je veux juste remercier mon équipe et mon caucus de m'avoir soutenue pendant un an en tant que porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé. En tant qu'opposition, nous avons demandé des comptes au gouvernement. Lorsque nous attendions les vaccins alors que d'autres pays les avaient, nous demandions chaque jour à la Chambre quand ils arriveraient, et nous le demandions aussi à chaque réunion de comité. C'est le rôle de l'opposition: faire pression sur le gouvernement pour s'assurer qu'il répond aux besoins des Canadiens. Dans un parlement fonctionnant normalement, c'est ce que nous sommes censés faire.

Je souhaite remercier mes collègues du Parti conservateur de m'avoir épaulée pendant les périodes difficiles et d'avoir épaulé mon équipe pour que nous puissions accomplir notre travail. J'en suis fière.

Ordres émanant du gouvernement

Ma collègue revient sur les mesures prises par le gouvernement, comme le passeport vaccinal et d'autres mesures. Il faut que nous commencions à nous projeter vers l'avenir. Il faut que nous disions dans quelle direction nous allons. Nous ne pouvons pas continuer de nous retourner...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous devons laisser la possibilité à d'autres députés de poser des questions.

Le député d'Abitibi—Témiscamingue a la parole.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir de vous voir dans ce fauteuil.

Je remercie ma collègue de Calgary Nose Hill de son intervention. Elle a dénoncé vigoureusement le manque de leadership du gouvernement et le manque de vision en santé.

J'aimerais qu'elle nous dise quelles propositions elle ferait si elle était sur une chaise du côté du gouvernement. Ne serait-il pas temps de pouvoir financer les provinces?

Il y a un manque à gagner historique. Un écart s'est creusé au cours des années, de 50 % à 22 %. Il y a un compromis demandé à l'unanimité par le Québec, les provinces et les territoires, soit des transferts de santé de 35 % immédiatement pour les provinces.

Est-ce que ma collègue appuierait cette mesure?

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la Présidente, je veux remercier mon collègue; il est brillant et c'est toujours un plaisir de travailler avec lui. Le gouvernement doit prendre des mesures beaucoup plus robustes pour redresser le système de santé défaillant du Canada. Le financement est certainement une partie importante de la solution. Il faut que les provinces reçoivent un financement adéquat.

Il faut aussi regarder certaines des leçons qui ont été apprises et tenir compte des lacunes du système de santé que la pandémie a révélées et le faire de façon objective en ayant la détermination requise pour les corriger. Nous ne pouvons pas simplement balayer ces problèmes sous le tapis.

Lors de la dernière campagne électorale, le Parti conservateur du Canada a présenté de nombreuses idées quant à ce qu'il faudrait faire. Dans un esprit de collaboration, je suis impatiente de travailler avec tous les partis pour trouver des solutions, parce que nous...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous avons le temps pour une dernière question. Le député d'Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest a la parole.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Madame la Présidente, je sais que la députée de Calgary Nose Hill et moi sommes d'accord sur plusieurs points. Nous considérons tous les deux qu'il se fait de l'excellent vin dans ma circonscription et, comme elle, je pense que les Canadiens ont de la difficulté à joindre les deux bouts.

Par contre, il y a des Canadiens qui n'ont aucun problème d'argent. Je parle des milliardaires canadiens, les ultrariches. Que pense la députée de ce que disent les néo-démocrates, soit qu'il serait temps que les ultrariches paient leur juste part afin qu'il n'y ait

pas que les Canadiens qui en arrachent qui aient à assumer le fardeau fiscal au Canada?

La députée croit-elle qu'il faut un impôt sur la fortune des ultrariches pour que les coûts de la pandémie soient assumés de façon équitable?

• (1740)

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de mentionner l'un des principaux moteurs économiques de sa circonscription, l'industrie vinicole. Je sais certainement que mon parti a plusieurs idées pour stimuler la croissance dans ce secteur, notamment des mesures entourant la taxe avec indexation et des allègements fiscaux.

J'estime qu'on devrait alléger le fardeau fiscal de tous les Canadiens à l'heure actuelle, en particulier celui des Canadiens à faible revenu afin que ces derniers puissent...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. Le député de Cypress Hills—Grasslands a la parole.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Madame la Présidente, je suis honoré de prendre une fois de plus la parole à la Chambre.

Par où devrait-on commencer quand on veut parler de la situation financière du pays sous le gouvernement libéral? Les dépenses sont si nombreuses qu'il est impossible d'en faire le suivi. Quiconque tente de s'y retrouver écope assurément d'un gros mal de tête. Bon nombre de mes collègues conservateurs font de l'excellent travail en examinant les postes de dépenses, en dénonçant les nombreuses incohérences et en expliquant de manière très utile comment on pourrait gérer plus efficacement les finances du Canada de manière à mieux servir l'intérêt des contribuables.

Une chose qu'il vaut la peine de mentionner, en guise d'observation générale, c'est qu'en période difficile, il est en fait plus important, et non moins, de gérer nos finances avec soin et attention. Le gouvernement ne doit pas se comporter comme si les Canadiens lui avaient donné un chèque en blanc. Cela dit, quand il est question de sommes d'argent plus importantes qu'à l'habitude, quand nous sommes facilement distraits par l'actualité et les événements qui nous entourent au pays, il est toujours tentant de se livrer à de folles dépenses et de prendre des décisions impulsives sans penser clairement à l'avenir et aux répercussions de ces décisions.

Tout le monde sait maintenant que nous sommes entrés dans une période d'inflation galopante et de ruptures des chaînes d'approvisionnement. Peut-être les libéraux ont-ils tardé à le reconnaître car ce sont les députés de l'opposition officielle qui les ont mis en garde, mais ils ont fini par admettre qu'il ne s'agissait pas de ce « justinflation ».

Dans une certaine mesure, on s'attendait à des problèmes en raison de l'incertitude et des perturbations bien réelles liées à la COVID-19 et à deux ans de confinements. C'est le type de problème qui touche tous les pays du monde, comme se plaît à le rabâcher le gouvernement depuis un certain temps. Cependant, ce n'est pas l'excuse parfaite, comme les libéraux tentent de le faire croire. La vaccination obligatoire des camionneurs qui traversent la frontière, à un moment où les chaînes d'approvisionnement sont fragilisées par la circulation des marchandises, n'est qu'un des derniers exemples de leurs politiques insensées et démesurées. Il nous manque déjà 18 000 camionneurs et la vaccination obligatoire ne fait qu'aggraver le problème. De plus, la rhétorique incendiaire et excessive du premier ministre n'a rien arrangé. Cependant, aujourd'hui, je ne m'attarderai pas plus qu'il ne faut sur l'unité nationale. C'est l'aspect économique de ces problèmes qui est au cœur du débat sur le projet de loi dont nous sommes saisis.

En ce qui concerne la gestion de la COVID, les libéraux ont pratiquement normalisé le confinement. Ils se rabattent sur cette carte comme si c'était leur position par défaut. Parfois, ils semblent figés au printemps 2020. Ils font fi des commentaires formulés à l'intérieur et à l'extérieur de la Chambre sur le soutien à apporter aux provinces, sur l'augmentation des transferts en santé et sur la prise des mesures préventives qu'elles demandent. Les conservateurs ont demandé que les libéraux bonifient les mesures incitatives à l'embauche et au maintien en poste visant respectivement les entreprises et les particuliers. À présent, nous nous retrouvons avec des pénuries de main-d'œuvre qui perdurent dans différents secteurs. Nous ne sommes pas encore sortis du bois.

Même si nous devons nous préparer au pire scénario possible, nous sommes préoccupés de voir le gouvernement, qui n'a jamais su trouver le juste équilibre, annoncer un programme de confinement local. Ce n'est pas comme si le gouvernement était pris au dépourvu par une crise et qu'il cherchait la voie à suivre. Avec les libéraux et leur mise à jour économique, le problème dépasse la COVID. Même avant 2020, nos finances n'étaient pas en bon état en raison de cette même mauvaise gestion du gouvernement. Nous avons commencé dans une position beaucoup plus fragile qu'elle n'aurait dû l'être. Manifestement, les libéraux n'ont rien appris et refusent de corriger le tir.

À titre de député, j'ai eu la chance de siéger à quelques comités au cours des deux dernières années. J'ai vu la même tendance se répéter à chacun d'eux. Le gouvernement multiplie les annonces au sujet de l'économie de demain tout en n'hésitant pas à miner activement les secteurs les plus dynamiques de l'économie d'aujourd'hui. Nous ne pouvons pas continuer à dépenser autant que nous le faisons si nous n'avons pas une économie assez forte pour le faire.

Quand nous posons des questions pratiques aux libéraux au sujet des détails les plus fondamentaux de leur économie de rêve, ils n'ont rien à répondre parce que les interroger à ce sujet gâche l'ambiance. Les libéraux tirent dans le pied du Canada et posent des questions à ce sujet plus tard, mais ce n'est pas grave parce que, de toute façon, il existe un programme de rachat pour la proverbiale arme à feu qu'ils utilisent. Ils seront heureux d'imposer de nouvelles restrictions aux gens en mettant en place des taxes, des impôts et de nouvelles lois, mais ils ne semblent pas se soucier autant de veiller à ce que les citoyens ordinaires puissent évoluer dans leur nouvelle utopie.

Premièrement, les libéraux ont instauré la taxe sur le carbone sans se soucier des répercussions disproportionnées qu'elle a sur les

régions rurales, comme celles que je représente, et sur les populations les plus vulnérables, même si c'est ce que confirme leur examen réglementaire. Cette taxe fait particulièrement mal aux aînés à revenu fixe, mais aussi aux mères seules, qui sont les plus susceptibles de souffrir de pauvreté énergétique. Alors que la taxe sur le carbone continue d'augmenter, les libéraux, eux, veulent y ajouter la Norme sur les combustibles propres, qui s'accompagne d'un autre mécanisme de tarification du carbone. Ces personnes se sentiront seulement de plus en plus écrasées par l'approche du gouvernement, qui est fortement axée sur des mesures fiscales.

Cependant, il n'y a pas lieu de s'inquiéter, car ils affirment préparer notre économie pour l'avenir. Ils promettent une forte expansion pour l'industrie des véhicules électriques et des biocarburants au Canada. Comme on l'a dit, l'absence de plan fait que cela semble trop beau pour être vrai.

• (1745)

Il y a deux jours, au cours d'une réunion de comité, j'ai fait un suivi auprès de la ministre du Commerce international concernant un problème potentiel dans le cadre de l'ACEUM. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord en juillet 2020, nous avons eu le temps de nous préparer à satisfaire à l'exigence voulant que 75 % du lithium présent dans les batteries des véhicules électriques proviennent de sources régionales pour garantir une incidence minimale sur les droits de douane. Dans le cas contraire, il y aura une hausse massive des droits de douane. Avec ou sans ces droits, nous pourrions facilement prendre du retard dans cette nouvelle industrie, qui semble cruciale pour l'orientation du gouvernement. Qu'arrivera-t-il si cela ne fonctionne pas aussi bien que prévu?

J'ai posé la question à la ministre il y a un an. Elle ne semblait pas savoir de quoi je parlais. Étant donné que je n'avais pas reçu de réponse claire depuis, j'ai décidé d'aborder à nouveau le sujet cette semaine, soit un an plus tard. Je ne suis toujours pas sûr que la ministre soit réellement au courant de ce dossier et il est difficile d'accomplir quoi que ce soit si l'on ne sait pas à quoi s'en tenir.

Sur le plan des nouveaux projets miniers ou d'exploitation des ressources, l'industrie a clairement dit que c'est le processus d'évaluation d'impact du gouvernement libéral qui met des bâtons dans les roues et qui entraîne des retards. Les délais d'approbation sont beaucoup trop longs. Les choses n'ont pas à se passer ainsi. L'économie canadienne dépend de la mise en valeur des ressources et de l'industrie énergétique — en particulier le secteur pétrolier et gazier —, qui sont d'importants créateurs d'emplois et de richesse, mais la loi des libéraux, avec leur ministre de l'Environnement activiste, cherche à réduire tout cela à néant tout en empêchant la réalisation des projets nécessaires pour prendre le relais.

Si les libéraux souhaitent continuer à dépenser sans compter, d'où viendra l'argent? Ce n'est pas le seul exemple de politiques libérales contradictoires. Depuis que les libéraux ont lancé leur idée de réduire les émissions d'engrais de 30 %, les producteurs et l'industrie craignent fort qu'on copie le modèle de l'Union européenne quant à la limitation de la quantité totale d'engrais utilisée. L'Union européenne a en effet imposé une limite ferme à l'utilisation d'engrais avec une réduction de 20 %. Une telle mesure pourrait entraîner une baisse colossale de la production agricole.

Ordres émanant du gouvernement

Dans la foulée de ces efforts, j'ai soulevé le problème plus d'une fois à la Chambre et le gouvernement n'a pas écarté cette possibilité. À l'automne dernier, le cabinet Meyers Norris Penny a publié un rapport commandé sur les répercussions estimées de l'entrée en vigueur d'une telle politique au cours des prochaines années. Ce rapport indique que les pertes sur le rendement des cultures de maïs, de canola et de blé de printemps pourraient s'élever à des dizaines de millions de tonnes d'ici 2030, et pourrait coûter jusqu'à 48 milliards de dollars à l'économie canadienne. Ce ne serait rien de moins qu'une catastrophe pour l'agriculture canadienne, qui est pourtant déjà un modèle en matière d'efficacité environnementale et de durabilité.

Étant donné l'ampleur des pertes estimées sur le rendement des cultures, de nouveaux problèmes surgiraient sur le plan des exportations ainsi que des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales. Les pressions exercées sur les prix attribuables à la baisse de l'offre pourraient facilement s'ajouter aux pressions inflationnistes, empirant ainsi la situation, mais il y a pire encore. Le plan des libéraux pour leur nouvelle économie orientée vers l'avenir repose en partie sur les biocarburants. Nous savons tous que le maïs et le canola sont les principales cultures sur lesquelles nous miserons pour ces futurs biocarburants. Selon ce rapport, le nombre de boisseaux produits chutera dramatiquement et nous ne serons pas en mesure de satisfaire à la demande prévue dans le plan des libéraux.

Les députés savent-ils comment le gouvernement réagit à tout cela? Il s'oppose au rapport, ce qui est tout à fait légitime, mais il n'a même pas mené d'études d'impact ni expliqué clairement aux agriculteurs et aux producteurs ce qu'il prévoit faire. J'ai été heureux d'entendre qu'il explorait d'autres options qu'une réduction drastique des engrais, mais l'enjeu sur lequel je souhaite attirer l'attention aujourd'hui, comme je l'ai fait par le passé, c'est qu'il refuse encore de renoncer à l'idée d'établir une limite ferme à l'usage d'engrais. Le gouvernement aurait pu nous rassurer il y a longtemps en nous disant qu'il n'établirait pas une telle limite mais, une fois de plus, il refuse de le faire.

Les libéraux doivent y réfléchir sérieusement avant de compromettre leur propre plan en matière de biocarburants, un plan qui fera grimper la demande de canola. Comment cela pourrait-il fonctionner, alors que les producteurs ont plus de mal à cultiver le canola sous le nouveau régime que le gouvernement met en place? Le coût des intrants est déjà astronomique, qu'il s'agisse de semences, d'engrais ou de pulvérisation. Le coût de la machinerie est aussi astronomique. J'ai l'impression que le gouvernement ne comprend pas la réalité concrète des agriculteurs et les décisions qu'ils doivent envisager de prendre. Le gouvernement ne prend déjà pas au sérieux leurs préoccupations à propos de la distinction entre les terres consacrées à la nourriture et celles qui servent aux carburants, et il jongle maintenant avec l'idée de limiter l'usage d'engrais.

Malgré toutes les incertitudes économiques actuelles liées à l'inflation et aux chaînes d'approvisionnement, les Canadiens peuvent être certains d'une chose: l'actuel gouvernement libéral a été et continuera à être catastrophique pour l'économie. Il pourrait être tellement meilleur si seulement il était à l'écoute.

• (1750)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, le député a parlé de l'économie durant son intervention. Je lui rappelle qu'avant la pandémie, le gouvernement dirigeait une économie où le taux de chômage était à son niveau le plus faible depuis 40 ans et

le ratio dette-PIB était en baisse. Durant la pandémie, les entreprises ont pu compter sur nous. Les chiffres relatifs à l'emploi sont bons, tout comme le PIB, en dépit des problèmes à cet égard.

Voici ce que je veux demander au député. À la lecture des hantards de 2020 et de 2021, j'ai constaté qu'il a souvent parlé des barrages et de leurs répercussions économiques dans sa région et partout au pays. Je n'ai pas encore entendu le député tenir un discours semblable à celui qu'il tenait en 2020 et réclamer que les manifestants rentrent chez eux. Je ne l'ai toujours pas entendu tenir ce genre de propos.

Je tiens à dire officiellement qu'il est important que les manifestants rentrent chez eux, non seulement ceux qui sont à Ottawa, mais aussi ceux de Windsor et de Coutts. Le député profitera-t-il de l'occasion pour l'affirmer lui aussi officiellement tout de suite, dans l'intérêt de ses concitoyens et de tous les Canadiens?

M. Jeremy Patzer: Madame la Présidente, en 2020, un des principaux problèmes était l'inaction du gouvernement et c'est encore le cas au sujet des barrages. Le gouvernement refusait d'agir, laissait les choses aller et espérait qu'elles se régleraient d'elles-mêmes et c'est la pandémie qui s'en est occupée, alors il n'avait pas eu besoin d'intervenir. Aujourd'hui, nous voulons que le gouvernement prenne acte des préoccupations des Canadiens. Ce sont de vaillants Canadiens qui sont venus à Ottawa pour que les libéraux voient de leurs propres yeux qu'ils en ont assez, pour que le gouvernement ne puisse plus les ignorer. Or, les libéraux ne les écoutent pas.

Les Canadiens veulent qu'on les écoute et c'est la raison de ces manifestations. Ils veulent que le gouvernement leur réponde alors je lui demande d'écouter, comme nous le demandions en 2020.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Madame la Présidente, je remercie le député de Cypress Hills—Grasslands de son discours.

Au début de celui-ci, il a parlé du confinement et de la vaccination. Je suis tout à fait d'accord avec lui. Je tiens cependant à préciser que si les provinces avaient reçu les transferts en santé, la situation ne serait peut-être pas aussi dramatique qu'elle l'est aujourd'hui et on n'observerait peut-être pas autant de divisions partout au pays.

Dans ma circonscription, à Senneterre, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue a procédé à des coupes à l'urgence de nuit et dans le service d'obstétrique. C'est incroyablement, tout ce que les gens ont pu vivre. Dans les CHSLD, ce fut l'hécatombe.

Pendant la campagne électorale, le Parti conservateur semblait avoir plusieurs plans. Selon mon collègue, quel est le meilleur plan pour que les transferts en santé puissent être faits aux provinces, comme prévu, incluant une hausse à 35 % des coûts?

[Traduction]

M. Jeremy Patzer: Madame la Présidente, pendant la campagne électorale, nous demandions que les transferts aux provinces soient accrus. Avant la pandémie, de nombreux experts de la santé affirmaient que le manque de capacité était l'un des plus graves problèmes du système. En général, ce dernier fonctionnait à un niveau qui se situait entre 95 % et 110 % de sa capacité et il n'y avait aucun plan concret pour corriger la situation. Le gouvernement n'a toujours pas de plan pour y remédier.

C'est ce que demandent les Canadiens. Pendant le présent débat et face à ce qui se passait pendant la pandémie de COVID, les Canadiens voulaient que le gouvernement leur présente un plan. La mise à jour budgétaire à l'étude ne comprend pas de plan clair pour corriger les lacunes qui ont été cernées depuis deux ans.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Madame la Présidente, dans son discours, le député a parlé de la stratégie de réduction de l'utilisation d'engrais. Je m'intéresse beaucoup à ce sujet depuis les quatre dernières années, soit depuis que je suis le porte-parole du NPD en matière d'agriculture. Je voudrais entendre le député au sujet de l'Union nationale des fermiers. Cette dernière affirme que Fertilisants Canada a créé un modèle simpliste qui sert ses propres intérêts et qui n'aide aucunement les agriculteurs à réduire leurs émissions de sorte que nous puissions respecter nos engagements internationaux. L'Union ajoute que Fertilisants Canada ne propose dans son rapport aucune piste de réflexion sur les façons dont les agriculteurs pourraient contribuer à un avenir à faibles émissions.

Bien entendu, réduire l'utilisation d'engrais aidera les agriculteurs à être plus rentables. Le député est-il d'accord pour dire que les agriculteurs peuvent avoir recours à d'autres modèles pour obtenir la même production en utilisant moins d'engrais? Il suffit de faire un effort collectif et d'effectuer des recherches à ce sujet.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Cypress Hills—Grasslands a 15 secondes pour répondre.

M. Jeremy Patzer: Madame la Présidente, approfondir les recherches constituera toujours une grande partie de la solution. Nous avons un excellent programme d'agriculture à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon. L'innovation sera cruciale à l'avenir, mais, tout compte fait, le gouvernement a présenté une stratégie sur les biocarburants, et les agriculteurs ont besoin de canola et de maïs pour la mettre en œuvre. La meilleure façon d'y parvenir est de bonifier le potentiel de rendement de ces cultures. L'engrais permet cela.

En particulier, l'azote est l'un des éléments les plus importants pour ces cultures, et on cherchera probablement à imposer des cibles de réduction de son utilisation. C'est ce qu'a fait l'Union européenne, mais le maïs et le canola ont le plus besoin d'azote. Les deux...

• (1755)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le temps est expiré.

[Français]

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le vote porte sur la motion.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

La parole est à l'honorable secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, nous demandons un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

Motion d'ajournement

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Conformément à l'ordre adopté le jeudi 25 novembre 2021, le vote par appel nominal est reporté au jeudi 10 février 2022, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 18 h 44 afin que nous puissions passer au débat exploratoire.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous en sommes maintenant au débat d'ajournement.

Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LE LOGEMENT

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Madame la Présidente, j'étais ravi d'entendre le secrétaire parlementaire dire qu'il était prêt à prendre des notes sur ce très important débat d'ajournement.

Nous avons beaucoup entendu parler de la crise de l'abordabilité du logement au Canada. Le prix de tout explose. Il est de plus en plus difficile pour les Canadiens de s'acheter une maison. Les jeunes Canadiens voient le rêve de devenir un jour propriétaires s'éloigner de plus en plus. Les trentenaires vivent chez leurs parents ou sont condamnés à la location et ne sont pas en mesure d'économiser pour un versement initial, car le prix d'une maison a doublé depuis que les libéraux sont au pouvoir.

Cependant, il n'y a pas que le prix des habitations qui a augmenté. Nous savons que le prix des aliments augmentera en moyenne de 1 000 \$ par famille cette année. La liste des articles concernés et de leur coût est trop longue pour que l'on s'y attarde, mais elle comprend le poulet, le bœuf, les produits laitiers, les fruits, les légumes, le chauffage de nos habitations et le carburant de nos véhicules pour nous rendre au travail et à nos rendez-vous médicaux. Dans les circonscriptions rurales comme la mienne, la plupart des gens n'ont pas la possibilité d'emprunter les transports en commun.

Nous avons besoin d'un gouvernement qui s'engage à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens et qui ne maintient pas que l'inflation est un problème mondial tout en soulignant que le taux d'inflation du Canada est inférieur à celui d'autres pays sans rien faire pour régler le problème ici. Le fait de dire aux Canadiens que l'inflation est un problème mondial ne fait rien pour remédier à la hausse généralisée des prix à laquelle ils sont confrontés. Les gens restent pris dans ce cercle vicieux; ils sont condamnés à vivre dans le sous-sol de leurs parents parce qu'ils essaient d'économiser de l'argent pour une mise de fonds.

Motion d'ajournement

Le prix moyen d'une maison, qui était de 435 000 \$ quand les libéraux ont pris le pouvoir, est passé à plus de 800 000 \$ aujourd'hui. Cette hausse a eu lieu sur une période de six ans. Étant donné que 400 milliards de dollars en argent imprimé ont été injectés dans l'économie l'année dernière seulement, nous savons que nous nous trouvons dans une situation où trop d'argent est consacré à trop peu de biens, ce qui entraîne une hausse généralisée des prix.

J'entends les libéraux d'en face chahuter et dire: « Pourquoi s'arrêter maintenant? » Je vais leur dire pourquoi. C'est parce que ces dépenses effrénées et désordonnées nous placent dans une situation où les seules personnes qui pourront se permettre d'acheter une maison sont des étrangers qui investissent leur argent dans notre marché immobilier, attendent que les maisons prennent de la valeur et les revendent ensuite au prochain investisseur. Il y a des maisons inoccupées qui appartiennent à des non-résidents. Ils s'en servent comme d'un véhicule d'investissement, avec pour résultat que les Canadiens n'ont pas les moyens d'acheter une première maison.

Ma question à la secrétaire parlementaire est très simple. Qu'est-ce que le gouvernement est prêt à faire dès maintenant pour rendre le logement plus abordable pour les Canadiens?

• (1800)

[Français]

Mme Soraya Martínez Ferrada (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion (Logement), Lib.): Madame la Présidente, le principal objectif de notre gouvernement est d'aider la population canadienne à relever les défis auxquels elle est confrontée actuellement.

Cela signifie que nous travaillons à mettre fin à la pandémie une fois pour toutes et que nous faisons tout notre possible pour que le coût de la vie reste abordable. L'une des façons d'y parvenir est de rendre le logement plus abordable.

En fait, chaque année de notre mandat, nous avons fait des investissements historiques et à long terme dans le logement abordable. Notre récent discours du Trône n'a pas fait exception. Qu'il s'agisse de construire plus de logements chaque année, d'augmenter le nombre de logements abordables ou de mettre fin à l'itinérance chronique, le gouvernement s'est engagé à travailler avec ses partenaires pour obtenir des résultats concrets.

Par exemple, le fonds pour accélérer les logements aidera les municipalités à construire de meilleurs logements, en plus grand nombre et plus rapidement. Les villes pourront utiliser les fonds pour attirer davantage d'investisseurs et de planificateurs, compenser les achats de terrains et construire les infrastructures nécessaires à la production de logements. Cela contribuera grandement à rendre le logement plus abordable pour tout le monde, partout au pays.

Nous reconnaissons que l'accession à la propriété est particulièrement difficile pour les jeunes au pays, mais qu'elle crée également des inégalités de richesse entre les générations plus âgées et plus jeunes.

Nous voulons aider. Nous allons mettre en place un programme plus souple pour l'incitatif à l'achat d'une première propriété, ainsi que de nouveaux programmes de location avec option d'achat. Nous allons également réduire les frais de clôture pour les acheteurs d'une première habitation.

Aujourd'hui, je n'ai eu que le temps de parler des programmes nouvellement annoncés. Cependant, au cours de la dernière année

seulement, nous avons participé à des centaines d'annonces pour accueillir des familles dans leur nouveau logement. Cela a été rendu possible grâce à la Stratégie nationale sur le logement, un plan de 72 milliards de dollars sur 10 ans qui donnera un chez-soi à un plus grand nombre de personnes au Canada.

Je terminerai en disant que notre gouvernement fait des investissements importants et durables dans le logement, parce que nous croyons que tout le monde mérite une chance de réussir et de s'épanouir, et nous travaillons fort pour que cela devienne une réalité. Tout le monde mérite un toit.

[Traduction]

M. Michael Barrett: Madame la Présidente, puisqu'on évoque la merveilleuse circonscription de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, je me dois de prendre un moment pour souligner le travail exceptionnel de mon homologue provincial, l'honorable Steve Clark, qui occupe avec compétence la fonction de ministre des Affaires municipales et du Logement au sein du gouvernement de l'Ontario.

Le ministre Clark est un grand défenseur du logement abordable dans la circonscription provinciale de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, et partout ailleurs en Ontario. Il fait partie de ceux qui ont demandé au gouvernement libéral de verser à la province de l'Ontario les 490 millions de dollars qu'elle devrait recevoir pour couvrir des dépenses liées au logement et au soutien des personnes itinérantes.

Les conservateurs qui se tiennent debout comme le ministre Steve Clark et les députés de l'équipe conservatrice de la Chambre des communes continueront de lutter pour que le logement soit abordable et que les Canadiens et les Ontariens puissent réaliser leur rêve de devenir propriétaires. Ils travailleront à simplifier les processus en ce sens.

• (1805)

[Français]

Mme Soraya Martínez Ferrada: Madame la Présidente, notre gouvernement est conscient que le coût de la vie augmente pour les Canadiens et les Canadiennes. Le coût du logement, en particulier, est une préoccupation majeure.

Nous sommes déterminés à bâtir un système de logements plus solides et plus sains qui profite à tout le monde au Canada, surtout aux personnes les plus vulnérables. Nous observons déjà d'importants progrès découlant de la Stratégie nationale sur le logement, et, lors de notre discours du Trône, nous avons pris encore plus d'engagements. Nous apportons à la table un leadership fort, un plan solide et des investissements sans précédent.

Je demande maintenant à mon collègue et à tous les députés de la Chambre de fournir leur part d'efforts. Je les invite à retourner dans leur circonscription et à travailler avec les membres de leur collectivité pour profiter pleinement de tous les nouveaux programmes offerts par la Stratégie nationale sur le logement.

[Traduction]

LES PENSIONS

M. Larry Brock (Brantford—Brant, PCC): Madame la Présidente, dernièrement, j'ai demandé à la vice-première ministre de me dire quand le gouvernement libéral entend annuler l'augmentation des cotisations au RPC. Plutôt que de rassurer les gens et de dire que le gouvernement allait corriger la situation, elle a affirmé que nous étions tous dans l'erreur et que l'économie du Canada connaît une relance robuste face à la récession qu'a entraînée la COVID. Le gouvernement fait la sourde oreille.

La vérité, c'est que les Canadiens paient 1 000 \$ de plus pour leur épicerie et 700 \$ de plus pour leurs cotisations au RPC, alors que l'inflation atteint des niveaux jamais vus en 30 ans et que le prix de l'essence atteint des sommets historiques. C'est un fait que 200 000 Canadiens ont perdu leur emploi en janvier dernier. Ce sont 200 000 familles de plus qui se demandent comment elles vont payer les factures, mais le gouvernement libéral continue de se péter les bretelles.

La vice-première ministre et ses collègues repassent sans cesse la même cassette qui a comme seul objectif de frustrer les vaillants Canadiens plutôt que de les soutenir. J'ai demandé aux gens de ma circonscription de me dire ce qu'ils pensaient de la réponse de la ministre des Finances, et voici quelques-unes des réponses que j'ai obtenues.

Kody, un père seul qui gagne 28 \$ l'heure, m'a écrit. Il habite dans ma circonscription avec un ami parce qu'il n'a pas les moyens de payer un appartement d'une chambre à coucher à 1 200 \$ par mois. Il veut que le gouvernement stoppe la « Justinflation ».

Wayne, lui, aimerait que la ministre des Finances essaie de vivre comme un aîné qui doit à la fois payer ses factures et faire l'épicerie. Il dit que les aînés ont planifié leurs vieux jours, mais pas avec toutes ces taxes supplémentaires.

Après avoir entendu de nombreuses réponses répétitives de la part de la ministre des Finances et de ses collègues libéraux, Patti a dit parler au nom de bien des contribuables et des électeurs lorsqu'elle affirme que les périodes des questions ne sont rien d'autre que de mauvaises pièces de théâtre. La plupart du temps, les libéraux n'offrent que du babillage hors de propos en guise de réponse.

Marie abonde dans le même sens. Elle dit qu'elle serait surprise si la ministre des Finances répondait à une question. Si c'était le cas, elle irait s'acheter un billet de loterie.

Selon Mike, un autre électeur, le système est brisé, car il n'y a jamais de réponse. Il demande pourquoi nous perdons notre temps à poser des questions vu que les libéraux ne répondent jamais à une question simple et qu'on n'aboutit jamais à rien. Il dit lui aussi que si les ministres essayaient de vivre avec les prestations du RPC et de la Sécurité de la vieillesse, comme nos aînés canadiens, ils seraient plus attentifs aux défis que les gens doivent relever.

Amelia a fait part de ses préoccupations et aimerait savoir pourquoi la ministre des Finances ne parvient jamais à répondre à une question pertinente du Parti conservateur, et pourquoi, lorsqu'elle répond, elle détourne l'attention en parlant de toutes les choses formidables que les libéraux ont faites ou sont en train de faire et qui ne font que contribuer à la situation préoccupante dans laquelle nous nous retrouvons. Elle poursuit en disant que l'inflation élevée, la crise du logement et l'achat de combustibles fossiles à des prix corrompus qui violent les droits de la personne devraient, selon

Motion d'ajournement

elle, être les trois dossiers prioritaires. Les garderies à 10 \$ par jour viendraient après cela. Si on ne parvient pas à combler les lacunes des soins de santé et des soins aux aînés, comment les libéraux croient-ils pouvoir s'assurer qu'on prendra bien soin des autres groupes vulnérables, dont les enfants? Elle trouve la situation désastreuse à cet égard également.

Je remercie Amelia de ses observations éclairées. Ce sont effectivement des questions importantes dont le gouvernement fait constamment abstraction.

J'ai aussi reçu d'excellentes observations de la part de Kevin, qui est favorable à l'annulation de la hausse des cotisations au RPC. Il ajoute que la taxe sur le carbone est extrêmement nuisible, car elle coûte des milliers de dollars par année à toutes les familles en faisant augmenter non seulement le coût de l'essence, mais tous les coûts dans tous les secteurs de la chaîne d'approvisionnement.

J'aimerais remercier tous les gens de ma circonscription qui m'ont fait part de leurs réflexions, de leurs préoccupations et de leurs questions. Leurs appels téléphoniques, leurs courriels et leurs observations m'aident à mieux défendre leurs intérêts à la Chambre.

Le gouvernement finira-t-il par écouter les Canadiens, et va-t-il arrêter de doré la pilule et commencer à répondre sans détour aux questions difficiles?

• (1810)

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Madame la Présidente, nous savons que la pandémie continue d'avoir un effet sur la vie quotidienne des Canadiens. J'espère pouvoir donner de véritables réponses au député d'en face afin qu'il puisse les transmettre à ses concitoyens.

L'économie du Canada a réalisé des progrès considérables depuis le pire de la pandémie. Nous savons tous qu'il reste des défis à relever; le taux d'inflation élevé en est un. Dans ce cas précis, il s'agit d'un phénomène mondial attisé par la pandémie et la difficulté, sur le plan logistique, de relancer l'économie mondiale. Même si le Canada n'est pas à l'abri de tels défis, notre taux d'inflation est inférieur à la moyenne des pays membres du G7, du G20 et de l'OCDE.

Cela dit, nous comprenons que les hausses de prix ont un effet réel sur les familles canadiennes. C'est pourquoi le gouvernement aide les Canadiens à s'adapter au coût de la vie grâce à des investissements substantiels dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, ainsi que le logement. Cela fait partie de notre plan visant à obtenir une économie plus résiliente et une classe moyenne plus forte, et à assurer des voies vers la réussite pour tous. Le fait est que le gouvernement se concentre sur l'abordabilité depuis son arrivée au pouvoir en 2015. Nos politiques ont permis de sortir 1,5 million de personnes de la pauvreté, ce qui fait que le taux de pauvreté au pays n'a jamais été aussi bas.

Motion d'ajournement

Je me réjouis qu'au cours des derniers mois, les conservateurs aient fait preuve d'ouverture afin de parler d'abordabilité pour les Canadiens. Malheureusement, leurs actions lancent un tout autre message. Quand nous avons diminué les impôts pour la classe moyenne, à deux reprises, et augmenté les impôts des contribuables les plus riches qui représentent 1 % de la population, les conservateurs ont voté contre ces mesures. Quand nous avons créé l'Allocation canadienne pour enfants indexée à l'inflation, les conservateurs ont voté contre cette mesure. Quand nous avons proposé d'instaurer l'Incitatif à agir pour le climat, qui donne 981 \$ à la famille moyenne en Alberta, les conservateurs ont voté contre cette mesure. Quand nous avons versé un paiement unique de 500 \$ aux aînés de 75 ans et plus l'été dernier, les conservateurs ont voté contre cette mesure. Le député devrait le mentionner à Wayne. Quand nous avons présenté un plan et le financement requis pour créer un programme national d'éducation préscolaire et de garde d'enfants pour les Canadiens, les conservateurs ont aussi voté contre cette mesure.

Quand nous avons bonifié le Régime de pensions du Canada pour garantir aux Canadiens une retraite sûre et digne, les conservateurs se sont également opposés à cette mesure. Pourtant, le Régime de pensions du Canada est l'un des trois piliers du système de revenu de retraite au Canada. Il couvre pratiquement tous les travailleurs au Canada, sauf au Québec, qui administre son propre plan, le Régime de rentes du Québec. Le Régime de pensions du Canada verse un revenu de remplacement de base aux cotisants à la retraite, en cas d'invalidité ou en cas de décès. En 2016, les ministres fédéral et provinciaux des Finances ont conclu une entente historique pour bonifier le régime de pensions à titre d'administrateurs conjoints du Régime de pensions du Canada.

Cette entente fera augmenter les prestations du Régime de pensions du Canada que recevront les travailleurs canadiens une fois à la retraite. En tout et pour tout, on parle d'une hausse d'environ 50 % de la pension de retraite maximale. Elle fera aussi augmenter la pension de conjoint survivant et la pension d'invalidité. Il s'agit d'une amélioration importante aux revenus de retraite des travailleurs canadiens, qui redoutent souvent de ne pas pouvoir épargner suffisamment pour leurs vieux jours.

Le Québec a apporté les mêmes changements à son propre régime de rentes. Pour financer ces prestations bonifiées, une hausse modeste des cotisations aux deux régimes, le pancanadien et le québécois, a été prévue. Elle a débuté en 2019 et elle s'étirera sur sept ans. Si le Régime de pensions du Canada repose sur des bases plus solides, ce sont tous les Canadiens qui pourront prendre leur retraite en toute quiétude, et je suis convaincu que cela saura plaire au député de Brantford—Brant.

M. Larry Brock: Madame la Présidente, la crise du coût de la vie touche tous les Canadiens. On en ressent tous les effets dès qu'on met de l'essence dans la voiture, qu'on acquitte sa facture mensuelle d'électricité ou qu'on va à l'épicerie. Selon un sondage réalisé dernièrement par l'Institut Angus Reid, près de 60 % des Canadiens ont du mal à nourrir leur famille. Comme je le disais plus tôt, on parle d'une augmentation de 1 000 \$ de la facture d'épicerie seulement en 2022. Le prix des aliments n'arrête pas de grimper.

C'est encore une fois la faute du gouvernement libéral, dont la négligence économique n'a jamais été aussi manifeste.

Quand le gouvernement libéral arrêtera-t-il de produire des énoncés qui favorisent son programme idéologique pour se mettre à

écouter ce qu'on lui dit et à offrir des mesures ciblées et opportunes d'aide financière à monsieur et madame Tout-le-Monde?

• (1815)

M. Terry Beech: Madame la Présidente, je crois que j'ai donné huit exemples de mesures d'aide ciblée pour les Canadiens et, si je ne me trompe pas, le parti du député a voté contre chacune d'elles.

Les Canadiens cotisent au Régime de pensions du Canada en fonction de leurs revenus annuels, jusqu'à un montant maximum. Le montant est passé de 61 600 \$ en 2021 à 64 900 \$ en 2022. Il importe de souligner que pour une personne qui gagne moins de 61 600 \$ en 2022, les cotisations totales au régime ne seront pas touchées par le changement au maximum des gains annuels ouvrant droit à pension. Il convient également de souligner que les améliorations au régime remédient à d'importantes difficultés auxquelles sont confrontés les travailleurs canadiens.

Il est aussi important de souligner que le Régime de pensions du Canada est financé par les cotisations que versent les employeurs et les employés. Ainsi, un gel des contributions impliquerait que les augmentations auraient un coût pour les travailleurs canadiens. Cela veut dire qu'il faudrait réduire les prestations futures des Canadiens qui travaillent actuellement et, en particulier, des jeunes travailleurs. À mon avis, personne ne souhaite cela.

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir prendre la parole au nom des gens de Kamloops—Thompson—Cariboo.

Les anciens combattants et leur famille sont abandonnés à leur sort par le gouvernement libéral. Lorsqu'ils prennent la parole à la Chambre sur cette question, les députés ministériels s'empressent de dire qu'ils ont fait des investissements historiques et qu'ils en ont fait davantage que n'importe quel gouvernement pour les anciens combattants. En tout respect, les libéraux semblent s'être convaincus que d'injecter de l'argent suffira à régler le problème et que, bien qu'il reste encore du travail à faire, la plupart des difficultés sont résolues.

Malheureusement, je veux parler de la situation actuelle, et non de celle qui remonte à quelques années ou à 2015. En ce moment, il y a un arriéré de 30 000 demandes de prestations d'invalidité à Anciens Combattants Canada. Le temps de traitement moyen est de 40 semaines. Or, cette moyenne est biaisée, car certains cas considérés comme simples sont traités rapidement. Si leur cas est complexe, les anciens combattants, qui étaient prêts à donner leur vie pour leur pays, doivent attendre jusqu'à deux ans. Ils doivent patienter deux ans pour des appareils auditifs dont ils ont désespérément besoin ou pour une aide financière pour des traitements de physiothérapie liés à une blessure.

Voilà ce que le gouvernement considère comme suffisant. N'oublions pas que le premier ministre a dit que les demandes des anciens combattants dépassent ce que nous pouvons leur donner. Le gouvernement connaît ce problème depuis des années. Des rapports du Comité des anciens combattants, du directeur parlementaire du budget et de l'ombudsman des vétérans donnent tous des recommandations visant à corriger ce problème. Alors, pourquoi le problème n'a-t-il pas encore été corrigé? Je ne le sais tout simplement pas.

Existe-t-il une volonté politique pour résoudre cette crise? Les libéraux se renvoient sans cesse la balle, sans se soucier d'aller au-delà du statu quo. Ce qui me préoccupe le plus, c'est que le gouvernement s'apprête à supprimer en mars plus de 300 postes d'arbitres qui examinent les demandes de prestations d'invalidité. Or, ces personnes avaient été embauchées pour s'occuper des arriérés qui m'ont incité à prendre la parole à la Chambre aujourd'hui.

Dans une question inscrite au Feuilleton, j'ai demandé au gouvernement ce qui allait advenir de l'arriéré des demandes entre avril 2022 et janvier 2023 si ces suppressions d'emploi se concrétisent. Les libéraux m'ont fourni une estimation des arriérés. Il y en aurait 26 600 au 1^{er} avril 2022; 29 900 au 1^{er} juillet 2022; 33 200 au 1^{er} octobre 2022; et 36 500 au 1^{er} janvier 2023.

Si ces suppressions d'emplois se concrétisent, l'arriéré prendra de l'ampleur. Le ministre le sait et le gouvernement le sait aussi, mais ils ne font rien.

J'ai une question simple à poser au gouvernement. S'engage-t-il dès maintenant à maintenir ces 300 postes au-delà du mois de mars, oui ou non?

● (1820)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, comme le député de Kamloops—Thompson—Cariboo a posé une question à deux volets, je lui répondrai à l'avenant.

D'abord, au sujet des gestionnaires de cas, comme mon collègue l'a dit, je crois qu'il s'agit des employés temporaires qu'Anciens Combattants Canada a embauchés pour créer ce que le ministère appelle des équipes de pointe. Dans le cadre de sa stratégie visant à régler le problème de longue date des délais de traitement pour les décisions liées aux prestations d'invalidité, le ministère a embauché 350 employés à temps plein supplémentaires pour deux ans et a établi les équipes. Les employés des équipes de pointe ont été embauchés et formés à partir de juin 2020. Depuis janvier de l'année dernière, ils prennent des décisions relatives aux prestations d'invalidité, ce qui accélère le processus pour les anciens combattants.

En plus des autres changements qu'Anciens Combattants Canada a apportés à ses systèmes, ces nouvelles équipes ont aidé le ministère à réduire le nombre de demandes en attente à son niveau le plus bas depuis le 30 septembre 2019 et le nombre de demandes dont le délai de traitement a dépassé la norme de service à son niveau le plus bas depuis mars 2019.

Je peux confirmer que le ministère avait, jusqu'à présent, reçu l'approbation de prolonger le mandat d'environ 168 employés des équipes de pointe au-delà de mars 2022. Il vaut aussi la peine de souligner que, en date du 1^{er} avril 2022, les anciens combattants résidant au Canada qui demanderont des prestations d'invalidité pour un trouble de santé mentale, ainsi que ceux ayant déjà présenté une demande avant cette date, auront automatiquement accès à des services de santé mentale. De plus, le ministère des Anciens Combattants prend des mesures pour améliorer le soutien à la gestion des cas, ce qui aidera grandement les anciens combattants à composer avec leur invalidité et à s'adapter à leur nouvelle réalité alors qu'ils s'apprennent à quitter la vie militaire pour intégrer la population active civile.

À cette fin, le ministère s'est notamment servi de fonds temporaires pour embaucher d'autres gestionnaires de cas, a fait travailler des agents du ministère avec des anciens combattants ayant des be-

Motion d'ajournement

soins modérés pour que les gestionnaires de cas puissent s'occuper prioritairement des anciens combattants aux besoins plus complexes, et a mis en place des outils d'examen préalable pour améliorer sa capacité à déterminer les niveaux de risque pour les vétérans, leurs besoins et les aspects complexes de leur situation afin qu'ils puissent recevoir une aide adaptée à leurs besoins. Enfin, il a lancé un nouvel outil de gestion des cas, qui allège le fardeau administratif des gestionnaires de cas, leur donnant plus de temps pour travailler directement avec les anciens combattants et leur famille.

Pour répondre à la deuxième question de mon collègue au sujet des fonds non dépensés, je suis surpris d'apprendre que le député ne connaît pas le financement axé sur la demande. Les prestations d'Anciens Combattants Canada sont axées sur la demande. Par conséquent, peu importe le nombre d'anciens combattants qui présentent une demande, ils recevront des prestations. Les prestations sont fondées sur des estimations, et le processus garantit que les anciens combattants pourront recevoir leurs prestations même s'ils présentent une demande cette année, l'année prochaine ou plus tard. L'argent remboursé demeure accessible l'année suivante pour financer les programmes destinés aux anciens combattants, en fonction de la demande.

Comme j'ai siégé dans l'opposition pendant plusieurs années et que j'ai vu comment l'ancien gouvernement de Stephen Harper traitait les anciens combattants, je tiens aussi à profiter de l'occasion pour souligner que je n'ai aucun problème à comparer ce que le gouvernement actuel a pu accomplir et le nombre de ressources qu'il a mises à la disposition des anciens combattants au bilan du gouvernement précédent. Pendant de nombreuses années, nous avons demandé certaines choses, comme la réouverture de divers bureaux d'Anciens Combattants Canada, notamment dans ma province, le Manitoba, où le bureau de Brandon avait été fermé.

M. Frank Caputo: Madame la Présidente, en tout respect, je ne crois pas que ma question avait quelque chose à voir avec les fonds non dépensés. Je n'ai rien demandé au secrétaire parlementaire au sujet des fonds non dépensés. J'ai posé une question sur l'arriéré. Je ne sais pas pourquoi il nous a donné une réponse préparée, alors que je n'ai pas posé de question à ce sujet.

● (1825)

M. Kevin Lamoureux: Vous avez demandé ces chiffres.

M. Frank Caputo: Madame la Présidente, le député peut dire ce qu'il veut. C'est moi qui ai la parole en ce moment. Avec tout le respect que je lui dois, le secrétaire parlementaire a la responsabilité de répondre à la question que j'ai posée au gouvernement. Je vais donc poser des questions très précises, et j'invite le secrétaire parlementaire à mettre de côté ses réponses préparées, car on voit bien où cela nous mène.

Il a parlé des 168 employés travaillant dans les équipes de pointe. Je ne veux pas parler de ces 168 personnes. Les chiffres augmentent si nous gardons ces 168 personnes, mais que nous supprimons les 300 postes d'arbitres qui examinent les demandes de prestations d'invalidité. Le secrétaire parlementaire peut-il s'engager, au nom du gouvernement, à maintenir ces 300...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le secrétaire parlementaire a la parole.

Motion d'ajournement

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le député se méprend. Le but du débat d'ajournement est de faire un suivi sur une question posée antérieurement à la période des questions. Dans sa réponse, que je suis heureux de transmettre, le ministre répond de façon plus élaborée à la question initiale du député. Un député a beau intervenir au débat d'ajournement et poser toutes sortes de questions, mais il serait bien d'en être avisé au préalable. Je n'ai aucun problème à fournir spontanément des réponses qui décrivent mon point de vue. Je n'ai pas besoin de notes d'allocation.

Comme j'avais commencé à dire dans la première partie de ma réponse, les conservateurs ont tendance à manipuler les chiffres

pour faire mal paraître le gouvernement. Si le député faisait ses devoirs, il constaterait que le gouvernement a consacré des milliards, voire des centaines de milliards de dollars, aux anciens combattants au cours des dernières années. Nous comprenons...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): C'est tout pour aujourd'hui.

La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 26.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 9 février 2022

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS		M. Berthold.....	1926
		M. Trudeau.....	1926
La santé			
M. Turnbull.....	1921		
La sécurité publique			
M. Perkins.....	1921		
Le Mois de l'histoire des Noirs			
Mme Sgro.....	1921		
Olympiques spéciaux Canada			
Mme Chabot.....	1922		
Les commerçants d'Ottawa			
Mme Lalonde.....	1922		
Les transferts en santé			
M. Stewart.....	1922		
La violence familiale			
Mme Saks.....	1922		
Edward Moxon Roberts			
Mme Jones.....	1922		
La voie de contournement de Bradford			
M. Davidson.....	1923		
Gunraj Gill, Lynn Whitehouse et Charity Amouzou-May			
M. Aldag.....	1923		
La journée Ayez un cœur			
Mme Stubbs.....	1923		
La santé			
M. Strahl.....	1923		
La Semaine canadienne du counseling scolaire			
M. Arseneault.....	1924		
Le Moyen-Orient			
Mme McPherson.....	1924		
La Semaine des enseignantes et des enseignants			
Mme Vignola.....	1924		
La santé			
Mme Thomas.....	1924		
La violence familiale			
Mme Damoff.....	1925		
QUESTIONS ORALES			
La santé			
Mme Bergen.....	1925		
M. Trudeau.....	1925		
Mme Bergen.....	1925		
M. Trudeau.....	1925		
Mme Bergen.....	1925		
M. Trudeau.....	1925		
Mme Bergen.....	1926		
M. Trudeau.....	1926		
Les manifestations en lien avec la COVID-19			
M. Blanchet.....	1926		
M. Trudeau.....	1926		
M. Blanchet.....	1926		
M. Trudeau.....	1926		
M. Singh.....	1926		
M. Trudeau.....	1927		
M. Singh.....	1927		
M. Trudeau.....	1927		
La santé			
M. Ellis.....	1927		
M. Trudeau.....	1927		
M. Ellis.....	1927		
M. Trudeau.....	1927		
M. Paul-Hus.....	1927		
M. Trudeau.....	1928		
M. Paul-Hus.....	1928		
M. Trudeau.....	1928		
M. Schmale.....	1928		
M. Trudeau.....	1928		
M. Schmale.....	1928		
M. Trudeau.....	1928		
M. Simard.....	1928		
M. Trudeau.....	1928		
M. Simard.....	1929		
M. Trudeau.....	1929		
M. Steinley.....	1929		
M. Trudeau.....	1929		
M. Steinley.....	1929		
M. Trudeau.....	1929		
M. Warkentin.....	1929		
M. Trudeau.....	1929		
M. Warkentin.....	1930		
M. Trudeau.....	1930		
M. Singh.....	1930		
M. Trudeau.....	1930		
M. Singh.....	1930		
M. Trudeau.....	1930		
Les télécommunications			
M. Gaheer.....	1930		
M. Trudeau.....	1930		
L'économie			
Mme Kusie.....	1930		
M. Trudeau.....	1931		
M. Williamson.....	1931		
M. Trudeau.....	1931		
M. Gourde.....	1931		
M. Trudeau.....	1931		
M. Morrison.....	1931		
M. Trudeau.....	1931		
Les aînés			
Mme DeBellefeuille.....	1931		

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi d'exécution de la mise à jour économique et budgétaire de 2021

Projet de loi C-8. Deuxième lecture	1941
Mme Dzerowicz	1941
Mme Vecchio	1942
Mme Pauzé	1942
M. Desjarlais	1943
M. Généreux	1943
M. Poilievre	1943
M. Gerretsen	1944
M. Brunelle-Duceppe	1945
M. MacGregor	1945
M. Chambers	1945
M. Lamoureux	1947
Mme Michaud	1947
Mme Blaney	1947
M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	1947
Mme Sahota	1949
M. Brunelle-Duceppe	1949
M. Cannings	1949
M. Kelly	1950
Mme Sahota	1951
Mme Pauzé	1951

M. Généreux	1952
Mme Rempel Garner	1952
Mme Sahota	1953
M. Lemire	1954
M. Cannings	1954
M. Patzer	1954
M. Blois	1956
Mme Bérubé	1956
M. MacGregor	1957
Report du vote sur la motion	1957

MOTION D'AJOURNEMENT

Le logement

M. Barrett	1957
Mme Martinez Ferrada	1958

Les pensions

M. Brock	1959
M. Beech	1959

Les anciens combattants

M. Caputo	1960
M. Lamoureux	1961

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>